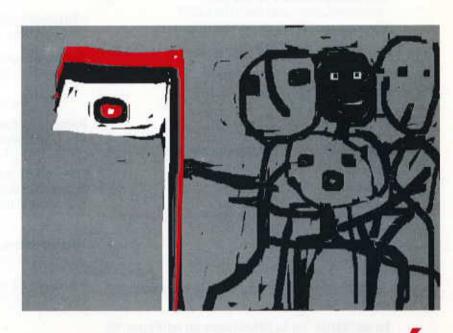
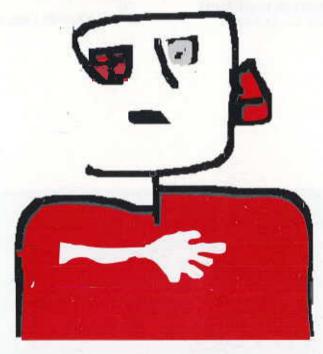
PAR LES ET PRATIQUES SOCIALES





LES NOUVELLES SOLIDARITÉS



MANY

SOMMAIRE

Regard sur l'actualité Lecture matinale : acides réflexions C.DEPRAZ Rencontre avec	4	A. C., ça marche! Jean-Jacques DELUCHEY	29
	Rencontre avec Christian Bachmann Propos recueillis par H. BAZIN et M. FARZA	5	Pour un monde rural solidaire Robert PONCHON
Des changements à la marge	9	Pratiques sociales	
Rencontre avec Joël BARTHELEMY Propos recueillis par Eric AUGER		«Toxicomanies» Gilles ALFONSI	39
Mémoire du travail social		Bouc-émissaire, Un processus de victimage 4	7/0
Le travail social : Quel Passé ?	11	Nada ABILLAMA et Marc GINOT	TU
quel devenir ? Brigitte BOUQUET		Regard sur les professions	
Travail social à l'étranger		Paradoxes dans la formation des travailleuses familiales Nadia HASSINE	43
Caboverde : Il n'a de vert que son nom Mireille QUERE	14		
		Pour sortir les formations	45
Dossier		du travail social de l'impasse M-F MARQUES	
LES NOUVELLES SOLIDARITE	S	Arts et Cultures	
Introduction Mehdi FARZAD	16	Téchno-Sciences Téchno-Transe Etienne RACINE	47
Eléments pour une théorie de la solidarité Michel TALEGHANI	17	Au risque de vous plaire sur grand écran Guy JOUANNET	49
La solidarite ou la defaillance du politique		Rubriques	
Didier MARTIN		La revue des livres	51
Travail et réseaux de proximité Hanifa CHERIFI	21		54
Les effets sociaux de la solidarité	25	Couverture	
D. CURBELO et J.L. DUMONT	10000	Le comité : des outils et des hommes	56

PEPS - Trimestriel édité par l'Association Paroles Et Pratiques Sociales - Loi 1901 - J.O. du 11.04.82 - 163, rue de Charenton 75012 PARIS -Tél: 16 (1) 40 02 09 56.

Directeur de publication : Eric AUGER - Rédacteur en chef : Mehdi FARZAD

Comité de rédaction: Eric AUGER, Hugues BAZIN, Patrick BRUYAS, Catherine BOULENGER, Jean Jacques DELUCHEY, Jean-Luc DUMONT, Mehdi FARZAD, Nadia HASSINE, Guy JOUANNET, Damien MABIALA, Max MANNIEZ

Nous remercions pour leur participation à ce numéro : Didier MARTIN, Étienne RACINE, C. DEPRAZ, Brigitte BOUQUET, Mireille QUERE, Michel TALEGHANI, Hanifa CHERIFI, D. CURBELO, M-F MARQUES, Nada ABILLAMA, Marc GINOT, Gilles ALFONSI, Robert PONCHON, Marie-Paule GAVET-CURBELO, Christian BACHMANN, Joël BARTHELEMY.

Illustration : Many - Imprimerie : Rotographie 48.57.03.21 - Reproduction des articles et illustrations autorisée avec mention de leur origine et adresse. CPPAP 64819 - ISSN 0754-8761 - Dépôt légal : aout 94

Ce numéro sur les nouvelles solidarités dans le champ du travail social s'inscrit dans les réflexions en cours depuis plus d'un an au sein de l'association Paroles et Pratiques Sociales. La première étape de ces débats, s'est concrétisée par la mise en place d'une nouvelle forme de rubricage de la revue PEPS (voir le numéro 45).

Lors de la journée du mois d'avril 1994, consacrée au bilan de l'année, d'autres propositions ont été formulées par le collectif de PEPS: les plus importantes concernaient en particulier l'ouverture dans la revue d'une rubrique regroupant les actions sociales non instituées et informelles. En effet, la revue entend être un espace privilégié pour ces actions.

Depuis quelques temps, nous observons l'apparition de démarches entreprises dans différents secteurs socio-professionnels par les usagers du travail social.

Parmi ces actions en voie de développement, on peut citer en particulier la marche des chômeurs (AC), les initiatives des sans logis occupant des logements vides, les innovations des associations Act Up, ASSUD, qui travaillant sur le problème de la drogue, procèdent à la gestion auto-organisée de la toxicomanie, etc.

Le degré de pertinence de ces démarches instituantes dépend de la place qu'y occupe l'usager. En fait, ici, le client est l'acteur principal et le travailleur social joue le rôle d'accompagnateur.

La deuxième idée retenue lors de cette journée concerne la politique d'accueil de PEPS vis à vis des personnes qui souhaitent collaborer à la revue. Sur ce plan, le collectif prône le développement du travail en réseau.

Au delà des conseils techniques nécessaires dont le collectif entend donner aux travailleurs sociaux qui auraient éventuellement des difficultés pour écrire, PEPS cherche avant tout à être une tribune libre, formatrice et constructive pour les praticiens de l'action sociale. Ainsi, systématiquement des réunions/débats publics seront organisés pour enrichir la qualité de chaque dossier.

L'association PEPS lance par ailleurs un appel aux travailleurs sociaux ayant leur fonction en dehors de Paris, pour qu'ils deviennent des relais du collectif parisien.

LECTURE MATINALE: ACIDES REFLEXIONS

Ce matin avec une frénésie habituelle, j'ai acheté mon quotidien*. Hier soir Simone VEIL présentait son projet de loi sur la politique familiale et j'étais curieuse après avoir lu le rapport alarmiste de Colette CODACCIONI sur l'évolution de la famille française, de savoir comment celle qui avait eu le courage en 1974 de présenter le projet de loi contre l'avortement allait s'en sortir.

Résultat: exit le salaire maternel! Ouf, je n'allais pas être obligée à regagner ma cuisine, coincée entre le four à micro-onde et le dernier modèle de machine à laver. Mais tout n'était pas gagné. En cas de fatigue ou d'envie d'un break dans ma vie professionnelle des fois que j'aurais eu l'envie de reprendre quelques études pour revenir plus diplômée sur le marché du travail, impossible!

A moins d'afficher d'ici quelques mois un joli ventre rebondi, mais une fois sur terre ce 2ème chérubin, langé à la pampers et nourri au petit pot, coûterait cher à ma carrière. Il est vrai, comme disent certaines, qu'entre le premier sourire et la varicelle de cet amour, pas de doute possible, la culpabilité parviendrait facilement à m'aider à choisir : n'y a-t-il rien de plus merveilleux pour une femme que d'être avant tout une mère accomplie. Là aussi tout avait été prévu : ce petit amour allait être gardé par une gentille nounou, nouvellement appelée Assistante Maternelle agréée.

Comme je n'ai décidement pas de chance, la petite Commune du Val de Marne où j'ai choisi de résider ne compte que 32 de ces gentilles secondes maman qui d'ailleurs avaient refusé la garde de ma première fille parce que j'avais eu la mauvaise idée de ne pas opter pour un poste à l'Education Nationale. Résultat, le mercredi, ma fille me restait sur les bras. A l'heure de la crise, je ne me vovais pas, moi, la pauvre petite assistante sociale, demander un temps partiel. Ma vocation, car c'est bien comme cela qu'il fallait l'appeler, ou plutôt mon dévouement à l'autre, ne m'autorisait pas à m'absenter quand l'exclusion faisait rage! Qu'allaient devenir nos pauvres? Heureusement, juste à temps, j'ai pu trouver une nourrice au noir et me voilà partie à encourager le travail parallèle, mais avais-je le choix? A moins que.... et je me suis mise à rêver que grâce à l'allocation de garde d'enfants à domicile, je puisse me payer le luxe d'embaucher une nurse à l'accent de banlieue plus que de la lointaine Angleterre.

Je pourrais partir le matin, tranquille et sereine, mes chérubins ne seraient pas perturbés. Quelle joie le soir de rentrer et de trouver la maison rangée et des bras tendus vers moi. Malheureusement aider les autres n'a jamais été très payant et mon modeste salaire d'assistance sociale comme m'appelaient certaines familles arriverait tout juste à couvrir le salaire de ma fée du logis. A regret je ne serais pas créatrice d'emploi. Il ne me restait plus aucun espoir, même le dernier point de ce projet concernant la prolongation des Allocations Familiales jusqu'à 22 ans ne m'était pas destiné puisque j'avais eu la mauvaise idée de mettre au monde un seul enfant qui d'ailleurs au vu des dernières statistiques I.N.S.E.E. cohabiterait probablement jusqu'à l'âge de ses 26 ou 27 printemps.

A moins que d'ici là elle n'ait rencontré le prince charmant et eu déjà 2 enfants, pour ne pas faire comme sa pauvre mère conjuguant vie professionnelle et vie familiale au prix quelquefois d'un recours à des vitamines surdosées en cas de baisse de tension artérielle. Il ne me restait qu'une dernière solution : la crèche, ce haut lieu de socialisation précoce, à condition d'y inscrire ce futur enfant imaginaire avant même sa conception, dans l'espoir d'être l'heureuse famille parmi une centaine sélectionnée de la commission municipale mensuelle. J'ai finalement refermé le journal et je me suis demandé si à force de m'occuper des exclus je n'en étais pas devenue une aussi...

C.DEPRAZ

*Article du 22 Mars 1994 «S.VEIL veut adapter les «allocs» à la crise». Libération.

RENCONTRE AVEC CHRISTIAN BACHMANN

Christian Bachmann est Maître de Conférence en Sociologie à l'Université de Paris XIII. Il est considéré comme l'un des spécialistes les plus compétents du travail social.

Il nous commente l'évolution du travail social des années 80...

PEPS: Les années 80 ont été marquées par toute une série de mesures: développement social des quartiers, mise en place des missions locales, apparition du thème de l'insertion socio-professionnelle des jeunes et enfin, en 1986/87, création du RMI.

A partir de ces indicateurs, est-il possible de faire un bilan du travail social de ces dix dernières années ?

Christian Bachmann : Il peut y avoir deux manières de répondre à cette question.

- La première correspond à une entrée par le travail social. Il faut rappeler que le travail social est une invention des années 1960/70. L'essentiel des dispositifs du travail social a été mis en place lors de ce que j'ai appellé la «société salariale». La société salariale, c'est l'idée du progrès social pour tous, la garantie d'un salaire, la

protection sociale, la progression

à l'ancienneté, la promotion, les examens et concours qui donnent accès à une promotion sociale, les conventions collectives etc...., ce qu'on a appellé les «avantages acquis», et que Francois de Closet avait commencé à dénoncer dans son livre Toujours plus.

Et cela avait une fonction bien précise : isoler les fonctions, les instances sociales, comme la culture, la santé, l'économique... Les dispositifs mis en place à cette époque avaient une fonction d'isolation : chacune de ces instances avait une mission, et une seule, et l'accomplissait dans son entier.

- La deuxième correspond à une entrée par l'emploi. En terme d'effectifs, le travail social n'a pas arrêté de croitre pendant la décennie 80/90. Tout ce qui a été mis en place dans les années 70 n'a pas été fondamentalement bousculé par la crise. Autrement dit, c'est une catégorie professionnelle relativement protégée, pour le meilleur et pour le pire...

Au début des années 80, on avait l'illusion que l'on pouvait satisfaire les espoirs des travailleurs sociaux de la fin des années 70 se rapportant au travail communautaire, aux interventions collectives ou au «travail social global». Mais la conjoncture avait déjà changé. La conjoncture économique, sociale, nationale et internationale était déjà completement transformée.

Je pense qu'un des problèmes majeurs du travail social c'est que cette «recomposition» sociétale n'a pas été achevée, que le pire est devant nous, et cela est relativement évident.

Pendant combien de temps pourrat-on encore fonctionner sur l'illusion (qui a été un peu celle de la CONCASS) de faire redémarrer la machine comme en 1970.

Je pense qu'il faut être très clair sur ce point : le monde a changé.

A propos des diverses mesures sociales que vous évoquiez dans votre question, on peut faire une analogie avec le système de protection sociale.

Le dispositif de protection sociale mis en place après guerre et qui s'est développé dans les années 70 a été en quelque sorte freiné en plein vol par une conjoncture économique qui l'a profondément transformé.

La protection sociale, c'est un dispositif qui a été fondé après la guerre, et qui n'a trouvé réellement son projet social que dans les années 70, c'est à dire lorsque la conjoncture économique s'est transformée. Ce qui avait été mis en place a alors continué, mais pour les nouveaux venus sur le marché du social, les nouveaux pauvres, etc..., il n'y avait pas d'espace pour des réponses nou-

velles: on pouvait tout juste continuer de faire fonctionner les dispositifs existants.

On voit par exemple qu'actuellement les questions du logement ou de l'emploi, sont loin d'être entièrement couverts par la protection sociale. Vous avez des créneaux qui sont relativement riches, je pense en particulier à la santé et à la vieillesse où cela marche bien (si j'ose dire), mais de l'autre côté pour les nouveaux venus, on a le métro, le RMI.

Par exemple, le handicap : ce secteur vit encore au rythme des années 70, avec des prix de journée de 900 à 1400 francs par jour! Ça interroge quand-même, par rapport aux problèmes de logement ou d'insertion que d'autres catégories de population ont à vivre.

Je pense que les travailleurs sociaux sont les représentants d'un état de société qui chaque jour est un peu plus laminé, et là, du côté des travailleurs sociaux, il y a une angoisse qui est très forte et qui ne va pas s'effacer dans les temps qui viennent.

Il existe encore des lobbies relativement puissants, un dispositif juridique: la loi de 75 qui protège la machine, mais je ne sais pas si tout ça peut continuer jusqu'à la nuit des temps...

Il faut aller jusqu'au bout de l'analyse pour comprendre ce qui se passe.

Nous ne sommes pas dans une société d'exclusion. Dire que nous sommes dans une société d'exclusion, c'est dire que les dispositifs sont intacts mais ne sont pas bien utilisés, ce qui donne des gens en marges, etc. et qu'il suffirait d'un peu plus de partage, de bénévolat, de solidarité... pour faire repartir la machine. Cette analyse me semble un peu erronée.

Les problèmes de l'emploi, et notamment le chômage des cadres, montre que c'est l'ensemble de la machine salariale qui est en cause. Même si dans les années qui viennent il se produit, comme c'est annoncé, une reprise économique, il est à peu près certain que cette reprise ne créera pas d'emplois comme dans les années 70, que les emplois qui seront crées seront des emplois précaires, intérimaires, à temps partiels, ...

Globalement, et de plus en plus massivement, il y aura une précarisation de l'ensemble de la société. Il faut savoir que la société salariale est morte et le récent rapport du CERQ va dans le même sens.

Cela ne veut pas dire que nous allons dans le mur et que ça va être la catastrophe.

Mais l'internationalisation, comme nous le voyons se produire, des sociétés libérales, veut dire aussi baisse du coût du travail, dérèglementation sociale, et un jeu social beaucoup plus cruel pour ceux qui n'auront pas le privilège de faire partie des nouveaux mécanismes Européens.

Si on ne comprend pas cette analyse, on risque d'être condamnés à mener des combats d'arrièregarde en permanence et à défendre des avantages acquis tels la loi de 75, les coordinations, le travail social des années 70, ... qui n'ont plus lieu d'être.

Il faut être clair : le travail social des années 70 est mort.

PEPS: Comment expliques-tu que les travailleurs sociaux n'ont pas su ou n'ont pas pu d'une part témoigner des changements des années 80, et d'autre part prendre une place par rapport aux différents dispositifs qui se mettaient en place ?

C. B: Les travailleurs sociaux sont très légitimistes de par leur formation et de par leur culture professionnelle, qui est une culture des années 70. Ils attendent de l'État, ils croient en État. Sans être particulièrement cruel, on peut dire qu'ils sont très dépendants des circulaires. Ils attendent que, dans le domaine du dévelopement, de l'insertion, etc., l'État leur dicte une ligne de conduite.

Il y a peu de capacité de protestation, sauf à entendre des protestations du style corporatiste comme on en a connu avec les DDASS, et comme on va en connaitre avec les éducateurs dans le domaine du handicap.

Les capacités à développer des analyses et des actions autonomes sont faibles et relativement marginales par rapport à l'ensemble du corps professionnel.

Ce qui s'est passé dans les années 80, avec la décentralisation. c'est à la fois l'irruption en direct des élus dans le travail social (un certain nombre de dossiers ont été directement pris en main par le canal du politique) et la substitution d'une action sociale médiatique à une action sociale étatique. C'est particulièrement évident en ce qui concerne l'humanitaire, avec des mouvements qui ne sont plus des mouvements de société comme dans les années 70 mais des mouvements d'indignation centrés autour des médias.

Ces mouvements prennent leur source dans le libéralisme. L'idée que l'État doit absolument s'occuper des plus démunis est une idée du patronat social, ça n'a jamais été une idée de gauche.

Ce qui a un peu changé le jeu dans les années 80, c'est que ces mouvements ont pris un caractère gauchisant, subversif. Dès 54, d'ailleurs, l'Abbée Pierre apparaisait comme une personnalité marginale, ni de gauche ni de droite, et la confusion a été à son comble avec Coluche et Kouchner.

On a vu de cette manière, dans l'action sociale, se développer une sorte de charité subversive qui mettait en place une politique paternaliste et caritative qui n'a rien à voir avec la politique Keynesienne de développement et de régulation des annnées 70. Du coup, dans cette politique là, les travailleurs sociaux n'ont plus de place.

Par rapport aux restaurants du coeur, par exemple, l'appel au bénevolat et aux forces profondes de la société civile enlève PEPS: Comment se fait-il qu'on continue à former des travailleurs sociaux avec un cursus qui appartient au passé?

C.B: On trouve, en terme de sociologie de l'administration, une grande nostalgie. C'est la nostalgie d'une protection nationale contre ce que le secrétaire d'État à l'emploi de Bill Clinton appele la «mondialisation de l'économie». La DDASS rassure, on se dit somme toute, l'État n'est pas aussi mal en point qu'on le dit, il est toujours là. Le problème c'est que c'est simplement une façade, ça ne structure en rien les politiques publiques.

Fatal pour le travail social, aussi, c'est qu'on le trouve à la fois partout et nulle part.

Au début, le social était une fonction identifiée. Dans les années 70 c'était une fonction d'État verticale, centrale, comme l'éducation, la santé, etc... A partir du début des années 80, avec les opérations de type DSQ, CCPD, Missions locales, Banlieue 89, Contrats de famille etc..., l'administration a commencé à travailler en transversal et donc le social s'est généralisé, il est devenu beaucoup plus diffus, il a fait l'objet d'opérations de type partenarial...

Le social s'est en quelque sorte dilué. Toutes les administrations, tous les ministères ont commencé à faire du social : les ZEP et l'éducation, Jeunesse et Sports, le ministère de l'Intérieur avec la Justice et les peines de substitution... Cela a été même étendu aux entreprises. On constate que tout le monde veut devenir travailleur

Dans un État qui ne sait pas se réformer autrement que par des

social. Il y a même concurrence :

SNCF, RATP, Fondation Aubry...

ajoûts et des circulaires, c'est catastrophique. Un exemple significatif est ce qu'on a appellé la «politique de la Ville». Elle s'est effondrée ou elle s'effondre de plus en plus ouvertement tout simplement parce qu'à partir de 88 c'est devenu une espèce de monstre bureaucratique, chaque administration marchant sur les pieds de l'autre, et toute la machinerie a été progressivement immobilisée.

PEPS: Est-ce que la céation de nouveaux métiers dans le travail social est liée à cette analyse que tu viens de faire?

C. B: Tout à fait, et ça traduit, en même temps, la remise en cause des métiers «classiques». On a de nouveaux métiers qui apparaissent, d'un côté au niveau des chefs de projets, des responsables de missions locales, des responsables de toute une série de dispositifs dont on ne sait pas si c'est du social ou de la formation, de l'autre côté, au niveau du secteur, des services.

Aujourd'hui le secteur des services à la personne (aide à domicile, auxiliaires de vie...) est un secteur en plein développement. De nouveaux métiers vont apparaître et vont promouvoir des travailleurs sociaux non formés. Il faut rajouter à cela les collectivités territoriales qui ne veulent pas appliquer certaines anciennes directives de l'Etat, et qui ont mis en place leur propre qualification. Cela donne un paysage d'une parfaite confusion.

PEPS: Comment explique tu le fait que le travail social communautaire n'a jamais pu exister? Est-ce lié à l'impossibilité de l'émergence d'un espace culturel dans le débat public?

C. B: Je pense que tout ce qui a été appellé «travail social communautaire» est une importation anglo-saxonne mal naturalisée. Dans les pays anglo-saxons, cela correspondait à un contexte pré-

cis. Dans un pays comme les USA, avec les communautés qui existent véritablement et leurs représentations communautaires, l'application de cette méthode a un sens. Cela est valable aussi pour les Anglais, mais pas en France, où les représentations communautaires ne sont pas acteurs sociaux comme elles le sont de l'autre côté de l'Atlantique.

Concernant les populations, on avait les partis, les syndicats, des mouvements politiques identifiés auxquels les assistants sociaux et les éducateurs participaient pleinement dans les années 70. C'était surtout la CCV, les associations de cadre de vie, l'éducation populaire, la ligue de l'enseignement, etc. En fait, c'était d'un côté le PC et de l'autre les catholiques sociaux, mais pas de place pour les travailleurs sociaux qui auraient été proches de l'Alinsky et représentants mandatés des communautés.

Par rapport à la situation actuelle française, il y a encore un élément important. Le grand mouvement de promotion des années 60/70 a fait des travailleurs sociaux des gens qui se sont relativement inspirés de ce que l'on appellé la «société de consommation». Aujourd'hui, très logiquement, ils ont de plus en plus tendance à perdre toute attache avec ceux qui sont à l'heure actuelle leurs clients majoritaires, les exclus de cette société de consommation. Cela est vrai pour l'ensemble des professions.

On avait dans les années 70 des gens qui étaient populistes, au sens positif du terme, qui avaient des liens relativement forts avec les milieux de l'agriculture, du prolétariat, etc.

Ils comprenaient comment les milieux populaires fonctionnaient, leurs mécanismes et leurs complexités. Mais à partir des années 80 se consomme la rupture entre jeunes de banlieues qui font leur rap et assistants sociaux. Que peut raconter l'AS à une jeune mal en

7

point qui fume son hash en bas d'une tour en écoutant NTM?

Si, dans ce cas, on en vient à parler de la complexité du travail communautaire, on touche à l'absurde.

On a d'un côté des mecs qui sont fous de rages, qui ont assez raison d'être fous de rage et mettre le bazard, etc., et de l'autre des travailleurs sociaux qui parlent de citoyenneté, développement social, l'insertion...

Les mots d'ordre des années 80 sont des mots d'ordre tout à fait illusoires. Quand on parlait dans les années 70 du développement global, du progrés, de la promotion, etc., cela avait encore un sens, mais quand on parle de politique de la Ville en 1994, cela n'a plus aucun sens par rapport à la population. C'est déconnecté.

Une des premières choses à faire par rapport aux travailleurs sociaux, c'est de laver toute cette idéologie du développement social, de l'insertion, de l'intégration, et de revenir à des réalités sociologiques de quartier.

Quand on parle de la politique de la ville, du développement social de quartier, etc., aux jeunes de banlieue, pour eux, c'est des histoires.

Si les travailleurs sociaux veulent aller sur le terrain, il faut d'abord

- 1) qu'ils se débarassent de toute cette culture étatique et buraucratique des années 80
- 2) qu'ils refondent leur action sur des bases beaucoup plus réalistes.

PEPS: Est-ce que cela ne nécessiste pas un changement profond dans la formation des travailleurs sociaux, et un mouvement qui comprendrait une autocritique globale des travailleurs sociaux?

C. B: Je pense que le problème n'est pas tellement la culture et la pratique des travailleurs sociaux, mais la question de l'expertise. En termes d'expertise, il y a faiblesse de qualification, de compétences. Il faut que les travailleurs sociaux puissent avoir, comme les médecins par exemple, une capacité d'analyse et une force en termes de capacité de proposition bien plus grande.

Il faut aussi une meilleure formation en termes de compréhension réelle des populations qu'ils côtoient, une plus grande proximité.

Le problème est qu'en ce moment les pouvoirs publics considèrent les travailleurs sociaux comme des exécutants, et n'importe quel énarque peut sortir des kilomètres de circulaires sur l'insertion sans faire réference à la pratique des professionnels de terrain. Et les énarques font cela parce qu'ils considèrent que les travailleurs sociaux ne sont pas des experts, et qu'il faut leur mâcher le travail.

Il faut que les travailleurs sociaux aient des espaces de parole.

PEPS: On a l'impression que plus les travailleurs sociaux sont menacés, plus ils se replient sur eux mêmes. Dans ce cas, comment rompre avec cette dynamique négative du repli sur soi?

C. B: Je pense que les journaux comme PEPS peuvent les aider. Il faut décoloniser le social d'une part, des administratifs et politiques et le décoloniser des Sciences Sociales qui ont été autrefois impériales alors qu'en ce moment elles n'ont plus grand-chose à dire. Mais il reste chez les travailleurs sociaux quelque chose de très fort. Il faut enfin arriver à développer des capacités d'analyse et d'intervention.

PEPS: Mais comment? Par des actions violentes?

C. B: L'État perd sa légitimité de manière plus ouverte qu'avant, peut-être par ce que là aussi les politiques publiques qui étaient porteuses d'illusions, comme les politiques de la Ville, commencent à s'épuiser. Dans cette situation, il y a peut-être un espace qui est un espace de réflexion autonome qui peut se créer.

Les travailleurs sociaux ne peuvent pas réflechir à des phénomènes aussi banals que la multiplication des SDF (sans domicile fixe) et des mendiants dans le métro et participent plutôt à des colloques sur l'aide sociale en France aujourd'hui, etc. Si ils avaient la capacité de proposer des choses et de manifester, alors ce serait beaucoup mieux

PEPS: Est-ce qu'on ne s'oriente pas en France vers des actions instituantes plustôt qu'instituées?

C. B: En ce moment on manque de gens qui savent ce qui se passe du côté de la victime. Cette remarque est aussi valable chez les enseignants. On manque de médiation. En général, le travailleur social de base, comme l'enseignant, d'ailleurs sait très peu de choses sur ce qu'il y a dans la tête d'un chômeur de longue durée. Or, on observe une frustration et une violence sociale qui se développe de plus en plus et qui à mon sens se développera dans les années qui viennent. Et par rapport à cela, on manque terriblement de gens qui comprennent.

Par exemple, si les travailleurs sociaux par rapport aux jeunes, entrent dans la mythologie soit du casseur, soit du galérien qui n'a plus de projets etc., alors que ces mythologies sont médiatiques et totalement erronées, les travailleurs sociaux auront beaucoup de mal à comprendre ce qui se passe dans la tête des jeunes.

Et s'ils ne sont pas capables de transformer cela en perspective d'actions sociales et politiques, alors je ne vois pas très bien à quoi servent les travailleurs sociaux? La première chose à faire c'est qu'ils s'approchent des populations ce que les Américains appellent l'"advocacy". Il y a tout un travail d'avocat qui aujourd'hui n'est mené par personne.

Propos recueillis par H. BAZIN et M. FARZAD

9

DES CHANGEMENTS A LA MARGE...

A partir de sa pratique de travailleur social dans le cadre des politiques de la Ville, Joël Barthélemy nous livre son analyse des changements sociaux sur la décennie passée. Si les expériences innovantes peuvent exister, ici ou là, elles restent, selon lui, marginales. Dans cette période d'indétermination, on assiste conjointement à un «néo-Taylorisme» du travail social.

PEPS: Quelle fonction occupestu actuellement?

Joël Barthelemy: Je travaille depuis quelques années comme coordinateur d'un conseil communal de prévention de la délinquance (C.C.P.D) dans une municipalité de l'Essonne. Pour rappel, la politique de la ville s'appuie sur deux axes principaux qui correspondent à deux données historiques:

- ce qui provient des opérations de Développement Social des Quartiers (D. S. Q),
- Ce qui s'appuie sur les C.C. P. D., c'est-à-dire les politiques de prévention et de sécurité.

En 1988, ces deux axes ont été unifiés sous l'égide de la délégation interministérielle à la Ville (D.I.V). Aujourd'hui, ils se conbinent dans le cadre des procédures de «Contrats de Ville» sur les 185 territoires prioritaires.

PEPS: As-tu suivi une formation particulière?

J. B: J'ai d'abord travaillé, depuis 1981, en qualitéd'animateur DEFA dans différents centres sociaux. Aprés une maîtrise en Sciences de l'éducation, j'ai poursuivi un D.E.S.S de «Gestion de développement local» à Paris-Dauphine. L'objet de ma recherche était centré sur le rôle de la police dans le dispositif local de prévention. Je suis inscris actuellement en thèse de sociologie pour une recherche ayant trait aux politiques transversales d'actions sociales.

PEPS: Quels sont les grandes étapes de la politique de la Ville qui te paraissent significatives pour le travail social?

J. B: Depuis 1981-82, ce que l'on peut considérer comme les rap-

ports fondateurs de la politique de la Ville (le rapport Dubedout «ensemble, refaire la Ville» et le rapport Bonnemaison intitulé «face à la délinquance: répression, solidarité), comportaient tous deux une dimension importante d'un travail social qui se voulait novateur, attaché à la participation des habitants et rompant avec l'assistanat.

Dans le rapport Bonnemaison, il est aussi fortement question du contrôle des Maires et des élus locaux sur un secteur de l'action sociale jugé non maîtrisé et «inflationnisé» : décentralisation oblige.

Dans tout le processus d'unification et de consolidation de la politique de la ville, la dimension du travail social est présente. L'option du développement social interpelle necéssairement la pratique des travailleurs sociaux, dans leur potentialité d'action collective. Il en va de même pour les politiques de prévention et de sécurité où se pose le problème d'une articulation et d'une cohérence voulues avec les professionnels de la répression (justice et police).

PEPS: Quels bilan dresserais-tu du travail social durant la décennie 1983-93?

J. B: Il me semble difficile de dégager une tendance ou même une évolution globale du travail social malgré son articulation à la politique de la Ville et même en tenant compte des effets de la décentralisation. Cette dernière a certes provoqué des changements institutionnels et une recomposition des niveaux du pouvoir : cela se traduit plus particulièrement dans les relations entre professionnels du social et élus locaux, par exem-

ple au niveau des centres sociaux et dans le secteur de la prévention spécialisée, avec les clubs de prévention.

Mais ces changements institutionnels ont-ils permi de dégager des perspectives d'ensemble réellement innovantes pour le travail social? Pour ma part, je n'en suis pas convaincu. Le changement a probablement été plus important et perceptible dans les discours que dans les pratiques. Sont apparus de nouveaux concepts qui sur le terrain produisent des effets très disparates: partenariat, solidarité, lien social par exemple.

PEPS: Comment s'est traduit dans la pratique, ce changement de discours?

J. B: J'émet l'hypothèse que les pratiques n'évoluent qu'à la marge. Le partenariat, qui à priori s'est generalisé dans le travail social, ne s'est pas accompagné de changements significatifs au sein des institutions qui y sont impliquées. A l'inverse, des résistances importantes au changement sont apparues.

L'exemple de l'implication de la police dans les dispositifs de prévention reste intéressant de ce point de vue. Dans la recherche que j'avais effectuée il y a 4 ans, j'avais mis en évidence des évolutions importantes au niveau de la problématique d'intervention des forces de police dans les banlieues, qui pouvait se traduire par des changements significatifs dans la conception-même de la répression et dans la formation des policiers. En fait, dans les années qui ont suivies, je me suis rendu compte que ces changements restaient très limités et que les représentations institutionnelles des policiers envers les travailleurs sociaux restaient soumis à beaucoup d'à-priori, et vice et versa. Le décalage entre un discours général qui lui, évolue, et les pratiques réelles sur le terrain, me semble important. Les expériences innovantes qui existent demeurent à la marge.

PEPS: Peut-on parler, à l'instar de ton exemple précedent, d'un changement d'approche dans le travail social?

- J. B : Je pense qu'il y a plusieurs modèles qui coexistent sans que l'un prenne le pas sur l'autre :
- les modèles classiques d'assistanat n'ont pas disparu,
- -les modèles de bienfaisance semblent revenir en force,
- les modèles de développement social au communautaire sont appelés à générer de nouvelles pratiques.

En fait, on traverse une période d'indétermination historique, d'entre deux, où chacun recherche à donner du sens à son action et à son travail. Cela a pour effet, de bloquer les avancées possibles dans le travail social, mais aussi de favoriser le changement à la marge, c'est-à-dire que les innovations demeurent très limitées.

Par exemple, la participation des habitants aux opérations de développement social des quartiers et aux «réhabilitations», traduit bien cette dimension réduite des expériences positives de démocratie et de prise en charge collective des problèmes. A tel point que cet axe. au départ, essentiel des politiques de la Ville est aujourd'hui considéré comme un échec. Or cet échec, s'explique aussi par la multiplication des situations de précarité, de replis, qui rendent d'autant plus complexes les conditions de l'action collective.

PEPS: Avec la multiplication des dispositifs d'insertion mis en place et du transfert des compétences d'actions sociales aux élus locaux, n'assistons-nous pas à une accentuation de la division des «tâches» dans le champ du travail social?

J. B: De nouvelles fonctions précaires apparaissent, correspondant à de «nouveaux métiers». Ce sont bien souvent des fonctions «hybrides» parfois intéressantes (je pense notamment à des fonctions de médiation). On invente aussi de nouveaux parcours d'insertion pour des jeunes issus de milieux défavorisés, dans le domaine de l'animation sociale et sportive; on entend même parler «d'ilôtiers», mélange d'animateurs et de surveillants de quartiers et même «d'agents d'ambiance» dans les transports en commun... Il s'agit donc d'un nouveau secteur d'activité qui apparait à la lisière ou la frange du travail social, et qui induit de nouvelles catégories de «semi-professionnels» précaires, en première ligne et en prise directe avec le terrain.

Le risque de cette nouvelle division du travail, c'est la constitution de deux blocs: d'un côté, l'ingénierie sociale et de l'autre, les emplois peu qualifiés. Les travailleurs sociaux qualifiés se situent entre ces deux blocs.

On voit ainsi apparaitre comme un «néo-Taylorisme du social», avec un fossé entre les «ingénieurs» et les employés d'éxécution précaires. Comment peuvent se positionner les travailleurs sociaux issus de formations d'éducateurs ou d'assistants sociaux dans cette nouvelle division? Quel va être leur rôle et surtout leur avenir?

Par ailleurs, on note une application particulièrement ambigue du fameux concept de solidarité. Au nom de la solidarité, on ne cesse de multiplier des fonctions précaires dans le social. En principe, il n'y a de solidarité que quand le parcours d'insertion bénéficie d'un réel accompagnement en termes de formation et de qualification.

PEPS : Quelles sont les conséquences politiques possibles ?

J. B: Le travail social risque avec la panne de sens qu'on ressent aujourd'hui, de ne devenir qu'un instrument de la paix sociale, sans vision prospective. Cette démarche de paix sociale n'aurait pour objectif que d'étouffer les conflits en gestation, en ne proposant aux acteurs de ces conflits potentiels que de l'occupationnel sous couvert d'insertion. L'économie paral-

lèle peut continuer longtemps à prospérer ainsi ...

PEPS: Quelles seraient les perspectives à développer dans le travail social?

J. B: Au mieux, le travail social peut s'employer à éviter le pourrissement des situation dans des secteurs défavorisés, en favorisant l'expression. collective et le dépassement dynamique des conflits. Dans cette optique, les notions de solidarité et de développement social peuvent prendre une signification concrète. Sur cette base, un modèle d'insertion peut progressivement se construire et redonner du sens au travail social, si toutefois la société dans son ensemble est capable de générer des projets pour l'avenir.

P EPS : Que penses-tu de la revue PEPS ?

J. B: Une telle revue est particulièrement utile dans la période actuelle pour réamorcer un débat sur le sens du travail social. Les travailleurs sociaux ont besoin d'être interpellés sur les fondements des projets qu'ils construisent et des actions qu'ils mettent en oeuvre. Sans quoi, les administrations vont les cantonner de plus en plus dans un rôle d'ouvriers de la maintenance sociale. La réappropriation du sens est une condition de l'affirmation d'une identité professionnelle face aux politiques et aux «technocrates» des administrations territoriales qui sont de plus en plus préoccupés par la gestion de l'urgence et la recherche de solutions miracles immédiatement applicables. La production de sens suppose de donner du temps au débat et de l'élaboration avec les populations destinataires et non pas en leur lieu et

Propos recueillis par Eric AUGER

TRAVAIL SOCIAL: QUEL PASSE? QUEL DEVENIR?

L'histoire nous montre que l'Etat est longtemps resté en retrait de l'action sociale. Avant 1914, l'Etat-providence n'en est encore qu'à ses balbutiements et la gestion du social évolue entre les trois composantes juxtaposées de la charité, de la philantropie et de la solidarité. Progressivement leur rôle s'amenuisera du fait de l'intervention accrue de l'Etat en matière de protection sociale.

11

Quatre éléments principaux ont été traités, de la genèse du travail social et aux enjeux actuels : qui reprennent en écho ces problémes du début.

- La question sociale est à l'origine de l'assistance : la crise engendre-t-elle une nouvelle question sociale ?
- Le rapport public/privé : quel équilibre ? Comment s'y situer ?
- Le processus de professionnalisation et l'organisation : quelle adaptation ?
- Les savoirs, compétences et qualifications à conquérir

Y-A-T-IL UNE NOUVELLE QUESTION SOCIALE?

Il faut remonter à la fin du XIX ème siécle pour comprendre la genèse du travail social et notamment partir de la "question sociale". Certes, depuis toujours, face au paupérisme, luttaient des oeuvres charitables. Et depuis la révolution, et surtout au début XXème siécle, se sont développées les associations philanthropiques et de bienfaisance qui ont une nouvelle vision de la misère et un but de conciliation sociale. Mais les troubles tout au long du XIXème siècle ont sucité une peur sociale qui a entrainé un intêret renouvelé pour la question sociale. Les deux composantes de l'action sociale qui étaient la charité et la philanthropie se sont alors révélées insufisantes et inadaptées face à la question du paupérisme qui s'était muée en crise sociale et politique.

Cette crise a entrainé des changements perceptibles dans les différentes formes d'action sociale dans le dernier quart du XIX ème siècle, en particulier l'idée de l'obligation en matière d'assistance et de prévoyance. Mais il faudra attendre l'entre deux guerres et plus sûrement la mise en place de la sécurité sociale pour voir la solidarité collective l'emporter sur les réseaux d'entraide du XIXème siècle . On observe donc un début d'institutionnalisation par les incitations de l'état et une réorganisation de l'action sociale.

L'après la seconde guerre mondiale voit l'apogée de l'Etat-providence, c'est à dire l'établissement d' un système complexe de protection sociale et de redistribution en prestation. Et les trente Glorieuses laissent espérer l'intégration progressive de toutes les classes sociales dans une société de croissance, et leur ascension sociale. L'action sociale avait les moyens, les équipements collectifs se multipliaient; le travail so-

cial, en pleine croissance lui aussi, pouvait envisager de dépasser un rôle de réparation, et penser en termes d'accès à la croissance et au progrés; bref, il contribuait à la lutte contre les inégalités,

Mais la crise est survenue et frappe des populations entières qui deviennent dès lors, fragilisées, déstabilisées voire désinsérées et exclues. L'apparition d'un nouveau public, et les difficultés nouvelles provoquent un élargissement et une diversité des demandes faites au travail social. Tout ceci fait dire à d'aucuns qu'il y aurait donc une nouvelle question sociale.

De ce fait, un débat s'instaure publiquement sur l'exclusion; le rapport préparatoire au XI plan cristallise officiellement cette visée de la lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes.

Il pose celle-ci comme centrale et la batit à partir des référentiel de l'insertion et du développement social. Le travail social doit donc gérer à la fois la logique assurantielle et assistancielle, d'une part, et un modèle de développement articulant l'économique, le social, le politique, le culturel, d'autre part. Il s'agit donc de se trouver plus fortement sur le terrain de l'élaboration des liens sociaux et sur celui de l'économique,

Mais dans le même temps, l'idée de solidarité nationale s'est peu à peu transformée en discours sur la cohésion sociale en réponse à la nouvelle peur sociale engendrée par l'exclusion. On voit là un certain retour de l'histoire... Il y a donc risque pour le travail social à n'être que gestionnaire de l'exclusion, et à étre écartelé entre ce que C. Bachmann et M. Chauvière appellent "un social de gestion" (application et rationalisation des politiques sociales) et "un social d'intervention" (création et invention de la réponse).

Le postionnement du travail social est d'importance. C'est parce qu'il y a eu la question sociale qu'est né le travail social, c'est parce qu'il y a une nouvelle question sociale qu'il doit se forger une nouvelle légitimité qui puisse y répondre.

LE RAPPORT PUBLIC/PRIVE: OUEL EQUILIBRE?

A l'époque, qu'en est-il des travailleurs sociaux (essentiellement des travailleuses sociales)? L'apparition des sciences humaines, la rationnalisation des méthodes d'assistance et le développement de la technique vont leur permettre de se démarquer des caractères de charité. Mais surtout, ils vont pouvoir se développer grâce aux avancées législatives et réglementaires. Point n'est besoin de rappeler l'expérience des résidences sociales, du service social à l'hôpital, des services sociaux auprès des tribunaux d'enfants, des infirmières visiteuses, des surintendantes... On a là un premier ensemble de pratiques sociales encore peu structurées mais qui préfigurent l'organisation de l'aprés-guerre de 1940. Alors que comme le montre M. Chauvière, il n'en sera pas de même pour l'éducation spécialisée alors que se déploie pourtant également une intense activité législative règlementaire et institutionnelle concernant la protection de l'enfance

L'Etat est donc intervenu après la seconde guerre mondiale mais c'est plus tardivement que son intervention sera massive, notamment à l'époque du VI ème plan. Elle permettra, via un maillage du territoire (cf les circonscriptions sociales et la polyvalence de secteur) l'accès de chaque citoyen à un service public généraliste. Il y a expansion du travail social.

Aprés que l'Etat se soit effacé avec la réforme de la décentralisation de l'action sociale, il réapparaît par ce biais. Se met alors en place une recomposition de l'intervention sociale étatique : aux cotés des politiques de type sectoriel concernant des populations-cibles, il innove des politiques dites "transversales", territorialisées, et nécessitant la concertation. L'Etat, qui a perdu ses travailleurs sociaux de terrain, ressent aujourd'hui

la nécessité de leurs interventions pour la mise en oeuvre de ses politiques sociales.

En brève conclusion de ce rapport public/privé, on voit que la décentralisation inachevée met le travail social en porte à faux entre les politiques sociales publiques et les politiques sociales locales, et de toute façon le met sous domination de la puissance publique, ceci même pour les travailleurs sociaux exerçant dans des associations du fait qu'elles sont essentiellement subventionnées. Un des enieux actuels est de resituer un équilibre Etat, collectivités territoriales et milieu associatif/ sociéte civile; et pour le travail social, c'est de savoir se situer dans ce systéme complexe et un peu paradoxal.

PROFESSIONNALISATION INACHEVEE ET EVOLUTION DE L'ORGANISATION

La professionnalisation est un phénomène récent (70 ans tout au plus), non encore achevé.

Ce processus trés varié selon les professions sociales, est une construction qui englobe des pratiques sociales, des territoires d'intervention, des savoirs, une formation, un statut et une reconnaissance sociale. Malgré les diversités, il y a des éléments communs : ces professions se sont définies commes celles de la relation d'aide et ont souvent construit leur professionnalisation sur le modèle des professions libérales requérant une autonomie. Les valeurs de référence sont basées sur un certain humanisme avec souci de transformation de la personne et de son environnement immédiat par une action en profondeur impliquant la longue durée et une méthodologie essentiellement individualisée sur le mode du colloque singulier.

Cependant, alors que ce modèle perdure toujours, le contexte socioéconomique et culturel lui, s'est considérablement modifié. Si bien qu'aujourd'hui, pour mieux y répondre, apparaissent de nouvelles formes d'action sociale et de nouveaux acteurs sociaux qui apportent d'autres références proches de l'entreprise, de la gestion, et du management, et les imposentfacilement. Cette mise en concurrence du travail social peut devenir une menace si le rôle du travail social n'est pas mieux clarifié. Quelle place va-t-il prendre dans la lutte contre l'exclusion?

Il faut savoir être dans les missions institutionnelles ou associatives, tout en s'inscrivant dans un décloisonnement et un partenariat. Le travail social doit savoir se situer dans l'interface du politique et du technique, doit entamer son propre désenclavement et décloisonnement. C'est dans ce sens que le Plan a proposé trois scénarios... Une des questions primordiales devient bien celle de la redéfinition du sens des pratiques. Faut-il maintenir le principe d'action globale, pour tous, ou se recentrer sur le public défavorisé? Actuellement, il y a moins une pensée en termes de professions qu'en termes de fonctions, et l'organisation actuelle est appellée à étre

LES SAVOIRS, COMPETENCES ET QUALIFICATIONS A CONQUERIR

Les qualifications et formations ont été bâties par les professionnels eux-mêmes dés le début de leur histoire. C'est même un des premiers actes de leur professionnalisation.

Mais les évolutions continuelles montrent combien elles ne sont jamais acquises et sont toujours à reconstruire.

Actuellement, s'il y a consensus pour dire que le travail social, tout comme l'action sociale, doit acquérir des compétences nouvelles, les attentes sur celles-ci sont peu homogénes.

Chacun propose des pistes de travail permettant un travail partenarial dynamique avec les institutions et les élus, au-delà du traitement des situations individuelles, et contribuant à l'aide à la décision.

Poser un diagnostic social, inscrire le travailleur social dans un travail sur l'offre d'insertion, l'aider à s'approprier les technologies du projet et du contrat est le propre de cette dynamque...

Aux approches personnalisées bien connues, les professionnels doivent savoir joindre les modèles du tutorat, de la médiation, du négociation, de l'accompagnement, de l'insertion, de la conception, etc. Pour cela, le rôle de la recherche, de la conceptualisation, de la formation sont déterminants. On manque cruellement de référentiels communs pertinents et heuristiques et de modèles opératoires reconnus.

Tout ceci entraîne des savoir-faire qui coexisteront avec les savoir-faire actuels qui ne sont pas pour autant caducs. D'aucuns disent qu'une de ces qualités à sauvegarder est bien l'inscription dans la durée et un travail en perspective justement au moment où l'urgence domine plus que jamais.

On parle aussi de l'intérêt de ce dépassement des catégories administratives par l'action plus globale qu'apporte le travail social, de son savoir-faire dans la fonction d'interface, dans l'accompagnement de proximité, des qualités éthiques de son engagement professionnel. Ce qui parait primordial, c'est répondre sincérement, de sa place, aux besoins d'une époque et pour celà, il faut aboutir ensemble à identifier le véritable espace nodal du travail social adapté à notre temps et le faire savoir et légitimer par la société.

Brigitte BOUQUET,

Directrice du CEDIAS Musée social

14

CABOVERDE : IL N'A DE VERT QUE SON NOM*

Au mois d'avril 1994, nous partions pour le Cap Vert, dans le cadre d'une mission d'identification et d'actualisation sollicitée par la municipalité de PRAIA, capitale du pays. Bien que ponctuelle cette mission s'inscrit dans le réseau des liens tissés depuis 1988, entre la Cap Vert et Alter Ego, le secteur de coopération Nord-Sud de la Sauvegarde du Nord-pas de Calais.

La compétence développée en France par la sauvegarde dans le domaine du Développement Social Urbain l'a amenée à coopérer dans des projets touchant ce même domaine dans des pays «en voie de développement» et notamment au Sénégal.

Au Cap Vert elle a été partie prenante dans des projets d'appui technique à l'ICS (Institut Capverdien de Solidarité), enrichissant alors son approche par une connaissance de la spécificité problématique Cap Verdienne.

L'un des îlots du programme d'appui concernait la prise en charge éducative et pédagogique d'enfants provenant des couches les plus défavorisées de la population. J'en ai été la cheville ouvrière sur le terrain en 1990 et 1991 et c'est à ce titre que la sauvegarde m'a sollicitée pour être «chargée de mission».

La mission concernait Tira Chapeu, un des quartiers périphériques de la capitale, zones d'habitats spontanés dont le développement exponentiel crée de multiples problèmes qui vont en s'aggravant.

Elle faisait suite à une première identification sommaire effectuée lors de précédents séjours, en vue du montage d'un projet d'appui au développement social communautaire.

La mission, constituée du responsable d'Alter Ego et de moimême, a eu comme objectif principal :

- -approfondissement des connaissances sur le quartier et la politique urbaine dans le cadre de la décentralisation,
- actualisation des données sur la situation du quartier et son potentiel de dynamiques internes,
- identification plus précise des

actions concrètes possibles et de la demande de la municipalité,

 révision du montage institutionnel, technique et financier du projet Tura Chapeu.

Durant notre séjour, nous avons rencontré un nombre important d'identificateurs, représentant les différents types d'acteurs concernés par la future mise en place du projet d'appui : les acteurs institutionnels, les personnes relais intervenant sur Tira Chapeu ou sur un autre quartier, les groupes constitués ou associations existant sur le quartier ainsi que des habitants.

Le déroulement de la mission ainsi que la méthodologie employée ont pris en compte le choix d'une approche participative en privilégiant les contacts de terrains. Effectués sous forme d'entretiens semi-directifs et de réunions, enregistrés pour certains, puis dépouillés par analyse de contenu, ceux-ci ont ensuite été complétés par une recherche documentaire. La démarche sur le quartier a été facilitée par la bonne connaissance que j'ai de la langue : le crioulo.

Le quartier de Tira Chapeu représente actuellement environ 6000 habitants. Bien que les habitations y soient construites en dur (objet fabriqué artisanalement), il présente en bien des endroits l'aspect d'un bidonville. Plus de 85% des constructions, petites «boîtes» de 3 m sur 3 m, y sont clandestines et surgissent de terre de manière anarchique. Le quartier ne bénéficie d'aucune infrastructure collective et les deux points d'eau existant dont l'un est appro-

visionné par camion citerne ne suffisent pas à satisfaire les besoins de la population, rendant particulièrement difficile la vie des femmes qui doivent faire de très longues heures de queue parfois en vain. En effet, il n'existe aucun système d'assainissement et le quartier souffre du manque d'évacuation des ordures.

Le chômage touche durement la jeunesse du quartier et leur désoeuvrement s'accompagne de plus en plus de problèmes de droque et de délinquance. La municipalité, bien que consciente de l'importance des problèmes, n'a pas les moyens humains et financiers qui lui permettraient une intervention efficace. Il existe sur le quartier une association et quelques groupes constitués dont le potentiel dynamique est une base fondamentale pour un projet dont la philosophie est la participation communautaire. Cependant l'émergence de cette vie associative au sein de la communauté s'inscrit dans une réalité complexe, dans une population où les clivages sont nombreux et où prédominent attentisme et passivité. Les gens sont pour beaucoup démobilisés car nombre de réalisations ont été annoncées mais jamais concrétisées.

Durant la mission nous nous sommes attachés à ne pas renforcer ce phénomène, en évitant de susciter des espoirs qui resteraient vains, le financement du projet n'étant pas acquis actuellement. La proposition de montage de projet recommandée à l'issue de la mission sous forme d'un rapport, prend en compte les différents aspects repérés et la spécificité du quartier de Tira Chapeu. Elle intègre aux aspects essentiels d'animation communautaire et de soutien et formation aux groupes de base, la mise en oeuvre rapide d'une réalisation concrète qui permette de remobiliser la population. Même si plusieurs hypothèses ont déjà été identifiées pour cette réalisation, nous n'avons volontairement privilégié aucune d'entre elles. Pour donner une réelle chance de succès à la démarche participative et donc à la pérennité du projet, il paraît essentiel que la population puisse par le biais d'un comité de quartier s'approprier l'ensemble du projet et commencer par le choix et la décision de réalisation.

L'avenir, sous la forme des recherches de financement est à présent entre les mains des acteurs institutionnels locaux que le rapport de mission vient appuyer dans leur démarche.

La sauvegarde reste disponible pour apporter un appui technique au projet dans la première phase de sa réalisation.

S'intéresser au travail social à l'étranger est formateur, car si le travail social en Europe est plus ancien sous sa forme de domaine spécifique (d'ailleurs longtemps considéré comme un luxe de pays riche), les acteurs du développement dans les pays du Sud ont su théoriser leurs pratiques par une réflexion où les aspects de participation et d'autonomie ont joué un rôle important. Souvent, sur la base de l'analyse des précédents échecs, ils ont tiré des enseignements dont certains peuvent être très enrichissants dans les pratiques des travailleurs sociaux français et Européens.

La mise en place relativement récente des projets DSQ en France n'est d'ailleurs pas sans rappeler nombre de projets menés antérieurement dans les pays du Sud. Cela me parait d'autant plus important à souligner que la coopération Nord/Sud a été longtemps concue uniquement sur la base d'un transfert de connaissance du Nord vers le Sud. Dans notre domaine spécifique, elle commence à apparaître comme un échange de compétences ou la capitalisation des expériences menées au Sud.

La complémentarité des réflexions menées ne peut qu'enrichir la pratique des uns comme des autres, car de nombreux concepts nous sont communs. A titre indicatif, je citerai les notions d'assistanat, d'exclusion, d'évaluation, de projets, etc.

A l'heure ou se développe la coopération décentralisée, il me semble particulièrement important que les travailleurs sociaux s'intéressent à ce qui se passe hors des frontières françaises.

En effet, en tant que praticiens des politiques sociales, mais aussi faisant le lien entre les décideurs et les populations, nous occupons sans doute une position stratégique qui nous permert de nous investir dans ces projets (jumelage entre villes, coopération émanant des conseils régionaux, etc.).

Tout au moins pour que ceux-ci soient compris et réellement portés par les communautés du Nord concernées, et non seulement par les instances de pouvoirs locaux ou régionaux.

De plus, alors que l'on parle de mondialisation du marché, notre ouverture au monde en tant que travailleurs sociaux semble essentielle pour qu'il y ait un contrepoids social à une mondialisation conçue comme purement économique.

L'une des raisons pour lesquelles, je me suis intéressée au Cap Vert, vient de la taille réduite de ce petit pays, de son histoire et de son «exemplarité» en de nombreux domaines, et qu'il est depuis longtemps considéré par les organismes internationaux comme un «laboratoire du développement».

Mireille QUERE

Educatrice spécialisée, prépare actuellement un DHEPS au Collège Coopératif de Paris

^{*}Malgré son nom, l'archipel du Cap Vert est constitué de dix îles semi désertiques. Elles sont habitées par une population totale d'environ 350000 personnes. Le pays est indépendant depuis 1975.

LES NOUVELLES SOLIDARITES

Les réalités actuelles de la situation sociale confirment l'existence d'une société de plus en plus bloquée. Ce blocage ne fait qu'engendrer des mécontentements sur la scène sociale et en particulier, chez des populations défavorisées (1).

L'effacement de la question sociale au profit des problèmes sociaux (2) a sensiblement modifié le visage culturel, social et économique de cette société. Il a surtout mis en évidence la structuration d'un nouvel environnement dont les enjeux ne seront plus les mêmes. Une société, qui désormais doit intégrer de nouvelles compétences, dès nouvelles valeurs et de nouveaux médiateurs dans son processus de transformation.

Pour résoudre les problèmes sociaux des gens, on observe aujourd'hui deux types de solutions :

- celles qui trouvent leur logique dans les mesures gouvernementales. Elles sont issues d'une culture officielle de travail social fortement institué.
- 2) celles qui découlent des compétences des usagers eux-mêmes, des pratiques de terrain n'obéissant pas toujours aux règles établies des institutions. Elles s'inscrivent dans la dynamique d'une évolution de la situation «en train de se faire». Ces pratiques en voie de développement font appel à de nouvelles interactions entre les usagers et les praticiens et établissent de nouveaux rapports du travail. On parle alors de «nouvelles solidarités» dans le champ du travail social.

Trois indicateurs peuvent nous guider à mieux comprendre la définition de ce terme et à la mettre en relation avec les pratiques du «travail social classique» :

 les actions sociales «classiques» visent à la fois à maintenir l'ordre en même temps qu'à prévenir le désordre social. Les financements de l'État dans ce domaine servent chaque année ces deux objectifs.

Les solidarités provoquées par ces formes de pratiques sociales trouvent ainsi des caractéristiques officielles, classiques et étatiques (3), alors que les actions sociales instituantes mettent en cause l'ordre social et ne font pas appel aux même formes de solidarités.

 dans la première situation (travail social institué), l'usager n'a pas un rôle de décideur, il ne participe ni à l'élaboration de l'action sociale proposée ni à son évaluation. Tandis que dans le deuxième type de situation (travail social instituant), il est considéré comme acteur principal et participe à tous les moments forts de l'action.

3) dans la première situation, le travailleur social est souvent réduit à un simple exécutant des décisions prises par une hiérarchie légitimée par des textes officiels. Alors que dans le deuxième cas, le praticien se donne un rôle d'accompagnateur - animateur pour le déroulement des tâches.

Les nouvelles solidarités ne prennent sens que si elles se situent dans les pratiques sociales figurant dans la deuxième catégorie. Les changements qui résultent de ce nouveau positionnement des acteurs nécessitent des conditions favorables telles que : formation, orientation, modalités d'organisation et volonté politique différentes.

Les actions qui rentrent dans cette forme de nouvelle solidarité sont animées par des intervenants (professionnels ou non), qui doivent percevoir l'usager comme principal intéressé de l'opération par laquelle tous ses acquis seront reconnus.

Les nouvelles solidarités font appel aux initiatives informelles des travailleurs sociaux (écriture, réseau, communication, initiative locale, etc.), afin de susciter une nouvelle forme de travail. Cet appel nécessite une révision et une validation des valeurs culturelles des usagers (4).

La place du bénévolat dans les nouvelles formes de solidarités est différente : le bénévolat ne répond pas à une commande institutionnelle ou morale, mais s'inscrit dans une démarche de socialisation.

La naissance de ces nouvelles solidarités explique également l'incapacité de certains projets ou de mesures officielles à répondre aux problèmes sociaux. Elle sonne aussi le signal d'alarme pour les pouvoirs publics afin de redéfinir leurs politiques sociales.

Mehdi FARZAD

¹⁾ Hugues Bazin, «qui casse qui ?», in, PEPS, nº 45, 1994.

François Dubet et Didier Lapeyronnie, Les quartiers d'exil, Seuil, 1992.

A titre d'exemples, on peut citer les actions sociales telles que les opérations de prévention de l'été chaud, le RMI, etc..

On peut citer les démarches entreprises par des associations telles que AC, Act Up, les sans logis, les toxico, etc.

ELEMENTS POUR UNE THEORIE DE LA SOLIDARITE

On nous pardonnera le rythme délibérément télégraphique que nous alignons pour construire une théorie de la solidarité. La première rédaction remonte maintenant à près d'une dizaine d'années, elle s'est enrichie depuis au fil des travaux...

Nous retenons comme premier principe que nous ne parlerons que de solidarité volontaire ou en tout cas acceptée.

Pour nous, solidarité comprend à la fois :

- l'entraide : elle est générale et pas nécessairement réciproque et elle doit être effective et pas seulement intentionnelle,
- la fête : il s'agit de toute manifestation festive qui réunit entraidants et entraidés, qui a pour mérite de confirmer une identité commune et l'exaltation de cette communauté (l'entraide sans la fête pourrait bien n'être qu'une manifestation de la charité).
- le contrôle social : tout groupe informel ou formel définit très rapidement son système de valeurs et met en place l'appareil de sauvegarde de ces valeurs jusqu'à prévoir des mécanismes d'exclusion.

Les solidarités sont synchroniques ou diachroniques :

- les solidarités synchroniques sont celles qui existent entre gens qui vivent en même temps et, pourquoi pas, dans les mêmes lieux,
- les solidarités diachroniques sont des solidarités entre générations, les vivants étant solidaires des ascendants par rétrospection et/ou solidaires de leurs descendants par projection.

Les solidarités sont d'abord considérées comme sociales mais, à l'examen, la distinction d'avec les solidarités culturelles s'impose.

Il y a des micro-solidarités entre gens qui sont au contact direct et des macro-solidarités entre gens qui, sans se connaître, peuvent se reconnaître comme appartenant au même groupe social ou culturel.

Il y a des solidarités de fait, par exemple : lorsque je rentre comme locataire dans un immeuble ou comme travailleur dans une entreprise, ou lorsque je mène mon enfant à l'école : je suis alors solidaire au moins implicitement avec mes co-locataires, avec mes collègues de travail ou avec les parents d'élèves.

Il y a des solidarités électives, par exemple : lorsque je distingue parmi mes voisins ceux avec qui j'ai des liens plus sympathiques, lorsque j'adhère à un syndicat dans l'entreprise, lorsque je choisis une association de parents d'élève.

Il y a des solidarités caduques, d'autres obsolescentes, mais il y a aussi des solidarités nouvelles (les femmes, les homosexuels, les malades du sida...).

Il est intéressant de suivre une personne entrant en solidarité.

Elle connaît généralement un mouvement d'exaltation qui fait sourire les blasés, puis elle passe par un temps de rationnalisation.

Elle vieillit assez pour constituer au sein de la solidarité organisée, et avec d'autres, le clan des anciens vivant leur présence au monde comme une sorte de hiérarchie parallèle à la hiérarchie démocratique.

Les solidarités (sociales et/ou culturelles) ont cette particularité d'attribuer une identité (sociale et/ou culturelle).

Il est toujours possible de faire le bilan des discours d'intention déclenchés par les solidarités, mais il est plus important de s'interroger sur les fonctions sociales au sens d'une sociologie fonctionnaliste des solidarités. C'est ainsi qu'il faut prendre pour ligne d'analyse celle qui concerne le secteur associatif qui devient l'archétype des fonctionnements solidaires dès lors que l'on s'oblige à passer de la solidarité spontanée à la solidarité institutionnalisée.

Le secteur mutualiste représente lui aussi l'un des pôles possibles d'examen des solidarités institutionnelles, mais il comporte davantage l'entraide et le contrôle social, et il a très rapidement un caractère si large en termes d'adhésion que les liens entre personnes deviennent très abstraits.

Les associations (en laissant peut-être à part les associations fictives qui ne sont qu'un relais et un décalque de l'administration publique) rassemblent des adhérents mais aussi nécessairement les gens plus impliqués, que de façon générale on pourrait appeler les volontaires, et de façon plus particulière les bénévoles ou les militants.

Les solidarités, et plus précisément quand elles sont associatives, doivent être approchées, ainsi que nous le disions plus haut, par les buts qu'elles se donnent (les finalités) et par les fonctions sociales qu'elles remplissent:

a) sur les buts et les finalités, on peut distinguer les associations :

- soit par leur appartenance à quelque grand système : la culture, le sport, le social, etc.

- soit par l'étendue de leur action : limitée strictement à leurs adhérents ou au contraire entièrement tournée vers un public extérieur et plus large. b) du point de vue des fonctions sociales, l'appartenance et l'action au nom d'une association pourraient constituer le deuxième degré de citoyenneté. Le premier degré étant constitué par l'action gratuite d'une personne en faveur d'une autre personne(1).

Toute association, quand bien même elle serait l'émanation du pouvoir, est par nature inscrite dans le contre-pouvoir. En effet, la démocratie ne se contente pas d'un système électoral par lequel des citoyens donnent à d'autres citoyens la mission de les représenter et d'exercer en leur nom un pouvoir sur la réalité sociale et politique. La constitution parallèle du système associatif est, par sa présence même, une réponse au risque d'un pouvoir démocratique qui glisserait vers l'autoritarisme. Si, il est vrai que certaines associations «mangent dans la main du pouvoir», elles contiennent comme les autres le germe d'une éventuelle sédition...

En troisième rang, la fonction des associations est d'assurer le lien social, et de ce point de vue, outre les effets certains contre les mécanismes d'exclusion et d'isolement social, les associations parce qu'elles donnent de l'identité sociale facilitent des systèmes de reconnaissance, d'identification et de protection pour leurs membres. Lorsque les travailleurs sociaux se déclarent solidaires de leurs usagers, on sait que ce n'est pas au titre de leur fonction mais en qualité de citoyens. Ils sont en effet frappés d'interdits du point de vue institutionnel, de solidarité avec leurs clients.

C'est ainsi que nous avons identifié depuis fort longtemps ce que nous appelons la nostalgie du travail social relative à la période révolue de la gratuité (toutes les professions sociales sont nées du bénévolat). Mais il se peut certes que des volontaires ne soient pas non plus véritablement solidaires de leurs bénéficiaires, ils s'inscrivent davantage dans le bénévolat que dans la militance, dans la charité plus que dans l'entraide.

Mais pour compliquer les analyses nous devons revenir sur les rapports du politique et des solidarités associatives ou non. On peut, en effet, s'interroger sur l'échec quasi total des actions communautaires en France. Comparée à d'autres pays, et en particulier le Québec dont beaucoup voulurent considérer qu'il pouvait être un modèle pour la France, notre analyse nous fait dire que le « politique » est encore si bien inscrit dans les mentalités françaises qu'il n'a nul besoin de se manifester dans le communautaire qui devient même comme une contradiction.

Il nous a fallu très longtemps pour arriver à cette conclusion que dans le travail social, au plan de la formation ou dans la définition des actions, ou même dans les idéaux conscients et inconscients, on nous avait trompé en fixant pour objectif ultime à notre relation avec nos usagers, de les conduire à l'autonomie, c'est à dire, ici, à la capacité à gérer seul ses propres affaires.

C'était oublier la définition première de l'aide : « l'aide c'est faire, avec et pour quelqu'un, quelque chose qu'il ne peut pas faire seul ». Nous en avions conclu que c'était l'incapacité qui amenait le sujet jusqu'au travailleur social et que, c'est donc cette capacité qu'il fallait rendre à celui qui en appelait à notre compétence. Or, nous avions négligé l'importance du dernier petit mot de cette définition : « seul ». C'est par ce qu'il est seul, face à ses difficultés, que le sujet s'adresse au travailleur social pour lui demander de l'aide, car toutes nos vies montrent que nous sommes souvent incapables de régler certains de nos problèmes mais que, face à ceux-ci, nous sommes rarement seuls.

La conclusion que nous en avions tirée c'est que, plutôt que de viser à une hypothétique autonomie, il était plus urgent de faire fonctionner autour de celui qui était seul des solidarités actives, seules capables d'aider le sujet à sortir de ses problèmes. Nous avons souvent donné cet exemple pour aller encore un peu plus loin dans nos déductions, qu'il revenait à la solidarité de conduire les sujets à l'autonomie : le meilleur exemple qu'on en est, c'est que, c'est bien la solidarité familiale qui doit faire des enfants dépendants, des adultes autonomes. Bref, en un mot comme en cent, nous nous sommes évertués au cours de notre vie professionnelle de travailleur social, ou comme chercheur sur les mécanismes de lutte contre l'exclusion, de vérifier que ré-introduire le sujet dans ces réseaux de solidarités était plus important et plus productif que de viser d'abord à sa seule autonomie.

Michel TALEGHANI

Assistant de service social, Chargé de recherches à l'INSERM, et au CREDA

⁽¹⁾ L'autonomie, c'est la capacité d'un individu à vivre selon ses propres règles et surtout de façon indépendante, associée au pouvoir de régler seul ses propres problèmes.

La citoyenneté, c'est, à son premier degré, la capacité et l'opportunité de prendre une décision qui intéresse (aussi) quelqu'un d'autre que soi.

LA SOLIDARITE OU LA DEFAILLANCE DU POLITIQUE

"La notion de solidarité donne un fondement à l'intervention de l'Etat, avec la technique du droit social comme modalité de cette intervention, avec la formule de la négociation comme capable de résoudre dans la société le sustème des attentes et des craintes entre les groupes et les individus ...ainsi s'est constitué un mode spécifique d'organisation de la société, le social, à l'intersection du civil et du politique ..."(1), voici comment J. Donzelot introduisait son ouvrage: L'invention du social en 1984.

Chez E. Durkheim la solidarité est la loi constitutive de la société passant de la solidarité mécanique des sociétés traditionnelles marquée par la proximité et la similitude entre les individus à la solidarité organique des sociétés modernes marquée par la distance et la différenciation qui accentue la dépendance de chacun envers tous,

Les questions centrales sont celles de la cohésion et de la cohérence du lien social, défini avant tout comme un lien de pouvoir : limites de l'intervention de l'Etat, légitimité, fondement et moyens ; constitution du social, rapport entre ordre et désordre dans la société civile, entre le politique comme

"ensemble des notions, des techniques et des procédés par lesquels on rend la société gouvernable» et la politique comme "représentation partisane des intérêts».

Aujourd'hui dans notre société en crise la solidarité se résume à une capacité de s'émouvoir collectivement, "la flamme communautaire se réveille chaque fois que se consume le malheur des autres" (2), et à une croyance dans un accomplissement par "la simple reconnaissance des souffrances d'un corps social comme si le moindre espoir de recréer le lien qui le

constituait se fondait sur la peur entretenue de son effondrement " (3).

L'humanitaire occupe le terrain laissé vacant par le politique, " spectacle d'une esthétique collective de la pitié ", il ne s'agit plus de lutter contre la paupérisation croissante de nos sociétés, contre les mécanismes de formation de la pauvreté, contre la dualisation de nos sociétés ou contre le désordre international, mais de "gérer" des populations sur lesquelles il importe de verser une larme.

Le social consensuel vidé de la violence de ses conflits internes, l' humanitaire réduit au spectacle , à une " institution du réel" (4) où l'on nous donne à voir ce que désormais il faut croire , sonnent le retour d'un modèle chrétien de la solidarité."La violence des conflits est devenue indécente parce qu'elle contrevient aux règles d'une pacification sociale réalisable par la compassion".

La négociation semble seule être à l'ordre du jour, valorisée, image d'un rapport social pacifié elle fait figure de passage obligé : toute relation sociale serait une négociation marquée par une stratégie rationnelle, même d'une rationnalité limitée, d'un acteur social, dégagée à la fois de la domination et du lien libidinal.

Rien de plus illusoire, à notre avis, puisque la négociation implique des lieux et des temps où les hommes échangent, s'affrontent, se confrontent ... où la violence s'exprime dans des termes qui régénèrent le social plutôt que de porter son autodestruction. S'il y a une violence destructrice du social, il y a une violence régénératrice, l'instituant (ce qui nie, conteste, refuse, propose, envisage, crée..) étant à la fois destructeur et constructeur. Sans forces instituantes, pas d'institutionnalisation (moment né du rapport entre institué et instituant), l'institué (l'ordre des choses) règne en maître condamné à la sclérose.

En somme la violence traverse le conflit et la négociation, deux moments d'un même processus, "moment où des acteurs sociaux sont en situation d'apprentissage, d'expérience, où ils deviennent euxmêmes en se rendant compte de ce qu'ils sont, de ce qu'ils veulent et de ce qu'ils sont capables de faire"(5). Toute opposition au discours dominant est vécue sur le registre de la culpabilité, toute critique est vite assimilée à de la négativité, toute interrogation sur une solidarité instituée se constituant ou tentant de le faire dans une logique de gestion de la

misère (ingénierie sociale) s'opposant termes à termes à une logique de changement est suspectée de marxisme, de gauchisme ou que sais-je encore, toute position de doute devient de la paranoïa..., autant dire que dans ces temps agités l'heure est à un civisme ordinaire non dépourvu d'angélisme qui confond le spectacle de la vie quotidienne et la vie quotidienne, la politique et le politique, la solidarité née d'une expérience sociale et la projection instituée de décideurs ne sachant plus à quelle certitude se vouer,... La lutte contre le phénomène social de la pauvreté et la gestion des personnes en situation de pauvreté.

On assiste à un véritable renversement de perspective, "l'absurdité ne vient plus de la logique du capital, elle est la conséquence directe du désespoir des démunis...le conflit est un malentendu, provoqué par des erreurs d'interprétation de la situation.Plus la violence qu'il engendre s'amplifie, plus elle est le signe indubitable d'une démoralisation. La seule façon de l'empêcher est de "faire comprendre " c'est à dire de faire accepter ou digérer l'impératif de la résignation.En dehors de l'exercice civique de la compréhension mutuelle et de la négociation point de salut!...la meilleure façon de neutraliser les conflits demeure le recours perpétuel au principe de solidarité fondé sur la conscience collective du désarroi" (6).

Nos propos ne condamnent pas l'idée de solidarité mais en critiquent l'utilisation technocratique , l'avenir du travail social reposerait sur sa capacité à reconstruire de la solidarité là où elle a été détruite (la ville, le quartier , la famille etc.) , médiatique et son constat ininterrompu du désordre mondial sans autre perspective analytique et politique, quand elle tient lieu de solution et de projet .

La solidarité ne représente pas une approche spécifique des problèmes sociaux, elle est une dimension du lien social sur laquelle on peut s'appuyer pour travailler, lutter, construire...en somme reconstruire le politique comme art de gouverner la cité, et qui se renforce de ce mouvement.

Ce qui spécifie notre époque c'est l'inadéquation grandissante entre les demandes sociales qui émergent du champ social et les réponses institutionnelles disponibles, de plus en plus obsolètes. Le travail social consiste à entendre, comprendre et analyser les demandes afin de pouvoir répondre en utilisant les moyens existants ou d'en inventer d'autres , et ne consiste pas à modifier les demandes de façon à les faire correspondre à ce qui existe ou ce qu'on veut bien faire exister. Ce qui a pour effet de voir se creuser l'écart entre légitimité et légalité, désormais ce qui est légitime : se loger , travailler...n'est plus forcément une possibilité offerte à tous. Si la première position est une tentative de résolution des problè-

mes sociaux, la seconde relève de ce que P. Bourdieu appelle la reproduction sociale.

La gestion collective de la misère s'inscrit du point de vue des faits dans l'optique de la reproduction sociale, du point de vue des discours il s'agit d'afficher une volonté de transformation inaugurant une éthique de société : la solidarité comme ciment social et comme projet .

"Pour aller au- delà des manifestations apparentes...il faut évidemment remonter jusqu'aux véritables déterminants économiques et sociaux des innombrables atteintes à la liberté des personnes, à leur légitime aspirations au bonheur et à l'accomplissement de soi, qu'exercent aujourd'hui, non seulement les contraintes impitoyables du marché du travail ou du logement , mais aussi les verdicts du marché scolaire, ou les sanctions ouvertes ou les agressions insidieuses de la vie professionnelle.Il faut pour cela traverser l'écran des projections ouvent absurdes, parfois odieuses, derrière lesquelles le malaise ou la souffrance se masquent autant qu'ils s'expriment" (7). C'est dans le sens d'un tel engagement qu'à notre

C'est dans le sens d'un tel engagement qu'à notre avis il faut oeuvrer, un engagement fait d'une critique des représentations dominantes et spectaculaires qui s'imposent de plus en plus comme des vérités incontournables à prendre au premier degré, de la production d'un discours radicalement autre sur les mécanismes de domination, d'une implication qui consiste à "prendre parti en situation",

parce que "la construction d'une société nouvelle passe forcément par la création et l'adoption d'une subjectivité, de pratiques et d'images identificatoires nouvelles "(8).

"Parce que changer la vie reste toujours ce possible qui naît de l'impossible de chaque situation ", les acteurs sociaux ne peuvent se résoudre ni à une position gestionnaire même recouvert des

oripeaux de la solidarité, ni à la douce certitude du pire mais prendre le risque d'un engagement, car si aujourd'hui l'acte est risqué, il est de plus en plus difficile de se résigner...

Didier MARTIN

Psychosoclologue et sociologue dans un Centre de formation de travailleurs sociaux.

¹⁾ J. Donzelot Fayard, L'invention du social, essai sur le déclin des passions politiques, 1984.

²⁾ H.P. Jeudy dans Libération le jeudi 24 mars 1994.

³⁾ Ce n'est pas l'humanitaire en tant que tel qui est critiqué ici, mais un certain usage quand il remplace le politique ou promeut ses auteurs.

⁴⁾ L'expression est de M. De Certeau.

⁵⁾ E. Enriquez

⁶⁾ H.P. Jeudy, op. cit.

⁷⁾ P. Bourdieu dans, La misère du monde, le seuil, 1993.

⁸⁾ M. Benasayag et E. Charlton , Cette douce certitude du pire , La découverte/essais, 1991.

TRAVAIL ET RESEAUX DE PROXIMITE

Elements de mediation culturelle pour les femmes immigrees et emergence de solidarite locale.

«Si l'on convient qu'une société n'est pas développée si elle ne fournit pas à chacun sa place dans l'échange social, il y a lieu de forger un civisme de l'initiative et de la solidarité concrète

face à l'exclusion, sous toutes ses formes (chômage, dépendance de toute nature,...). Les sociétés traditionnelles ont su mettre en place de telles solidarités. Elles sont à l'évidence à réinventer dans nos sociétés démocratiques»

Guy Roustang (Rapport réalisé pour le Commissariat Général du Plan.⁽¹⁾

Parmi les remèdes que les pouvoirs publics ont tenté d'apporter au chômage devenu endémique, la création des emplois de proximité s'est révélée être un des plus efficaces. Ces nouveaux emplois de service apportent en outre au débat sur l'intégration sociale, un éclairage nouveau.

L'éventail des structures autorisées à gérer l'emploi de proximité (associations emplois familiaux,



Une salariée et une stagiaire d'Antinéa en activité chez des personnes âgées.

associations intermédiaires, entreprises d'insertion, régies de quartier, associations de services aux personnes, etc.) encourage les initiatives locales de lutte contre le chômage en répondant à une demande sociale insuffisamment couverte par l'intervention publique. Cette demande est liée à la progression démographique et à l'évolution des modes de vie qui font apparaître de nouveaux besoins. Le vieillissement de la population, la multiplication des foyers réduits à une ou deux personnes, le développement de l'activité professionnelle des femmes, l'augmentation du nombre de familles monoparentales, les difficultés des banlieues sont autant d'exemples nécessitant la création d'une activité économique de service.

A titre d'information, on signalera que 130 000 emplois ont été créés trois mois après l'application de la nouvelle loi. Ces emplois de service, qui constituent depuis la loi Aubry l'un des axes de la politique de lutte contre le chômage, ont

été soutenus concrètement par les mesures sui-

- Avantages fiscaux accordés aux particuliers qui utilisent du personnel pour des prestations d'aide familiale.
- Allègement substantiel des formalités d'embauche pour ces mêmes particuliers qui souhaitent être employeurs de leur personnel.
- Mesures spécifiques en faveur du secteur associatif qui gère les emplois de proximité dans le double but de développer l'emploi et de répondre à des besoins d'intérêt collectif, notamment en matière de garde d'enfants, de maintien à domicile de personnes âgées et d'entretien de l'environnement.

Création d'une Agence d'expérimentation nationale pour le Développement des Services de Proximité(2).

Recherche de nouvelles formes d'intégration

L'extrême flexibilité de ces emplois, qui d'une certaine façon assure leur succès, entraîne une forme de précarité et donne lieu à une polémique. De surcroît, ces emplois qui n'exigent pas de qualification particulière sont perçus dans l'opinion avec une connotation péjorative que traduit l'expression courante «petits boulots». Pour corriger cet aspect, certains responsables ont encouragé la création de filières de qualification. On observera cependant que d'autres professions n'exigeant pas de qualification particulière ne sont pas forcément déconsidérées dans l'opinion. En fait, la critique la plus sévère porte sur la nature même de ces emplois, principalement axés sur le service aux personnes. Ce que Gorz analyse comme «l'apparition d'une nouvelle domesticité» (3) mettant en garde contre le phénomène de dualisation de la société que ces emplois risquent d'engendrer dans ce contexte particulier du chômage où tous les dérapages sont possibles. A cet argument, d'autres opposent le concept «d'économie solidaire» en mettant en avant le fait que, faute de relance de l'économie de marché, il convient de trouver de nouveaux emplois pour pallier au problème de l'exclusion qui met en péril l'équilibre général de la société.

Il convient d'ajouter que la nouvelle réglementation des emplois de service favorise l'assainissement du travail au noir, pratique courante dans ce secteur. Ces nouvelles mesures apportent par conséquent une protection sociale et une réelle amélioration des conditions d'exercice de ces activités qui relativise la critique formulée par Gorz.

On notera que cette polémique déborde du cadre strictement économique et touche en fait aux valeurs fondamentales de notre société à savoir : le droit au travail, la citoyenneté, la solidarité, l'intégration des immigrés, pour ne mentionner que les thèmes les plus récurrents.

Pour illustrer ce débat, nous apporterons ici notre témoignage sur l'exemple concret de la création d'un service de proximité dans un quartier parisien du XXème, suite à une opération de réhabilitation importante.

Politique urbaine et développement d'une solidarité locale

ANTINEA (Antenne-Insertion-Emploi-Autrement) est une association loi 1901, fondée en 1992. Elle est agréée association intermédiaire par la préfecture de Paris, ce qui l'autorise à embaucher des personne dépourvues d'emplois pour les mettre à disposition de donneurs d'ordre, collectivités, entreprises ou particuliers avec des contrats à durée déterminée renouvelables et dont la durée globale ne peut excéder 750 heures par an sur un même poste. Le projet d'Antinéa visait à apporter une réponse locale au problème du chômage des femmes de faible niveau de qualification, en particulier des femmes immigrées, par la création d'un service d'aide à domicile en faveur des habitants du XXème et plus largement de l'Est de Paris. Ce projet a pu se concrétiser essentiellement en raison de la rénovation urbaine du XXème arrondissement et plus particulièrement de Ménilmontant.

Cette rénovation a provoqué une transformation radicale de la physionomie de ce quartier traditionnellement populaire. Elle a également provoqué un fort mouvement de population dans le sens de l'arrivée de classes moyennes et départ de classes populaires ne pouvant accéder aux logements rénovés, faute de revenus suffisants.

Ainsi, le service de proximité apporte-t-il dans ce cas précis une action réelle de lutte contre l'exclusion. D'un point de vue social ces emplois de type relationnel, favorisant la multiplication d'échanges entre différentes catégories de populations, contribuent à la restauration de la cohésion sociale entamée et militent en faveur de la sauvegarde de l'identité de ces quartiers dont la convivialité et la solidarité ont été célébrés par les chanteurs populaires : Piaf et Maurice Chevalier.

Réseaux de proximité, réseaux de solidarité

L'intérêt des services de proximité réside, audelà de leur objectif économique, dans leurs capacités à mobiliser des habitants dans la perspective du développement local. Ainsi à Antinéa, des bénévoles en activité ou à la retraite, sensibles à la question de l'insertion, ont proposé leurs services. Parmi eux, un ancien cadre du ministère de la coopération a mis en place la logistique de l'association. C'est cette même personne qui a su mobiliser en notre faveur un expert comptable d'une association nationale de bénévoles. D'autres bénévoles contribuent à réduire les charges d'Antinéa en offrant temps de travail et compétence :

- Une jeune femme, membre de l'association de parents d'élèves dans la ZEP, est venue rejoindre notre association pour agir à un autre niveau en faveur de l'intégration des populations défavorisées.
- Un universitaire d'origine algérienne, agrégé de mathématiques, a mis en place le service informatique.
- Un responsable de formation participe également au projet de l'association dans le domaine de la formation.
- Une responsable de l'association de gérontologie du XXème a assuré, à titre gracieux, une session de formation de sensibilisation aux personnes âgées.

Notre démarche s'inscrit dans une logique d'action collective et solidaire, c'est ce qui fait la singularité de ce type de structure où tout le monde est acteur :

- Solidarité par rapports aux femmes défavorisées en facilitant leur accès au travail.
- Solidarité de ces femmes vis à vis de la collectivité, par l'assistance qu'elles apportent aux personnes dans leur vie quotidienne.
- Solidarité des utilisateurs (collectivités ou particuliers) qui font appel à un service d'insertion plutôt qu'à un service privé. Beaucoup de ces utilisateurs sont venus à Antinéa, sensibilisés par l'objectif de notre association suite à des articles de presse.
- Solidarité enfin de la collectivité dans son ensemble, habitants et institutions diverses par la mise à disposition de moyens humains et financier.

C'est bien la conjugaison de toutes ces solidarités qui nous permet de parler ici d'émergence d'entreprises «d'économie solidaire» qui n'ont pas pour objectif la recherche du profit mais la viabilité économique. Social et économique se trouvent ainsi rapprochés au lieu d'être confrontés dans leur cloisonnement.

La vocation de médiation d'ANTINEA

Les structures d'insertion par l'économique assurent dans la société la fonction explicite de «passerelle» entre le monde du travail et les chômeurs dans le but d'une réinsertion des personnes qui cumulent des handicaps lourds (Rmistes, chômeurs longue durée, sortants de prison) et rejetés du marché du travail.

Médiation par le travail

Si Antinéa a été créée à l'origine pour permettre l'accès à un premier emploi aux femmes immigrées, elle compte aujourd'hui parmi les trente salariées régulières autant de femmes françaises ou de l'Union européenne que de femmes immigrées du Sud. Parmi les Européennes, beaucoup sont des réfugiées politiques de haut niveau qui ne trouvent pas d'emploi dans leur secteur (ce phénomène apparaît aussi avec les Algériennes qui fuient l'intégrisme). On signalera une sage femme albanaise dont les diplômes ne sont pas reconnus en France, et une Roumaine universitaire qui, lasse des promesses d'emplois non tenues, est venue offrir ses services de femmes de ménage.

En ce qui concerne les femmes immigrées du Sud, maghrébines et africaines, pour lesquelles le projet Antinéa a été conçu, l'objectif recherché était de leur permettre de réaliser un parcours d'intégration sociale et économique à partir d'un type de travail qui jouerait le rôle de médiateur.

Les emplois de proximité favorisent pour ces femmes une transition en douceur entre leur statut traditionnel de femme au foyer et un statut plus moderne de femme active. En effet, cette activité salariée, compatible avec leur vie de famille grâce à l'organisation du travail à la carte, correspond aussi à des tâches déjà familières et dans un environnement social et géographique connus.

Signalons aussi que l'existence d'un contrat de travail introduit entre les partenaires des relations médiatisées qui atténuent les rapports de domination. Nous pouvons aussi témoigner que le passage par la structure est apparu aux femmes immigrées comme un relais sécurisant dans le passage au monde du travail et comme élément médiateur.

Relais sécurisant parce que la structure les informe de leurs droits et les protège en leur garantissant le respect de la législation du travail qu'elles ne se sentent pas à même de maîtriser.

Elément médiateur parce qu'elles acquièrent à travers la structure une connaissance du monde de l'entreprise qui favorise, à terme, l'apprentissage de la culture du monde du travail. C'est également à partir de cette expérience que naîtront de la part des femmes un désir de formation, de qualification et de promotion personnelle qui n'étaient pas de mise dans la société traditionnelle.

Médiation par contacts culturels

En outre, ce qui est considéré d'une façon générale comme un échange social négatif dans le cas du travail domestique peut, quand il s'agit d'une femme immigrée, permettre des relations entre des catégories sociales très éloignées socialement, culturellement et économiquement. Au risque de choquer, on peut dire que ce type de travail peut contribuer à l'intégration des femmes immigrées, car il place ces dernières au coeur de l'intimité de la vie familiale française dans ses différents aspects (personnes âgées, groupes sociaux plus ou moins favorisés). Ce travail leur permet de s'imprégner d'un modèle culturel et de se forger des repères par rapport à l'identité française dans sa cellule fondamentale. Pour illustrer ces transformations culturelles, on citera l'exemple d'une femme marocaine qui, suite à son travail dans une famille française, a acheté un micro-onde alors que quelque temps auparavant elle n'en connaissait pas l'usage; on a observé comment, peu à peu, elle a modifié le mobilier de sa maison et même l'organisation de l'espace domestique par identification à des modèles empruntés.

Notre rôle consiste, pour l'essentiel, à créer des «conditions d'immersion» dans la famille française qui permettent aux femmes immigrées de comprendre la spécificité de la culture fançaise à partir d'exemples concrets, pris dans l'instantané de la vie quotidienne dans ses joies et ses tracas. Le fait même qu'elles interviennent pour soulager une autre femme dans l'organisation de sa vie familiale favorise le jeu des identifications;

c'est à partir de cette confrontation du modèle familial français avec le sien propre, que peut s'opérer, pour ces femmes, une transformation culturelle. Une telle transformation leur permettra de mieux comprendre leurs enfants davantage impliqués dans le milieu culturel français. Ainsi, même le modèle éducatif français est-il mieux assimilé grâce à cette «immersion»; elles prennent conscience, par exemple, que la liberté apparente dont jouissent les enfants -et en particulier les filles- est assortie de règles de conduite et d'une responsabilisation qu'elles ne comprennent que lorsqu'elles se trouvent à l'intérieur de la famille.

Par son statut au sein de la famille, la femme immigrée peut jouer un rôle important dans le processus d'intégration. L'élément qui était le noyau autour duquel s'organisait le repli identitaire (par absence de contact avec l'extérieur) est ainsi amené à réinvestir dans l'action de nouveaux référents culturels. Le travail induit, par ailleurs, une transformation culturelle du fait que la femme apporte, elle aussi, sa contribution au budget familial, ce qui du même coup transforme les rapports au sein du couple et introduit de nouvelles références dans le modèle éducatif. Il est aujourd'hui établi que les enfants, dont les mères travaillent, sont moins touchés par l'échec scolaire; on pourrait dire, par extension, que les enfants des femmes immigrées qui se trouvent, par leur travail, au contact avec des familles françaises seraient moins tentés par le repli identitaire. Mieux encore, nous avons vu des employées se proposer d'inviter ou de tenir compagnie à des personnes âgées isolées, en dehors de leurs obligations de travail. Surtout dans des périodes de fêtes où l'absence de l'entourage familial apparaît à ces femmes, en raison de leur culture traditionnelle, particulièrement cruel. Il nous semble reconnaître ici ces valeurs traditionnelles de solidarité que Roustand souhaiterait voir rétablies dans l'univers urbain de nos sociétés démocratiques.

Hanifa CHERIFI

Directrice de l'association ANTINEA, 36, rue Duris 75020 PARIS.

⁽¹⁾ Emploi-Croissance-Société, Rapport de Guy Roustang pour le Commissariat Général du Plan,

Documentation française, 1991.

⁽²⁾ ADSP: Agence pour le Développement des Services de Proximité, 7 rue Pouchet, 75017 - Paris.

⁽³⁾ Métamorphose du travail et quête du sens, André Gorz, éditions Galilée, 1991.

LES EFFETS SOCIAUX DE LA SOLIDARITE

LE CAS DU FOYER SOUNDIATA D'ALFORTVILLE

«Solidaire ou solitaire ?» (A. Camus)

La solidarité, un mot qui traduit peut-être, aujourd'hui, la bonne conscience que veut se donner une société où le clivage entre ceux qui occupent une place dans l'organisation sociale et ceux qui en sont exclus se fait sentir chaque jour davantage.

A quoi renvoie cette notion de solidarité, notamment dans les foyers de travailleurs migrants ? A-t-elle encore un sens par delà les relations de dépendance qu'elle semble impliquer ou bien est-ce un concept vide auquel il faut maintenant réinventer un contenu ?

Dans sa thèse, soutenue en 1893, sur la Division du travail social, E. Durkheim définit la notion de solidarité, entre conscience individuelle et conscience collective, en en distinguant deux types : la «solidarité mécanique» et la «solidarité organique»(1) . L'auteur explique que, du fait de la division du tra-

vail social, on passe d'un état où la personnalité individuelle est absorbée dans la personnalité collective (les individus se ressemblent), à un état produit par la division du travail (les individus diffèrent de plus en plus les uns des autres) 2 .

Ce détour par un classique de la sociologie nous incite à penser qu'il y a au moins quatre conceptions différentes de la solidarité se manifestant par des modes de sociabilité, c'est-à-dire des façons d'être en relation avec autrui:

1 solidarité communautaire (proche de la «solidarité mécanique» durkheimienne que l'on peut retrouver dans les sociétés lignagères dites «traditionnelles») dans laquelle il faudrait encore distinguer des degrés (en fonction de de la cohésion et de l'identité sociales).

2 solidarité volontariste et moralisante qui correspondrait, non à la réalité des relations communautaires, mais à des positions idéologiques renvoyant au mythe d'un paradis à retrouver. La volonté réitérée de relier des solitudes s'avère, souvent, non seulement inefficace, mais encore une tentative épuisante pour les personnes qui se sont investies dans cette entreprise.

3 solidarité citoyenne (à un certain stade de la «solidarité organique») où la liberté de la personne est concevable en terme de contrat social (3).

(1) «Il y a en nous deux consciences: l'une ne contient que des états qui sont personnels à chacun de nous et qui nous caractérisent, tandis que les états que comprend l'autre sont communs à toute la société. La première ne représente que notre personnalité individuelle et la constitue; la seconde représente le type collectif et, par conséquent, la société sans laquelle il n'existerait pas. Quand c'est un des éléments de cette dernière qui détermine notre conduite, ce n'est pas en vue de notre intérêt personnel que nous agissons, mais nous poursuivons des fins collectives. Or, quoique distinctes, ces deux consciences sont liées l'une à l'autre, puisqu'en somme elles n'en font qu'une, n'ayant pour elles deux qu'un seul et même substrat organique. Elles sont donc solidaires. De là résulte une solidarité sui generis qui, née des ressemblances, rattache directement l'individu à sa société». De la division du travail social, PUF, 1930, p. 74

(2) Ce second mode de solidarité «ne représente au contraire que nous dans ce que nous avons de personnel et de distinct, dans ce qui fait de nous un individu (...) chacun dépend d'autant plus étroitement de la société que le travail est plus divisé, et, d'autre part, l'activité de chacun est d'autant plus personnelle qu'elle est plus spécialisée» op. cit., p. 100,

(3) Nous sommes tentés de reproduire, îci, un fragment du Contrat social:»Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même, et reste aussi libre qu'auparavant. Tel est le problème fondamental dont le Contrat social donne la solution» (I, chap. VI-VII).

(4) Elle se manifeste par un mode de sociabilité que décrit assez justement Michel Hannoun: « Avec la montée en puissance de l'individualisme, la déliquescence de la pratique religieuse et la disparition des communautés familiales, l'homme, en tant que personne sociale et culturelle, est devenu à lui seul et pour lui seul, son horizon, sa propre religion. En son âme est une église où il prie chaque jour pour son destin dans l'espoir d'être plus heureux. Car c'est son bonheur individuel qui le préoccupe plus que tout (...) L'homme est égaré dans cette société qui ne lui offre plus de repère. S'il a gagné un sentiment de solitude, l'homme a perdu son sentiment d'appartenance à la communauté. Entre cette possession et cette perte existe une relation de cause à effet qui nourrit le rapport de solitarité existant désormais entre l'individu et la société». M. Hannoun Nos solitudes, Seuil, 1991, pp. 272-273.

4 solidarité éclatée ou «solitarité» (4) qui est la solidarité organique dans le cas extrême où il n'y a plus de solidarité, mais à la limite, seulement des individus développant des stratégies propres. Il se peut, cependant, que d'autres modes de sociabilité soient en train de se construire, dans le champ de la vie associative et particulièrement dans les réseaux.

Sur le terrain de nos interventions, (les foyers où vivent des Africains), nous nous sommes demandé quelle était la solidarité à l'oeuvre à travers nos propres actions, celles d'associations bénévoles et le système d'entraide des résidents eux-mêmes.

Situation des foyers

Un mot sur la situation actuelle des foyers de travailleurs migrants en Ile de France : ces structures d'hébergement sont de plus en plus surpeuplées (5), et le chômage des résidents (6) n'a pas cessé d'augmenter. En outre, malgré les promesses officielles (7), le personnel chargé de l'encadrement social est très insuffisant, dépourvu de moyens et isolé des autres services sociaux au niveau local.

Depuis de nombreuses années, la construction de nouveaux foyers est bloquée et, quand il y a réhabilitation du bâti, elle n'est souvent qu'une opération matérielle sans la moindre concertation avec les habitants et sans aucune reflexion sur la place et les liens du foyer avec la cité.

Comment donc «s'intégrer» lorsqu'on se trouve, comme dans l'exemple du foyer d'Alfortville (8), implanté dans une zone industrielle à l'écart de la vie sociale et géré par des institutions fortement cloisonnées? La communauté africaine y est, dans son ensemble, perçue à travers des images réductrices et systématisantes véhiculées par les médias (hygiène déplorable, drogue, délinquance, etc.). La situation semble la même pour ce qui est des familles et leur logement : la tendance est à la relégation. Dans le cas des foyers, c'est un collectif qui est exclu et non des individus isolés, ce qui arrive rare-

ment dans ces communautés originaires d'Afrique de l'Ouest où des liens étroits attachent solidairement les frères (9) africains entre eux. Comment intervenir dans des réseaux de solidarité dont le mode de fonctionnement nous est étranger? S'il n'est pas souhaîtable (ni possible d'ailleurs) de nous insérer dans ces réseaux communautaires, jusqu'à quel point sommes nous toutefois impliqués dans des relations solidaires avec les résidents du foyer? Nos actions (10) ont eu pour finalité, depuis fin 90, de relier davantage les systèmes d'entraides (11) déjà existants au sein de la population du foyer et dans l'espace ville-foyer entre les résidents et leurs frères (12) installés à Alfortville, en les faisant davantage communiquer (13). Il s'agissait aussi de valoriser les opérations de développement des villages d'origine en soulignant que la solidarité ici est liée à la solidarité là-bas. Il a paru également nécessaire d'ouvrir le fover à l'environnement urbain de façon à le désenclaver, à le rendre partenaire dans le cadre des politiques de développement de la ville et à l'associer aux manifestations culturelles et humanitaires de la commune. Nous avons également pensé qu'avec un groupe de résidents du foyer nous pouvions jouer un rôle de médiation en collaboration avec des associations et services sociaux.

Quelle démarche?

Il semble nécessaire de connaître, de façon plus approfondie les populations concernées en identifiant les difficultés qu'elles rencontrent (emploi, rapport avec l'administration, organisation à l'intérieur de la structure du foyer, etc.), mais aussi les projets individuels / collectifs (14) et les ressources à mobiliser pour réaliser ces projets, ce qui implique un diagnostic de la situation et une communication du foyer avec son environnement.

Actions de communication

Elles se donnent pour tâche de faire connaître les résidents en favorisant les contacts avec la popula-

(5) Le foyer d'Alfortville à un parc de 187 lits, actuellement 300 résidents originaires du Mali et du Senegal y habitent : « La SOUNDIATA (qui gére une vingtaine de foyers en lle de France) a un taux élévé de suroccupants, près de 70% en moyenne (...) L'AFTAM (...) héberge près de 8000 Africains pour 4800 lits offerts officiellement à cette population. » J.Barou : L'immigration en France des ressortissants des pays d'Afrique Noire, Rapport du group de travail interministeriel Ministere des Affaires sociales et de l'intégration. Juin 1992. p.73.

- (6) 30 % au foyer SOUNDIATA d'Alfortville
- (7) Circulaire de nov 1993 sur la politique de la ville et circulaire du FAS
- (8) cf les articles sur ce foyer («Travail social en interface», PEPS, n° 39, avril-juin, 92, pp.37-41 et : «Dévelopement de foyers, foyers de développement», PEPS, n° 41, jan-mars 93, pp. 15-17
- (9) Notion qui serait à préciser : il s'agit souvent de la famille au sens

large de ce terme. Il est important de noter que les familles sont paradoxalement plus isolées dans la ville. C'est pourquoi les week-end on les retrouve dans le foyer, participant aux fêtes, réunions, etc.. On peut affirmer, en ce sens que le foyer est un Centre culturel et social qui en lui-même joue souvent un rôle régulateur au sein de la communauté. (10) cf les articles précédents

(11) C'est là une différence importante avec l'action sociale en direction d'autres populations : elle a à s'insérer elle-même dans un tissu de solidarités traditionnelles. C'est dire que le travailleur social doit comprendre le sens de ces solidarités

(12) cf note 9

- (13) cf. l'article rédigé par les résidents du foyer : «Le foyer d'Alfortville communique», PEPS, n° 41, jan-mars 93, pp. 23-25
- (14) Les projets de développement villageois au pays d'origine mais aussi les modes d'intégration en France

tion locale et ses élus, en soulignant les difficultés mais aussi les réalisations communautaires et associatives : il fallait aider les uns à mieux connaître les réalités de la ville et permettre aux autres de mieux comprendre le fonctionnement des communautés.

C'était là un premier acte de solidarité (15) de la part de bénévoles (16) qui ont travaillé sans attendre des moyens supplémentaires de la part des institutions. Cette communication était susceptible de créer des liens et susciter des actions en relation de réseau avec les résidents.

Constitution de réseaux

Il s'agissait de consolider le processus de participation et d'intégration amorcé avec les membres de la communauté malienne et d'accompagner des projets en cours de réalisation, d'opérer des médiations entre l'administration et les intéressés. Dans ce but, nous avons contacté des structures associatives existant dans l'environnement, (CCFD, Secours Populaire, AICF, Migrations-Santé, associations culturelles diverses), ou des organismes publics (collectivités locales, chef de projet DSU, centres socioculturels, services sociaux, FAS, Ministère des Affaires sociales, etc.) de même que des ONG (GRDR, Groupe de Recherche et de Développement Rural, par exemple).

Les instances dirigeantes de l' organisme gestionnaire ont été régulièrement informées et, à travers eux, l'UNAFO (Union Nationale des Organismes gestionnaires de Foyers) a pris connaissance de notre entreprise.

Quels sont les résultats obtenus ?

A l'intérieur du foyer, la dynamique communautaire et associative a été renforcée (valorisation du Comité des sages), création d'une Commission de la vie associative, Commission santé, troupe de musique, atelier d'écriture, équipe de football, et plus tard, la création de l'AFMADI (17). Ces différents groupes comprennent des résidents mais aussi des membres de familles habitant à Alfortville, les femmes maliennes, représentées par leur association (Association des Femmes Maliennes d'Alfortville), ont également participé aux différentes actions. Des journées «portes ouvertes» ont permis d'accueillir des membres d'associations locales, représentants d'institutions, lors de fêtes ou débats et à l'exterieur du foyer, dans la ville, les résidents ont organisé des manifestations culturelles et des rencontres avec des

partenaires éventuels. On note également la mise en place de stages de danse à la MJC ou des débats avec les travailleurs sociaux du Service de la Petite Enfance

Dans ces relations interpartenariales, les membres d'associations humanitaires locales (Secours Populaire, CCFD, AICF), se sont fortement impliqués et ont créé l'AFMADI avec les résidents Maliens et les intervenants sociaux. Le GRDR, Migrations Santé, et une AS du SSAE s'y sont associés, travaillant régulièrement comme prestataires de services. Il faut citer aussi des alliances ponctuelles (MJC, Service Petite Enfance, service culturel de la municipalité, commissariat, église). En outre, des groupes (équipe de football) s'insèrent régulierement dans des structures sportives, ou culturelles (la troupe de musique, animant les stage de danse africaine à la MJC,...). D'autres personnes, à titre bénévole, se joignent aux actions : étudiants poursuivant leur recherches sur ce terrain, un journaliste, etc.).

Le monde du travail social, des associations et la communauté africaine ont été ainsi mis en relation, constituant une association indépendante de l'organisme gestionnaire, tout en restant en lien avec lui. Il en résulte une présence plus importante de la communauté au niveau local (le diagnostic du Contrat d'agglomération commandité par la Mairie à un cabinet extérieur en témoigne) et une certaine reconnaissance du foyer comme lieu de médiation entre les familles habitant en appartement et des services municipaux.

Une gestion difficile, des effets pervers

S'il y a un indéniable décloisonnement institutionnel sur le terrain, en revanche, les contacts avec des décideurs et financeurs se révèlent plus difficiles et, pour le moment, infructueux malgré l'existence d'un Contrat d'agglomération et d'un Contrat de Ville. L'action solidaire engagée, est bien difficile à réaliser : les populations ne sont pas vraiment connues et restent souvent mal informées de leurs droits et des possibilités existantes sur la ville, bien qu'elles fassent partie de la commune depuis dix ou vingt ans. Il y a donc de part et d'autre des changements à opérer. Le renforcement des dynamiques communautaires peut être un levier puissant pour l'intégration individuelle et collective, les valeurs traditionnelles fournissant des repères clairs, mais il peut aussi agir comme un frein s'il produit une ferme-

⁽¹⁵⁾ cf l'article : «Dévelopement de foyers, foyers de développement», PEPS, n° 41, jan-mars 93, pp. 15-17

⁽¹⁶⁾ le directeur du foyer, membres d'associations, résidents, étudiants, un sociologue, etc.

^{(17) (}Association Franco-Malienne d'Alfortville pour le Dévéloppement et l'Intégration

⁽¹⁸⁾ Cf l'article PEPS, n°39, «Travail social en interface», p. 39 (19) Pour la sociologie, Seuil, 1974, pp237-239

ture de la communauté sur elle-même. L'information et la sensibilisation de cette dernière doit donc être permanente et les leaders associatifs africains (18) ainsi que les intervenants sociaux doivent veiller à ce lien.

Par ailleurs, l'adhésion apparente aux logiques communautaires peut parfois cacher une profonde incompréhension de la part des Français : paternalisme, imposition de modèles préconstruits de l'organisation, conception occidentalocentriste de l'efficacité, etc. Autant de manifestations de ce que nous appelions, plus haut, «solidarité volontariste» ou «moralisante» qui peut être parfois d'une violence extrême, même si elle part de «bonnes intentions». La phase de diagnostic (identification des difficultés, des ressources et de la mobilisation) s'est déroulée de façon satisfaisante avec les résidents du foyer, sauf pour ce qui concerne les familles plus difficiles à contacter. A l'inverse, (bien que bon nombre d'actions se sont poursuivies) la phase opérationnelle s'est heurtée à d'importants obstacles : gestion difficile, trop de projets menés de front, approche trop volontariste avec peu de prévision des moyens financiers et techniques nécessaires.

Quant au travail d'accompagnement social en individuel, il donne des résultats intéressants, mais risque aussi de renforcer des stratégies individuelles désolidarisantes : les projets individuels et de petits groupes qui avaient été favorisés, mettent actuellement en danger la dynamique collective en opérant des fractures au sein du groupe. Un projet d'actions au bénéfice d'une communauté elle-même solidaire pour ses membres est une entreprise difficile, non seulement au plan technique, mais surtout en ce qui concerne le sens global à donner à ces actions.

Il faudrait ajouter à ce bref bilan, le manque de moyens et de temps un suivi effectif des projets initiés.et le fait que l'association n'a que peu de membres «actifs». On constate un certain essouflement et même de l'épuisement, chez les bénévoles. Quant aux institutions, elles restent encore trop éloignées du terrain pour permettre d'apporter reconnaissance et appui efficace à de telles actions.

Solidarité autrement

Solidarité, un mot qui resurgit dans un contexte de crise et qui masque une absence de solution plus qu'il n'indique une démarche sensée. On se paie de mots et ce, de plus en plus, au fur et à mesure que l'on ressent avec angoisse une profonde perte de sens et de lien social. Y a-t-il de «nouvelles solidarités», aujourd'hui, ou bien ce nouveau «look» n'est-il qu'un leurre qui masque une opération pour reproduire un ordre ancien? Tout nous signale, en effet, une accentuation des désarticulations sociales et une individualisation croissante des modes de vie.

A-t-on le droit de rêver à des nouvelles pratiques solidaires dont le but serait de rendre l'usager acteur?. C'est ce qui pourrait, à notre sens donner une nouvelle légitimité à l'intervention sociale dans le champ de l'immigration, mais comment y arriver? Nous avons vu que les actions menées auprès des résidents étaient loin d'être un succès. Peut-être avons-nous, nous-mêmes, été fascinés par cette communauté et avons-nous voulu reconstruire l'action sociale sur le modèle d'une telle solidarité.

Il peut maintenant y avoir, pour nous, une autre expérience à tenter : celle de l'inscription du politique dans le travail du social afin de donner sens et cohérence aux actions solidaires, qu'elles ne se réduisent pas à un colmatage provisoire, mais se constituent en projet de changement.

Repolitiser le social par des «solidarités engagées»

L'idée d'une citoyenneté solidaire où l'on passerait d'une action formelle (institutionnalisée) à une action plus informelle, à la limite de la marginalité, est-elle concevable aujourd'hui? Comment, dans cette perspective, l'intervention sociale pourrait-elle être considérée comme une pratique solidaire? Quelle serait alors l'implication des intervenants et faudrait-il nécéssairement réintégrer cette dimension solidaire dans une logique institutionnelle? Quels en seraient les effets en terme d'identité professionnelle? Enfin n'y a-t-il pas danger, comme nous l'avions signalé, à rentrer dans ces rapports solidaires avec les usagers; le praticien ne risque-t-on pas de s'y retrouver soi-même piégé? Ces questions, les praticiens du travail social doivent se les poser.

Nous avons besoin d'un programme cohérent pour une solidarité sociale qui soit une solidarité engagée. C'est peut-être là aussi que réside la tâche du sociologue aux côtés du travailleur social, comme l'écrit A. Touraine: «La sociologie est un rappel contre tous les pouvoirs à la réalité des relations sociales détruites ou masquées» et se donne pour fin d'»atteindre la société en acte, en critiquant l'ordre et le pouvoir» (19).

Il s'agit donc, pour nous, de ne pas continuer à préserver un équilibre précaire, mais de contribuer au changement de l'action sociale par des interventions innovantes en s'engageant d'une part dans une critique institutionnelle, d'autre part en articulant projets et pratiques individuelles d'insertion avec le sens actuel des dynamiques collectives. Il est temps de passer d'une logique d'assistance à une logique de développement social.

D. CURBELO travailleur social et directeur de foyer
J.L. DUMONT sociologue

A. C., CA MARCHE!

Curieusement, et conjointement à la multiplication des déclarations de bonnes intentions, la situation de l'emploi n'a cessé de se dégrader, entraînant une exclusion massive d'un nombre grandissant d'individus et de familles.

Depuis plus de vingt ans, la «classe politique» (toutes tendances confondues) prétend régler, entre autres, les «problèmes» du chômage et des exclusions. En developpant, au cours de ces derniers mois, le thème maintes fois utilisé de «la prochaine sortie du tunnel». L'équipe en place ne rompt pas avec cette tendance : tout comme les gouvernements de la fin des années soixante-dix, le Premier Ministre et ses collaborateurs nous annoncent un retour imminent de la croissance qui, bien évidemment, aurait des effets positifs sur l'emploi et les conditions de vie de tous.

Officiellement, on dénombre environs 3,3 millions de chômeurs. Diverses organisations politiques et syndicales considèrent que ces chiffres sont falsifiés et estiment que le nombres des sans-emploi avoisinerait 5 millions.

Ces premiers chiffres ne donnent cependant qu'une idée très partielle de l'état de précarité régnant en France. Le CERC a récemment publié un rapport (intitulé «Vulnérabilité et risque d'exclusion») beaucoup plus alarmant. En effet, et d'après cet organisme de recherche dont il est difficile de contester les travaux,

12 millions de personnes se trouveraient dans «une situation de vulnérabilité économique et sociale» (parmi celles-ci, 3 millions vivraient avec moins de 2700,00 Frcs par mois).

C'est principalement à partir de cette «triste réalité» et de l'incapacité des «politiques professionnels» à proposer des solutions cohérentes, qu'a émergé l'idée,

à priori utopique, d'organiser un mouvement social regroupant chômeurs, salariés, associations de divers horizons, organisations politiques et syndicales. A l'issue de plusieurs mois de débats naquit, fin octobre 1993, le «Collectif Agir ensenble contre le Chômage» (plus connu sous le sigle A. C.). A ce jour, ce collectif rassemble plus de soixante-dix associations ou organisations ainsi que des individus non organises.

A l'exception de quelques fédérations de la CGT et CFDT, il est à remarquer l'absence des organisations et partis de la «gauche traditionnelle. Jusqu'à présent, le PCF, le PS, le Mouvement des Radicaux de Gauche, tout comme les principales centrales syndicales ont ignoré l'initiative.

Comme le lecteur peut l'imaginer, ce Collectif entend mobiliser tous ceux qui veulent» en finir avec le chômage, les exclusions, et la résignation», comme le précisait C. VILLIERS, Porte parole d'A.C, lors d'un débat le 26 mai 1994 (Université Paris VIII). Après avoir développé l'implantation de Comités locaux (il en existe plusieurs dizaines dans toute la France), A.C a retenu l'organisation d'une grande marche nationale au printemps 1994.

Parties de différentes régions de France, 5 marches ont convergé pour se retrouver à Paris le 28 mai 1994.

Le choix de ce mode d'action paraît relever tant de préoccupations pragmatiques que symboliques :

· Marcher, être debout, tend à rompre avec l'attitude de résignation tant répandue face au chômage et aux exclusions que beaucoup (exclus ou non) ont adopté au cours de ces dernières années. Cela s'est avéré plus particulièrement vrai pour les «marcheurs» qui ont sillonné les villes et les campagnes durant plusieurs semaines : comme certains d'entre eux ont pu me le préciser, la participation à la marche leur a permis de réacquérir une dignité, un esprit combatif, et surtout l'espoir d'un possible changement encore à venir. Lors de son intervention à la fin de la manifestation, André (un marcheur) soulignait : «Avant, j'avais la honte, maintenant j'ai la tête haute. Grâce à A.C, je dis aujourd'hui à la socièté française : face à la misère, il faut être debout. Les Allemands ont fait tomber le mur de Berlin, nous ferons tomber le mur de la richesse de France».

• Par ailleurs, l'organisation de cortèges parcourant le territoire national a permis de développer la mobilisation et surtout de lui donner une visibilité.

Bien que cette initiative ait été relativement ignorée par les grands médias nationaux, la Marche (ou plutôt les marches) a «fait remuer les choses» sur son passage. Les rencontres avec la population (généralement chaleureuses), et les élus (qui ont été quelquefois plus tendues) ont sans aucun doute contribué à raviver une dynamique revendicative en voie d'extinction.

Au cours de la journée du 28 mai, plus de 25 000 personnes se sont retrouvées à Paris (entre Bastille et République) pour manifester leur volonté d'en «finir avec le chômage et les exclusions» conséquentes. Là encore, la gauche traditionnelle était particulièrement absente : excepté Messieurs Julien Dray (Député PS) et Charles Fiterman (Communiste critique) qui ont osé une brève apparition, les leaders de l'opposition et des grandes organisations syndicales avaient visiblement oublié le rendezvous.

Le pouvoir politique en place n'a pas fait preuve d'une attitude plus avenante à l'égard de ce mouvement : une demande de rendez-vous avait été adressée à la Présidence de la République qui a refusé de rencontrer toute délégation et renvoyé vers les services du Premier Ministre. Ces derniers ont adopté la même stratégie d'évitement en renvoyant la demande d'entrevue vers le Ministère du Travail. Le Ministre du Travail n'a pas daigné recevoir la délégation et a délégué un membre de son cabinet pour cette tâche visiblement embarrassante. Comme le soulignait H. Constancias (animateur du Mouvement National des Chômeurs et des Précaires) «cela montre bien avec quelle ironie ceux qui ont le pouvoir économique et politique traitent effectivement ceux qui sont dans la misère».

La conduite de l'«establishment politique» (qu'il s'agisse des politiques au pouvoir ou dans l'opposition) n'est guère étonnante : outre le fait qu'A.C exprime clairement sa défiance à l'égard de la classe politique traditionnelle, ce mouvement a l'impertinence d'imposer un débat public que personne tout au moins dans le petit monde des «hommes de pouvoir» ne souhaite voir engagé.

Contrairement à bon nombre d'initiatives qui se sont limitées à proposer un accompagnement à caractère social des phénomènes d'exclusions, A.C pose de manière explicite le problème sur un plan politique. En effet, la «plate-forme» retenue par les collectifs comprend non seulement des mesures d'urgence (telles que l'exigence d'un accès gratuit aux

transports pour les chômeurs), mais aussi des revendications visant à une transformation notable de l'Ordre social et économique.

Les interventions qui ont eu lieu à l'issue de la manifestations

du 28 mai sont particulièrement illustratives de cette dimension du mouvement.

Plutôt que d'en présenter une mauvaise synthèse, le choix a été fait ici de retranscrire quelques extraits des prises de parole :

- Un marcheur présente un texte commun élaboré par la marche du Sud-Est :
- « Le droit de vote existe à 18 ans le droit à un revenu décent doit aussi exister à partir de 18 ans Nous sommes pour le temps libre et autonome avec un juste revenu.

Nous estimons nécessaire le partage du travail, sans réduction des revenus, et avec embauches correspondantes. Il s'agit de partager et redistribuer la richesse, non de partager la misère.

Le droit à l'activité doit être reconnu et effectif, avec un revenu décent pour tous et toutes.

Nous exigeons la reconnaissance et la responsabilité des associations de chômeurs et précaires. Leur présence à parité avec les syndicats et le patronat dans toutes les instances (Assedic, Unedic, Conseil économique et social) au niveau local et national.

Nous sommes pour des mesures d'urgences, dont nous sommes conscients qu'elles ne sont que des mesures de gestion de la misère. Mais nous les estimons nécessaires dans l'attente de solutions alternatives:

- Transports gratuits pour les chômeurs et précaires.
- Franchise postale pour les chômeurs et exclus,
- Moratoire instituant le gel complet des licenciements ,
- Concernant le logement, qui se révèle être une question essentielle aujourd'hui, nous exigeons l'arrêt immédiat des expulsions, des coupures d'eau, d'électricité,de gaz et de téléphone,
- Nous exigeons l'application immédiate et généralisée de la loi de réquisition des bureaux et logements vides,
- Nous exigeons le droit à un logement décent et choisi, pour avoir le droit de vivre en famille,
- Nous exigeons le droit de vivre et de se cultiver au pays, par notamment le maintien des activités sociales en milieu rural,

Notre optique est mondialiste, nous demandons le gel de la dette,

Nous refusons clairement et fermement les exclusions politiques, pour un accès de tous les résidents et résidentes à une citoyenneté active, avec comme mesure immédiate le droit de vote pour tous les résidents étrangers aux élections locales au début.

Il s'agit pour nous d'inventer le nouveau modèle de démocratie dont nous avons besoin, avec le droit de participation, de contrôle et de décision à tous les niveaux ; pour une démocratie directe ; pour qu'enfin l'économie et la politique soient au service de l'homme et non l'inverse.

Nous affirmons que la valeur centrale de notre société est l'être humain...»

Par la suite, Nathalie de la marche du Nord/Pas de Calais précisera :

«Il est urgent aujourd'hui de prendre des dispositions radicales pour partager la richesse. Aujourd'hui, et après le 28, nous serons toujours là pour le crier. Arrêtons le dialogue et agissons tous ensemble...»

Bien entendu, les marches et la manifestation nationale ne sont en rien un aboutissement mais plutôt une première étape. Developper la mobilisation, engager d'autres actions, tel est l'espoir des animateurs du Collectif. Très prochainement, A.C précisera les perspectives retenues pour les mois à venir.

Du fait de la raison d'être de ce mouvement et de ses modalités d'organisation, l'auteur de ce modeste article ne peut qu'inciter les lecteurs à soutenir, ou mieux, à rejoindre le collectif A.C. Il est en effet regrettable que les intervenant sociaux (quelque soit leur statut) soient restés extérieurs à cette initiative qui, et c'est là sans aucun doute son originalité mais aussi son intêret, se propose :

- De réinstaurer une logique démocratique (terme entendu dans son acception première). Associer étroitement les personnes principalement concernées (ceux que l'on dénomme généralement les exclus et que l'on a tendance à considérer comme «objet» des politiques sociales) à la reflexion et à l'action constitue la première expression de cette volonté encore trop rare.
- De poser les problèmes d'exclusion (chômage y compris) sur un plan non plus uniquement social (ou assistanciel) mais aussi et surtout politique.

Jean-Jacques DELUCHEY

- Ci-après, vous trouverez le «Serment du 28 juin 1994» que vous pouvez signer et renvoyer à:
- A. C. / NATIONAL BP 74 75960 PARIS Cedex 20 tel: 44 93 01 77
- Pour tous renseignements sur les comités locaux prendre contact aux coordonnées indiquées ci-dessus.

SERMENT DU 28 MAI

Ce 28 mai 1994, nous voici rassemblés à Paris.

Nous venons de toutes les régions de France, des villes et des campagnes, hommes et femmes, chômeurs et salariés, jeunes et retraités, français et immigrés.

Tous et toutes, quelle que soit notre situation, nous avons décidé de nous mettre en marche parce que nous refusons l'inertie et la désespérance.

Nous déclarons l'exclusion hors la loi. Nous tenons pour illégal tout ce qui concourt à la mise à la marge d'un être humain : les expulsions, les contrôles qui harcèlent les chômeurs, la privation de soins, les coupures d'eau, de gaz, d'électricité - cette guérilla inlassable menée contre les plus faibles et les plus démunis.

Rien, ni personne, ne peut prévaloir sur le droit inaliénable de chacun et de chacune de voir reconnue sa place dans la société, de voir mis en oeuvre son droit à un emploi conformément à la Constitution, ses droits à un revenu décent, à un logement, à la formation et à la culture.

Nous refusons la logique mortelle d'un système qui annule l'avenir et met en péril la démocratie. L'économie doit être au service des hommes et des femmes et non l'inverse. Nous refusons une répartition des richesses qui fait les riches toujours plus riches et les pauvres toujours plus pauvres. Nous voulons changer de logique parce que l'avenir de notre société et celui de la démocratie sont en jeu.

Ensemble nous exigeons une réduction massive du temps de travail, les 35 heures tout de suite vers les 30 heures, avec création d'emplois correspondant et sans aggraver les conditions de vie et de travail.

Ensemble, exigeons l'arrêt des licenciements et des suppressions d'emplois.

Ensemble exigeons que soient créées les conditions de l'accès de tous et toutes à la formation et à la culture.

Ensemble exigeons que les chômeurs soient représentés partout où leurs intérêts sont en Cause. Cette manifestation n'est qu'un commencement. A travers nos organisations, nos associations, nos collectifs, nos réseaux, nos relations, nous allons élargir notre action : nous voulons en finir avec la résignation et le chacun pour soi

A tous et toutes nous disons : ne vous résignez pas ! N'acceptez pas ! S'enfermer dans son malheur et dans sa solitude ce serait consentir à la défaite. Nous sommes des millions à subir l'injustice. C'est ensemble que nous allons agir !

Le chômage, la précarité et les exclusions nous volent notre présent. Toutes et tous ensemble nous allons nous battre pour les abolir. Toutes et tous ensemble nous allons réinventer l'avenir!

SOLIDAIRES ET CITOYENS ?

L'exemple du Reseau d'Échanges Reciproques de Savoirs des Ulis

La solidarité a une connotation misérabiliste aujourd'hui. On nous demande d'être solidaire de ceux qui manquent de quelque chose car nous avons et eux n'ont rien. Faut-il faire pour ou avec ? Assister ou rendre responsables, capable d'agir sur soi-même et sur le collectif ? L'action des Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs serait une réponse à ces interrogations.

Qu'est-ce qu'un réseau d'échange de savoirs ?

Du point de vue conceptuel le terme réseau, nous renvoie à l'idée de filet, entrelacement, tissu, ensemble où chacun tient le tout qui tient à son tour chacun. Être en réseau, c'est être lié, relié aux autres. Quant à l'échange (1), il s'agit d'une opération par laquelle on donne et on reçoit, on se fait des envois, des communications.

Parler des réseaux d'échanges, c'est parler de rapports avec autrui.

«Les réseaux d'échanges de savoirs sont constitués de personnes, en association ou non, dont le but recherché et avoué est la valorisation de chaque individu par la recherche de moyens lui permettant de transmettre ses savoirs (2), d'acquérir des savoirs dans un échange réciproque» (art. 1 Charte des Réseaux)

Souhaila vient du Liban. Depuis un an elle fait du français avec Marie-Rose, retraitée, mère de huit enfants. Elle offre depuis peu l'arabe à 3 femmes. A la fête du réseau, en voyant Marie danser «la sevillane», elle est allée chercher une cassette

de musique de son pays. A son retour, elle s'est mise à onduler des hanches, nous avons suivi et nous avons scandé en frappant dans nos mains. Un moment fort et chaleureux. En lui communicant notre enthousiasme, elle nous a avouée : «Je n'avais pas dansé depuis que je suis en France!» Véronique fait une offre en anglais, demande le russe et souhaite monter un groupe santé. Le même jour, après avoir tenté la danse orientale, elle m'a dit : «Je n'avais jamais osé danser en groupe devant les autres.»

A la différence du commerce qui échange des objets et des marchandises, les réseaux échangent du savoir, provoquent des connaissances, tissent des rapports sociaux. L'article 3 de la Charte des Réseaux stipule : «Si éventuellement, une cotisation pour l'organisation des échanges peut être sollicitée, dans tous les cas, les échanges sont démonétisés».

Des personnes peuvent ainsi rentrer dans le projet sans avoir à payer et sans être stigmatisés par leur dépendance à l'égard des services sociaux.

Marie-Claude, sans emploi, mère de plusieurs enfants, fréquentant assidûment les services sociaux de la ville, vient à la table ouverte (3) comme tous les mercredis. En lisant le panneau des offres et des demandes affiché dans le hall du centre social, elle a repéré l'offre de Moustapha en électricité. Étant à cette table ouverte ce même jour, elle a manifesté son intérêt pour cette offre, sans avoir repéré que cela faisait partie d'un échange de savoirs. Je lui ai alors expliqué le fonctionnement du réseau. Elle m'a demandé d'être mise en relation avec Moustapha et l'échange a eu lieu chez elle. Plus tard, lors d'une réunion mensuelle, elle a exprimé un de ses savoirs : Marie-Claude connaît beaucoup de points de tricot et prend conscience qu'elle peut les offrir.

La première question que peut se poser quelqu'un qui souhaite acquérir un savoir, l'apprentissage du français par exemple, est la suivante : «Ai-je assez de revenus pour acheter ce service ?». La réciprocité dans les réseaux permet à cette personne de se poser différemment la question : «Qu'est-ce que je vais pouvoir donner ?». Bien sûr la réponse peut être «Rien». C'est là qu'intervient le repérage des savoirs réalisé par le bénévole de l'équipe d'animation ou le travailleur social en lien avec cette équipe (voir Médiations et solidarités).

Un échange est psychologiquement terminé par la réciprocité.(4) Hoschang, étudiant Iranien, va voir Maryse régulièrement pour perfectionner son français écrit avec le support de sa thèse. Il s'est senti redevable jusqu'à ce qu'il puisse offrir la connaissance de la culture Persane, à un groupe.

«Dans ces échanges réciproques de savoirs, on facilitera la possibilité d'entrer en relation entre individus, y compris par le fait que l'on peut commencer à apprendre avant d'enseigner (et viceversa) et que l'on saura prendre le temps nécessaire pour arriver à l'indispensable réciprocité.»(art. 2 Charte des Réseaux). Le terme réciproque peut paraître redondant au côté du mot échange mais il ne fait qu'affirmer plus nettement le terme échange et pourrait induire des nouvelles formes de solidarité.

En effet, la réciprocité est l'action de plusieurs sujets les uns avec les autres, accomplie et reçue par chacun d'eux, qui implique entre deux personnes ou deux groupes (un échange de sentiments, d'obligations, de services ou de biens semblables). Elle a pour synonymes : mutuel, contrat bilatéral, entraide, solidarité, partage de part et d'autre, des deux parts, relais, permutation...

En postulant l'équivalence des savoirs qui font l'objet d'échanges réciproques, c'est l'équivalence des humains qu'on affirme, c'est leur égalité.

La réciprocité, du fait qu'elle ne donne pas seulement des droits mais aussi des devoirs, est une reconnaissance explicite de sa parité, de ses ressources, de ses richesses, de son égalité de valeur sociale. Elle apparaît comme un catalyseur particulièrement efficace de cette relation d'aide conçue comme restauration de l'égalité de l'autre (5). Pour les réseaux, la réciprocité est une méthode pédagogique et beaucoup plus, un principe, une exigence. En suscitant l'obligation de transmettre son savoir et de témoigner de son échange, on amène un sentiment de solidarité. C'est une réelle obligation morale. La réciprocité serait un fait et la solidarité sa conséquence.

En outre, la réciprocité ouvre les portes de la curiosité palliant ainsi à certaines carences du système scolaire. Elle a un rapport profond avec l'empathie, se mettre à la place de l'autre pour mieux le comprendre. Si on développe en soi l'attitude d'empathie, on ne peut que souhaiter à l'autre les positions, attitudes etr rôles positifs déjà vécus par soi-même.

Une démarche volontaire

Au départ il suffit de formuler une offre et une demande de savoir et de les faire connaître au réseau le plus proche de chez soi. Toute personne qui vient dans un réseau a quelque chose à demander et à donner au groupe.

Pierre n'habite pas la ville. Il a connu les réseaux par une émission de télé. Il a pris contact avec le réseau des Ulis, celui le plus proche de chez lui. Quant à Olabisi, elle a connu le réseau par une copine de son quartier et Eric, lycéen, par une amie de sa mère. Ils sont venus au réseau parce qu'ils avaient des demandes et très vite, ils sont entrés en échange de savoirs en tant qu'enseignant et enseigné.

On n'entre pas dans la pratique des Réseaux sans un réel investissement, un engagement libre de soi même et à l'égard des partenaires. Cette pratique implique par conséquent une responsabilité vis-à-vis du projet collectif, qui est aussi une responsabilité envers son propre destin, et cette responsabilité part d'une volonté affirmée, consciente, elle se construit aussi en permanence, se renforce au fur et à mesure de la pratique des échanges(6). Sur le plan organisationnel, lieux et temps se négocient lors de la mise en relation. C'est un accord mutuel avec les deux parties. Les personnes choisissent le moment de la journée mais aussi la durée de l'échange. Celui-ci n'est pas un instrument de mesure. Suivant ce qu'on veut, cela prendra plus ou moins de temps selon le savoir et sa capacité à apprendre, en offrant ou recevant. En rien il n'entre en jeu dans la valeur du savoir. On part du principe que tout savoir est utile à partir du moment où il est demandé.

C'est ainsi que Claudine, dans deux ans à la retraite, pourra demander le traitement de texte informatique en offrant la technique de stérilisation dans le groupe cuisine. Que Marion, collégienne pourra offrir le jeu de UNO contre l'apprentissage du piano avec Eric, lycéen. Que Mohamed proposera les maths contre la technique du massage du visage.

Médiations et solidarité

Dans un système d'apprentissage, il faut de la relation : on n'apprend pas tout seul. Dans les réseaux il faut un enseignant et un enseigné mais aussi une médiation. La médiation, occasion de relation et séparation (7), processus d'apprivoisements, recherche de bonnes distances, édification de ponts pour de meilleures relations, est nécessaire au bon fonctionnement du réseau mais aussi constructrice de réseaux de relations.

L'objet médiateur peut être une personne, un groupe, une situation, une activité, un savoir. Des personnes témoignent de leur propre plaisir, de ce que cela a changé pour elles et de l'importance personnelle des réseaux. Par leur témoignage, elles font médiation. Les réunions mensuelles, les fêtes, les permanences sont des occasions de possible médiation. L'équipe d'animation du réseau des Ulis réalise aussi des temps formels de médiation : repérage de savoirs, mise en relation et suivi.

A la dernière réunion mensuelle du réseau des Ulis, les participants ont témoigné et des médiations ont eu lieu: Françoise, sans emploi, d'origine française, fréquentant assidûment l'église de la ville, assiste pour la première fois à cette réunion. Désirant partir au Maroc, elle exprime une demande de conversation marocaine. Françoise connaît l'espagnol, le propose comme offre et voudrait s'intégrer à un groupe «repères psychologiques» car elle dit ne pas comprendre ce qui se passe chez elle. Faïza, jeune femme mariée, sans enfant, d'origine algérienne, travaillant à mi temps dans une brûlerie de café, offre l'arabe, demande de mieux parler le français; Françoise lui propose son offre. Faïza demande également la conversation anglaise et vient à cette réunion pour rencontrer Olabisi. Elle est mère de deux jeunes enfants, d'origine nigériane, sans emploi, rencontre Faïza pour la première fois, une mise en relation a lieu.

«On aura le souci d'aider chaque individu à prendre conscience de ses propres savoirs et des moyens de les transmettre à d'autres comme on aura le souci de l'aider à élaborer ses demandes d'apprentissage» (art. 6 Charte des Réseaux)

Réfléchir avec la personne à ses savoirs. Faire un repérage de savoirs et valoriser ceux ci en les nommant. Sorte de conscientisation de son potentiel de savoirs. De plus réfléchir où on l'a appris, de qui, avec qui, seul, en groupe, à l'école, dans l'entreprise, dans la rue... c'est infini.

Aprés ce travail, la personne peut choisir quelques savoirs à offrir et les proposer dans le réseau. Le rôle de l'équipe et des gens du réseau est de trouver les partenaires qui répondront à cette offre. Un autre travail est la mise en relation avec le partenaire de l'échange et la recherche de méthode de transmission du savoir.

Obliger un individu à être solidaire ou à être citoyen est voué à l'échec. Donner envie d'être citoyen et enfin solidaire est une autre démarche. L'originalité du projet réseau d'échanges de savoirs de façon réciproque amène chaque personne à être responsable de son devenir.

Dans le réseau, on suscite l'obligation de transmettre son savoir et de témoigner de son échange. Cette obligation amène un sentiment de solidarité. C'est le fait que l'on soit responsable qui provoque cette solidarité au sens de responsabilité collective.

L'échange réciproque est comme une image de la société idéale, de ce trésor commun à tous où chacun mettrait tout ce qu'il a et viendrait puiser tout ce qu'il veut(8).

Une organisation formelle existe dans le réseau pour permettre à celui-ci de bien fonctionner. Cette «mécanique» complexe est en général gérée par une équipe d'animation composée de membres, tous «usagers» du réseau, ayant des statuts divers : bénévoles, travailleur social, profs,...

Il existe des occasions de relations informelles qui concourent à la réappropriation des droits :

Droit au respect et à la reconnaissance : Safia un jour m'a déclaré : «C'est grâce au réseau que j'ai enfin mon deuxième enfant!». Je suis restée un moment interrogative. Alors elle m'a expliqué qu'elle était venue en France pour accompagner son mari. Elle ne connaissait pas beaucoup de monde. Ses relations restaient au niveau de sa communauté. Elle se sentait inférieure aux femmes françaises. Safia a rencontré des femmes de toutes origines au réseau. Elle a échangé son savoir faire le couscous, a proposé son savoir en arabe littéraire et venait régulièrement aux réunions mensuelles. Safia s'est petit à petit intégrée à la vie de la ville, a tissé des liens, cela lui a redonné confiance en elle, en son être.

Droit à l'accès au travail : Laurence venait au réseau lorsqu'elle était mère au foyer. Le fait de participer au réseau lui a redonné confiance en elle. Laurence a présenté sa candidature au poste de ludothécaire proposé par une association. Elle est à présent animatrice permanente.

Droit à la santé : Dominique avait des graves difficultés de relation avec les autres. Il venait avec sa mère au réseau, intégra le groupe repères psychologiques, puis l'équipe de rédaction du journal qu'il illustra, après avoir arrêté de dessiner

depuis si longtemps. Il rejoignit le groupe randonnée du centre social et commença à s'intéresser aux autres. Dominique arriva enfin à choisir de prendre sa santé en main.

Droit à se réaliser : Joël pourra enfin exprimer, lors d'une réunion mensuelle : «J'ai un vieux rêve, c'est d'apprendre à jouer de l'accordéon»

«... les réseaux ont également pour objectif la création collective. On fera en sorte que les savoirs débouchent sur des initiatives collectives.»(art. 8 Charte des Réseaux)

L'originalité de la démarche réseau est de partir de l'individuel pour aller vers le collectif. Il faut que le je existe pour que le nous et le tu existent. Le plaisir que l'on a à être dans un réseau est contagieux : Le fait d'être soi même avec les autres, pouvoir se retrouver entre pairs, se rencontrer par ses richesses de savoirs, être stimulé par la rencontre de chaque humain portant en lui quelque chose à nous apporter.

Il faut que le fait qu'on nous demande ne soit pas pris pour une tentative de vol et que le fait que l'on donne ne soit pas non plus pris pour un acte de charité mais plutôt un partage de richesse entre pairs, porteurs de savoirs.

En Occident, il y a une certaine grandeur à ne pas dépendre des autres et on admire la dignité du pauvre qui préfère vivre dans la misère plutôt que de s'abaisser à mendier. Lorsqu'on est réduit à quémander, on en sent toute l'humiliation et on s'y prend à deux fois avant de formuler une demande, car si on essuie un refus, c'est une grosse déception(9). En Afrique «demander» est un signe d'amitié bien plus grand que «donner». Il met l'autre dans une position supérieur à la vôtre. Dans beaucoup de contrées africaines remercier se dit «tu es puissant».

Si personne ne vous demande rien...si personne n'a besoin de vous...si ce que vous êtes, ce qui vous construit, ce que vous portez, ce que vous aimez, n'intéresse personne, peut-on parler de Liberté (10)?

Les Réseaux, par leur action, reproduisent de nouvelles formes de solidarité comme le suggérait déjà Eric AUGER en 1987(11): «(il s'agit) de permettre aussi à chacun de s'insérer ou se réinsérer dans un tissu social, d'y créer des relations valorisantes et de prendre conscience de son utilité sociale,... Ainsi se créent des relations de solidarités fondées sur le respect et l'estime mutuels.»

Quelle place pour les travailleurs sociaux dans les réseaux ?

Le travailleur social peut lancer l'idée de réseau ou s'intégrer à un réseau existant. Cela implique un changement de mentalité : passant alors d'une relation d'aide (position dominante) à une position de demande (position de dépendance) donc de valorisation de l'autre (position d'interdépendance). Il partage alors, les pouvoirs et les compétences : animation, organisation, mise à disposition de locaux, de moyens matériels, ...

Il doit préparer progressivement «sa disparition» en transmettant ses savoirs techniques à l'équipe d'animation, qui devra prendre en charge le fonctionnement. Mais le travailleur social peut aussi participer en tant que citoyen, c'est un choix. Pour être en cohérence avec le projet, qui n'est pas un projet d'assistanat, il sera toujours amené à vivre un échange de savoirs en offrant et recevant.

Ne peut-on percevoir là encore une forme de solidarité ?

Marie-Paule GAVET-CURBELO

Animatrice socioculturelle

Pour en savoir plus : UNE SOCIÉTÉ SANS ÉCOLE, Ivan ILLICH, Seuil, 1971 / APPELS AUX INTELLIGENCES, Claire et Marc HÉBER-SUFFRIN, Matrice, 1988

- (1) En droit, contrat par lequel les parties se donnent respectivement une chose pour une autre. En biologie, passage (dans les deux sens) et circulation de substances entre la cellule et le milieu extérieur
- (2) Savoirs intellectuels, savoirs manuels, savoirs faire, savoirs expérientiels, etc.
- (3) La table ouverte: repas organisés, au centre social, par le Secours Catholique et, 1 fois par mois de façon éducative, par la CAF, pour des personnes qui reçoivent des colis alimentaire. Cette table ouverte se veut conviviale et peut être l'occasion de rencontres informelles avec des travailleurs sociaux et bénévoles associatifs lors du partage d'un repas. Le fait que cette action ai lieu dans le centre social depuis peu, permet aux personnes démunies économiquement de ne pas rester en ghetto.
- (4) Claire et Marc HÉBER-SUFFRIN, ÉCHANGER LES SAVOIRS, Desclée de Brouwer, 1992
- (5) Michèle LACOSTAT, directrice de la sauvegarde de Vénissieux, ÉCHANGER DES SAVOIRS, C'EST CHANGER LA VIE, actes du colloque 1989,
- (6) Claire et Marc HÉBER-SUFFRIN, LE CERCLE DES SAVOIRS RECONNUS, Desclée de Brouwer, 1993
- (7) Philippe MEIRIEU, Directeur du département des sciences de l'éducation, Université Lumière-Lyon 2
- (8) Claire. HÉBER-SUFFRIN, institutrice, à l'origine du Mouvement des Réseaux, ÉCHANGER DES SAVOIRS, C'EST CHANGER LA VIE, actes du colloque 1989.
- (9) Vincent GUERRY, LA VIE QUOTIDIENNE DANS UN VILLAGE BAOULÉ, INADES, 1972
- (10) Marie-Louise BONVICINI, *IMMIGRER AU FÉMININ*, les Éditions ouvrières, 1992
- (11)LES RÉSEAUX DE FORMATION RÉCIPROQUE, PEPS N°18, janvier-février 1987

POUR UN MONDE RURAL SOLIDAIRE ...

Action caritative et développment local, est le titre d'une rechercheaction conduite, dans le cadre des diplômes des Hautes Etudes de Pratiques Sociales (janvier 1994, Paris VII), par Robert Ponchon, permanent national au Secours Catholique, et responsable du service «Réseaux en milieu rural». Il développe l'hypothèse que l'action caritative, conjugée au développement local, peut créer de nouvelles solidarités.

Les «pauvretés ou fragilités» en monde rural constituent un champ de pratique relativement nouveau pour le Secours Catholique.

En effet, c'est au cours de la décennie 80, que l'association caritative, par ses délégations départementales, prend conscience de nouvelles situations de précarité de la population vivant dans l'espace rural. Mon arrivée dans l'équipe nationale fin 1986 s'est située dans ce contexte. Depuis la création en 1946, le Secours Catholique a développé en rural différents réseaux : de donateurs, de correspondants locaux et d'équipes locales dans les gros bourgs, de familles d'accueil pour les vacances d'enfants de milieux fragilisés. En somme un rural généreux, solidaire des pauvretés plutôt urbaines. Mais au terme des trente années de croissance (les 30 glorieuses), vient aussi le temps de l'incertitude. «La pauvreté rurale a trop tendance à être oubliée, influencés que nous sommes par l'image de la pauvreté urbaine et par notre vision mythique de la campagne idéale. Pourtant, elle existe, même si les ruraux rechignent à être des assistés sociaux «dit Nicole Mathieu chercheur au

C'est dans ce contexte que ma question de recherche s'est précisée : «face à la réalité des pauvretés en monde rural en France aujourd'hui, quels modes d'intervention privilégier, promouvoir, pour que le réseau caritatif Secours Catholique contribue à un développement plus solidaire du milieu?

Action caritative et développement local

Les pratiques que j'accompagne et que j'observe depuis bientôt huit ans en monde rural confrontés aux enseignements que je retire de mon expérience professionnelle passée et à des approfondissements théoriques, me laissent penser qu'il y a lieu de s'inspirer des dynamiques de développement local afin que l'action caritative contribue à ce que des personnes ou groupes en difficulté soient davantage pris en compte et moins marginalisés. En effet:

- la nouveauté de ces réalités pour l'association, la nature des sollicitations (volume financier, problèmes plus collectifs, ...), la plus grande proximité entre bénévolat et personnes concernées par des difficultés ... obligent à se situer autrement. Les groupes sociaux de racines rurales et agricoles ne se déclarent pas facilement ou nous sont signalés en extrême urgence par les travailleurs sociaux.
- les «pauvretés» ou «fragilités» concernent le plus souvent tout le tissu social. Or, nous ne sommes pas seuls dans cet espace rural, ces espaces ruraux. Des collaborations se tissent avec de nouveaux partenaires (Mission Locale Rurale, Association Familiale Rurale, ...), des groupes en difficulté s'organisent (exemple : associations SOS agriculteurs en difficulté, association de saisonniers, ...) et nous sollicitent comme «alliés» ; cela positionne autant à la périphérie qu'au centre.
- l'un des atouts du rural «c'est qu'on se connaît» mais la limite «c'est que tout se sait». A vouloir intervenir en direct en tant que caritatif l'on risque de marginaliser davantage les personnes ou familles.
- ce contexte (enjeux qui nous dépassent, fin de l'état providence et probablement du «caritatif providence») n'a pas permis de déboucher sur des réponses directes mais de percevoir que l'action

caritative est peut-être de participer à une mission d'animation du milieu pour que chaque acteur ouvre «une porte» sur l'exclusion.

Cette analyse a donc pris corps en confrontant pratiques et élargissements théoriques. C'est en parcourant l'ouvrage de José AROCENA «Le développement par l'initiative locale» (1986) que le paradigme du développement local m'est apparu comme une des réponses à la crise des modèles de développement. «Ni mode, ni modèle, le développement local est une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent «dit B. PECQUEUR (1992, p. 46)».

Quant à l'action caritative il y a lieu de positionner cette notion. La charité est souvent limitée pour le grand public à «l'acte de bienfaisance», aux «Dames de charité» et donc assimilée ou réduite à la notion d'assistance. «Le terme de caritative est, semble-t-il, de conception récente et de diffusion extensive pour désigner les ONG (Organisations Non Gouvernementales) dédiées à des économies du don» précise Henri DESROCHE (1991, p. 133). En ce qui me concerne j'adhère à la définition de l'économiste et académicien Henri GUIT-TON. Pour lui «La charité est un don de soi pour un autre, qui disparaît dans la collecte distante, maintenant médiatique, et qui exige plus que de la délicatesse, de l'amour partagé, pour ne pas attenter à la dignité» (1991, p. 6).

De là, mon hypothèse générale de recherche : «Une action caritative en milieu rural ne peut permettre d'élargir le développement local aux personnes ou groupes en difficulté que si elle s'appuie sur leurs dynamiques propres inscrites dans une mobilisation collective et solidaire des différents acteurs».

«Territoire», «Projet», «Réseaux»

L'axe de recherche visant à dégager des «modes d'intervention» à encourager pour une meilleure mobilisation en faveur des exclus en rural, j'ai tenté de repérer ce qui a conduit au rapprochement de l'action caritative et du développement local dans les initiatives que j'accompagne. Trois entrées se sont comme imposées :

- dans un certain nombre de situations où l'on ne savait comment s'y prendre pour développer, redynamiser un réseau de solidarité, c'est l'état des lieux du secteur qui a été le point de départ ou de redémarrage de la mobilisation, l'approche territoriale est donc apparue comme une entrée. C'est le cas dans le secteur pastoral du Nyonsais et des Baronnies dans le département de la Drôme. Mais aussi dans une région du Gers, la Save-Gimone; là, la mise à plat des réalités locales a conduit à mettre sur pied, à plusieurs acteurs, un projet d'écoute et d'appui aux agriculteurs en difficulté.

- en d'autres lieux, c'est le «projet» qui a été catalyseur des énergies, qui a favorisé la rencontre de différents acteurs dont les personnes ou groupes en difficulté : l'approche projet est donc une seconde entrée identifiée. En Saône et Loire, le projet «banque d'échange et de solidarité», qui vise la solidarité entre des familles en situation fragile à l'échelle d'un canton, est né d'une volonté d'un travailleur social de la MSA en relation avec les bénévoles Secours Catholique, de saisir l'opportunité des crédits «pauvreté-précarité» pour une approche globale des situations de pauvreté. Dans l'Orne, dans le canton de l'Aigle, différents acteurs locaux, Association Familiale Rurale, Maison Familiale Rurale, Secours Catholique, ... s'unissent au sein d'une antenne AIFR (Association Insertion Familles Rurales) pour l'appui et le suivi des personnes en difficulté au RMI sur le secteur.

- assez souvent aussi, la problématique de la mobilisation en direction des publics fragilisés en rural tente de s'articuler autour de la dynamique des réseaux comme facteur de détection, d'action et d'animation de la solidarité : l'approche réseaux a donc été retenue comme une autre entrée possible. Claude NEUCHWANDER précise que «les réseaux sont des structures informelles qui relient les acteurs» (Le clair obscur des réseaux 1992). Par exemple, en Mayenne, face à l'ampleur des fragilités d'un département très rural et agricole, les responsables Secours Catholique optent pour une stratégie volontariste de mise en place et d'animation d'équipes locales en relation étroite avec d'autres acteurs territoriaux de solidarité. C'est toute une dynamique d'intervention en réseaux qui est mise en oeuvre.

Ainsi ces trois entrées -territoire, projet, réseaux, non excluantes les unes des autres, sont apparues comme des «dimensions» charnières ou «gigognes» de l'hypothèse de recherche. C'est à partir de ces entrées que des terrains ont été retenus et qu'une méthodologie de recherche a été mise en oeuvre (diagrammes événementiels, entretiens semi-directifs) pour conduire la recherche-action.

Les résultats ... des orientations pour l'action

Il s'agit nullement de présenter ces résultats comme modèles, mais comme une contribution qui tente de répondre à notre question de départ. A partir de l'approche territoriale, trois axes ou lignes de force se dégagent : l'établissement d'un «état des lieux» apparaît comme partie intégrante de l'action («en dévoilant on anticipe» dit Boutinet), la nécessité de reconnaître la pluralité des acteurs de solidarité en rural est essentielle (voir qui est le mieux placé pour agir, rechercher le décloisonnement et la synergie entre acteurs), enfin, le besoin de «cultiver les frontières», de permettre les passages entre dispositifs et personnes, entre acteurs associatifs et institutionnels. L'intégration territoriale, locale, apparaît donc comme un facteur important d'intégration sociale.

L'approche projet a permis d'identifier d'autres axes de travail à privilégier. Elle conduit l'acteur caritatif qu'est le Secours Catholique à faire le passage de l'individuel au collectif, à davantage se centrer sur le groupe : agriculteurs en difficulté, saisonniers, familles d'accédants à la propriété, ... Dans cet esprit il y a lieu de considérer les bénéficiaires, les demandeurs comme des acteurs. Cela suppose de voir prioritairement les potentialités des personnes alors que l'on parle volontiers de leurs manques. Enfin c'est accepter d'appuyer les groupes de solidarité en devenant allié (association banque d'échange, associations d'agriculteurs en difficulté, ...). C'est en quelque sorte se désapproprier en partie de l'action même si cela pose autrement la visibilité du caritatif. Nous abordons là un champ de réflexion important, car les multiples expériences de développement local montrent que ce sont souvent les personnes, les groupes les plus dynamiques, qui disposent de moyens, de pouvoirs, qui se saisissent des opportunités de développement. La fonction d'appui est donc essentielle. «C'est précisément parce que l'organisation ou l'expression des exclus ne va pas de soi qu'elle doit être soutenue» affirme J-B. de FOUCAULD.

Enfin l'approche réseaux invite à retenir des axes d'intervention privilégiant les relations : une manière d'être avec. Il s'agit pour le Secours Catholique de créer du lien social, de l'échange entre les personnes, entre groupes ; d'animer des relations solidaires qui assurent la vraie protection sociale ; de faire émerger des projets endogènes durables (en faciliter l'émergence) plus que de promouvoir des actions décidées ailleurs. Pour cela, il est possible de s'appuyer sur les bénévoles qui en rural ont une double particularité : d'une part d'être reconnus pour leur connaissance des réseaux relationnels locaux, d'autre part d'être chargés de contribuer à l'animation de la solidarité en faveur des

plus exclus. Cela exige un accompagnement en terme de formation.

Que conclure , «Il faut passer des prouesses humanitaires au rétablissement de liens communautaires» (J-B. de FOUCAULD - Monde du 16/03/93).

En cherchant à mettre en relation «action caritative» et «développement local», la visée profonde et prospective -pourquoi ne pas dire prophétique- est bien d'apporter une contribution à la recherche de nouvelles solidarités pour un développement humain durable.

Les conclusions pour l'action -que les résultats ciavant semblent traduire- situent le caritatif comme un «médiateur» de relations et d'actions de solidarité en monde rural. L'ouverture à une dynamique de développement local amène le Secours Catholique à restituer l'urgence de ses actions dans l'animation des réseaux de relations, dans l'élaboration de stratégies de développement global. C'est cependant un acquis fragile qui demande a être accompagné, évalué dans la durée. En effet une question émerge au-delà de ce travail : en quoi et comment l'action caritative conduit-elle les acteurs et les opérations de développement territorial à s'ouvrir à la marginalisation et à ses causes, à rendre les pauvres partenaires de ces démarches, à transformer un développement trop souvent économique en développement vraiment participatif et solidaire? Le chantier est ouvert!

Robert PONCHON

Secours Catholique - 106, rue du Bac - 75341 paris CEDEX 07 - Tél. : 43,20,14,14

Bibliographie:

AROCENA J., Le développement par l'initiative locale : le cas français, Paris l'Harmattan 1986 BOUTINET J-P., Anthropologue du Projet, Paris PUF 1992

DESROCHE H., *Histoire d'économies sociales*, Paris Syros-Alternative 1991

FOUCAULD J-B. de, *L'exclu lutte seul, tant qu'une main n'est pas tendue*, Le Monde du 16/03/93.

GUITTON H., BRESSON Y., Repenser la solidarité, Paris Ed. Universitaires 1991

MATHIEU N., *La pauvreté en monde rural*, article In. Alternatives économiques - supplément N° 12 - 1990.

NEUCHWANDER C., Le clair obscur des Réseaux in revue POUR N° 132, Paris l'Harmattan 1992 PECQUEUR B. Le développement local Paris Syros-Alternative 1989

«TOXICOMANIES»

Pour une approche decente des «toxicomanies» et des personnes designées toxicomanes

Une approche sérieuse des «toxicomanies» nécessite d'accepter la complexité du «problème», d'admettre l'imbrication des problématique sociales et psychologiques des consommateurs avérés de produits modifiant l'état de conscience.

Cette approche est aujourd'hui nécessaire aux travailleurs sociaux, et à tous ceux qui considèrent qu'il faut substituer à «la lutte contre la drogue» (voire contre les personnes désignées toxicomanes), des dispositifs de prévention et des prises en charge impliquant la société, en vue d'alternatives de vie qui soient crédibles (1).

Les implications budgétaires d'une telle orientation sont réelles, mais on peut contester que les coûts sociaux, culturels et financiers en soient plus élevés que le coût actuelle de la gestion du «fléau social drogue». Reste de toutes les façons que la décence oblige à ne pas soupirer devant l'addition.

Les lois françaises et singulièrement celle de 1970 ont le tord immense de désigner des «toxicomanes», malades et/ou délinquants auquel il s'agit d'offrir l'alternative prise en charge thérapeutique / répression. Or, la consommation de drogue n'est pas objectivement une maladie, ni un virus qui tomberait sur n'importe qui.

Et si délinquance et «toxicomanie» sont imbriquées, considérer l'acte de se droguer comme un délit débouche sur la répression d'un être qui gère sa souffrance de la seule façon qui lui rende, dans l'immédiat, la vie vivable ou son mal-être supportable. Une idéologie est en cause, qui fabrique de l'exclusion et des déviants, toxicomanes coupables de tous les maux et victi-

mes porteuses de nos propres pêchés.

On pourrait à l'opposé admettre les ambivalences des «conduites toxicomaniaques» : admettre que la personne désignée toxicomane est un individu à la fois qui fuit le réel et qui est en quête d'une alternative de vie, que la prise de drogue répond partiellement à son besoin de changer de vie, même si il change les apparences à défaut de changer de vie.

On pourrait parler de la «toxicomanie» comme mode de vie et non comme «expérience totale» aboutissant irrémédiablement à une désocialisation absolue : la personne désignée toxicomane continue d'entretenir, tout au long de son parcours, des relations sociales (2). Ecrire cela a pour conséquence d'ouvrir le champ à une implication de la société dans «l'aide» aux personnes désignées toxicomanes.

On pourrait admettre aussi que la toxicomanie n'est pas un monde dont on ne se sort pas. Des sociologues ont montré combien les sorties de la toxicomanie sont des processus longs et difficiles mais qui concernent une majorité des personnes désignées toxicomanes. On rencontre aussi, dans des quartiers d'étude (3), des jeunes qui «en sont sortis», ou qui «se sont rangés». Bref, on ne sort pas généralement de la «toxicomanie» les pieds devant (4).

On pourraitenfin admettre une grille de «lecture» qui considère les consommations de «drogues» à la fois à travers les produits et à travers les usages. On éviterai ainsi de dénoncer abusivement les consommations récréatives de shit. Sans crédibilité, l'interdit est inefficace et dangereux. Et 700 000 à un million de citoyens n'écraseront pas leur joints quand plusieurs milliers de français meurent de cirrhose du foie chaque année.

Un juge parlait récemment de transformer l'obligation thérapeutique en adhésion. Il agit en gestionnaire pragmatique de la loi à défaut de revendiquer d'autres textes légaux. Ne serait il pas plus sérieux cependant de chercher des alternatives juridiques afin de sortir du carcan de 1970 ? Sait-on qu'aujourd'hui encore on peut faire l'objet d'une injonction thérapeutique pour un usage de stupéfiant datant de plusieurs années, et ceci bien qu' «abstinent» depuis longtemps (5) ?

L'indécence est aussi dans la volonté d'intêgrer la psychothérapie dans un acte de justice ou d'Etat, Cela relève d'une idéologie assignant aux individus le devoir d'être conformes. La psychothérapie n'est heureusement pas une opération chirurgicale.

Alors que les dimensions sociales des «toxicomanies» sont mise en évidence médiatique (coup de projecteur sur tel quartier ou sur telle ville défavorisée), plusieurs travaux montrent que le trafic et la consommation de drogues deviennent dans certains endroits le moyen de s'inscrire dans la société. Les économies liées au trafic local de drogue, très imbriquées avec les économies locales, se développent.

Dès lors, il ne peut plus être question simplement d'opposer l'abstinence aux «toxicomanies», ou «seulement» des suivis psychologiques mais de susciter, là encore, la construction d'alternatives de vie. Un investissement relativement lourd (6) est effectivement indispensable pour mettre en oeuvre une telle orientation : on voit mal comment ces projets individuels pourrait voir le jour sans lien avec des projets de développement socio-économiques locaux.

Il faut alors organiser la dé-spécialisation des institutions en charge du «problème», élargir les dispositifs d'aide aux personnes désignées toxicomanes, articuler les compétences, impliquer la société,

Penser des sorties de la droque consiste d'abord à reconnaître le désigné toxicomane comme personne, «concept fondamental sur lequel repose la dignité de l'être humain» selon le philosophe Lucien Sève (7). Ce concept rend compte du rôle des pratiques sociales dans la genèse de l'individualité. «Sortir de la toxicomanie» serait alors à la fois (re-)conquérir sa propre individualité et (re-) créer du lien social en (re-)devenant acteur et citoyen du monde. Le rôle de la société serait de proposer les médiations permettant ces alternatives de vie. L'interdit ne serait plus le moteur d'une politique d'exclusion, mais un référant permettant à des individus de recouvrer leur liberté, leur dianité.

Gilles ALFONSI

L'Association Ailes 8

- (1) On retient ici l'idée que le désigné toxicomane organise sa vie autour de la recherche de l'argent nécessaire pour consommer, et autour de son produit.
- (2) «Les sorties de la toxicomanie,: enjeux, trajectoires, tonalités», IRESCO-GRASS CNRS, sous la direction de Robert Castel, Avril 1992
- (3) Etude réalisée à Aubervilliers, sur cinq quartiers ciblés, intitulée «Les toxicomanies à Aubervilliers Données, interventions et modes de vie», dir. P. Bouhnik, E. Jacob, M. Joubert, M. Weinberger, Janvier 1994
- (4) On doit remarquer ici que si la problématique du SIDA interfère aujourd'hui dramatiquement avec celle de la toxicomanie, elle ne s'y substitue pas,
- (5) Cas réels dans la banlieue nord de Paris (avril 1994)
- (6) Prenons ici la précaution de signaler au lecteur que l'idée d'investissement ne correspond pas seulement îci à des coûts financiers («investissements» d'ordre intellectuels, en terme d'implication de la société...)
- (7) «Pour une critique de la bioéthique», Coll. Philosophie, 418 pages, Paris 1994
- (8) L'association Ailes cherche, depuis plus d'un an, à organiser un débat pluridiciplinaire et fécond sur les «toxicomanies». Université Paris VIII Association Ailes Case 84 2, rue de la Liberté 93200 Saint-denis.

BOUC-EMISSAIRE

Un processus de victimage

Dans la relation d'aide, les travailleurs sociaux cherchent souvent à expliquer les relations de leurs «clients» par leur histoire, leur hérédité, leur caractère etc., négligeant souvent d'observer l'influence du contexte et de la pression du groupe.

Nous souhaitons ici attirer l'attention sur un phénomène assez fréquent, qui dégrade les relations: le victimage appelé couramment «bouc-émissaire». En effet, dans les familles, dans les équipes. chez les jeunes, les malaises, les conflits, le désordre, engendrent des tensions insupportables à vivre. Le groupe cherche alors à les évacuer à n'importe quel prix. Une des solutions trouvées sera de multiplier les accusations invérifiables et de désigner une victime. Un coupable est à trouver. Ce mode de réponse traduit une incapacité à se confronter aux difficultés réelles de la crise.

Déjà dans les traditions bibliques, des rituels d'expiation chargeaient un «bouc» d'évacuer les péchés du peuple. Dans toutes les civilisations, des sacrifices d'êtres humains ou d'animaux sont accomplis pour exorciser les malheurs de la société. Le mot «bouc» vient du terme «boucan» et désigne ce

qui fait du bruit, ce qui dérange, ce qui menace imaginairement la communauté.

Ainsi, la tradition historique indique la fonction du bouc-émissaire: signifier et désigner, voiler et dévoiler l'impuissance d'une collectivité

A TITRE D'EXEMPLE

Un établissement éducatif de la région parisienne reçoit en internat des adolescents placés là parce qu'ils sont à la dérive, sans soutien familial.

Nous avons eu l'occasion d'écouter les récits de plusieurs membres de l'équipe éducative. Nous avons pu ainsi reconstituer l'histoire de Xavier, éducateur, qui est, à cette époque, le plus ancien dans cette institution, dont le personnel change beaucoup,

Les jeunes sont durs et les adultes qui s'en occupent ne réussissent pas à créer le climat de con-

fiance à l'intérieur de leur équipe. L'agressivité du groupe d'encadrement commence à se concentrer sur Xavier, qui est le plus ancien et parle souvent du passé. Il tombe souvent malade.

Au moment des faits que nous évoquons, une éducatrice récemment diplômée est embauchée. Elle se rend compte qu'elle devient l'objet de multiples reproches de la part de ses collègues; et elle déclare en réunion: «Vous me prenez pour cible. Je ne veux pas devenir votre bouc-émissaire.» La remarque fait mouche et l'animosité s'atténue.

Bientôt Xavier est chargé d'organiser un camp. Julienne, chef de service, lui impose d'emmener un jeune nouvellement admis sur le foyer. Xavier ne le connaît pas et ne voulait pas prendre de risque avec lui. Il a finalement accepté.

Au cours de son séjour, Xavier se casse un bras en tombant de cheval. Au retour, les accusations surviennent de toutes parts. Les jeunes disent : «Il ne tient pas le coup. Il est souvent accidenté». Les deux éducatrices qui ont encadré le camp avec lui se plaignent: «Il nous a laissé tomber. Il n'a pas assumé ...». Le directeur et l'éducatrice-chef le convoquent, lui adressent un violent réquisitoire et concluent : «Tu n'es pas capable. Donne ta démission...» Xavier nous confiera : «J'ai vécu l'isolement. Je n'ai pas pu faire entendre ma parole. Mes collègues et les jeunes n'ont pas compris que je me mette en congémaladie. «Finalement, Xavier acceptera un licenciement avec indemnités.

Parla suite, un pensionnaire, nouvellement arrivé dans le foyer, devient le souffre-douleur de ses camarades, sans que personne ne puisse empêcher les brimades et parfois les sévices qu'il subit. Le climat ne s'améliore pas entre les membres du personnel d'encadrement: arrêts-maladies, démissions, reproches mutuels...

DECODER

Cette situation nous montre bien comment chacun est confronté à sa propre impuissance dont la représentation devient un double de lui même, dangereux et redoutable = la mauvaise image de soi. Incapable de se reconnaître dans cet état de manque et de faiblesse, on en projettera le reflet sur un tiers représentatif et commun. «Celui que tu pourchasses n'est autre que toi-même».

Voici quels sont les signaux spécifiques indicateurs de la présence du processus de victimage : - du côté du groupe :

- l'accusation : la victime est innocente. Elle est accusée de fautes qu'elle n'a pas commises, dont elle n'est pas responsable, entous cas pas plus que les autres membres du groupe. La confession en bonne et due forme du faux coupable lui-même est nécessaire, voire indispensable. L'accusation doit rester sans enquête et la condamnation sans appel.
- l'arbitraire du choix : la victime dérange du fait de ses différences mais elle est persuadée d'être coupable à travers le regard qu'autrui porte sur elle, «Je suis ce que vous voulez que je sois».
- le «tous contre un» : la victime fait l'objet d'un consensus dans l'accusation et la persécution qui tendent à l'unanimité.
- le soulagement : la mise en scène de la destruction de la victime soulage momentanément les tensions insupportables du groupe. Elle redonne vie, au moins de façon illusoire.
- du côté de la victime désignée :
- la différence : le sujet désigné comme victime est porteur de différences flagrantes physiques, morales, culturelles etc ... (couleur de peau, infirmité, avantages matériels ...). Ces signes victimaires le prédisposent à la persécution. Il est désigné non pas à cause de ses actes, mais du fait de son être et de son

paraître, du fait de son statut et non de son action. Il est essentiellement recherché pour l'idée qu'on s'en invente.

- la mission : il se reconnaît coupable et consent à remplir la fonction de victime comme s'il s'agissait d'une mission pour réparer le mal du groupe et gommer la mauvaise image. Ne pouvons-nous pas parler de victime consentante?
- le besoin d'amour : il manifeste un besoin très fort d'être mis en vedette, d'être reconnu, voire d'être aimé.

Autrement dit, la victime est dans une situation circulaire à autrui, d'attaquant-attaqué. Il devient le récipient actif d'un affect négatif collectivement perçu, y compris par lui-même. Par ailleurs et dans l'autre sens, il existe un rôle actif de sa part dans la concentration des vecteurs négatifs.

Le phénomène apparaît rarement à l'état pur; il peut se manifester sous diverses formes : rejeté, exclu, tête à claques, tête de turc ... le souffre douleur en est le dénominateur commun.

QUE FAIRE?

Voici un exemple où l'intuition et la clairvoyance d'une éducatrice ont dénoué une situation qui aurait pu s'envenimer.

Un groupe de six garçons âgés entre 10 et 14 ans participe à la colonie de rattrapage scolaire au mois de juillet, organisée par une association qui s'occupe d'une population en milieu défavorisé. Limitée dans l'espace et dans le temps, cette colonie avait pour but principal l'aide et le soutien scolaire aux enfants bénéficiant des services de l'association. Celle-ci propose divers types d'actions: l'internat, l'externat, un travail de quartier ou prévention. aide en famille ou A.E.M.O. (Action Educative en Milieu Ouvert). Dans leurs différentes interventions, les assistantes sociales repéraient les enfants qui avaient des lacunes scolaires et leur proposaient alors la colonie. Trente enfants la constituaient, répartis en 4 groupes. Nous présentons l'histoire du groupe des aînés.

Comme chacun venait d'une structure d'aide différente, tous ne se connaissaient pas forcément et encore moins Farid, inconnu de tous et lui-même nouveau puisqu'il arrive à la colonie par l'intermédiaire de sa directrice d'école. Celle-ci, ayant pris connaissance du travail effectué lors du séjour, propose la candidature de Farid. Il se trouve être donc étranger à la structure. De plus, il est différent, peureux : cette colonie était sa première expérience. Choyé et gâté par ses parents qui venaient lui rendre visite les week-ends, Farid cherche par tous les moyens à s'intégrer au groupe. Il joue les gros durs et fabule. Très vite, il se retrouve en situation de tête à claques, énervant les autres. Sujet aux moqueries, il n'en faisait pas moins pour tenter de se frayer une place parmi eux, et un des moyens utilisés était d'adhérer complètement à la loi du plus fort, notamment à celle du meneur, Georges, dont Bernard, une autre personnalité du groupe, refuse la dictature, ce qui lui vaudra la place d'exclu.

A son arrivée, Bernard, lui aussi, ne connaît personne. Il refuse d'emblée le rôle pris par Georges. Bernard revendique fermement sa place et se trouve bien vite en opposition avec le groupe. Les autres, venant de la même structure que Georges, sont assez proches de lui. Ils se laissent faire plus ou moins, l'un en l'encourageant, et l'autre en se mettant à l'écart.

La fonction du souffre-douleur, portée ainsi par Farid et Bernard, manifeste et même amplifie le processus victimaire élaboré par le groupe.

Ces adolescents ont désigné comme victimes, des camarades représentant ce qui leur manque: l'affection familiale et la force de caractère. Comment l'adulte qui les accompagne réagira-t-il, puisque le phénomène enclenché est inconscient ? Peut-on parler avec un «courant socio-afffectif»?

Il se trouve que l'éducatrice chargée de ce groupe a proposé de jouer un spectacle à la fin du séjour. Les jeunes ont adhéré au projet. Pour le réussir, le consensus était indispensable.

Il s'agissait de mettre en scène un conte proche évoquant un conte vécu par chaque jeune, son itinéraire personnel.

Provenant de lieux de vie différents, et chassés de chez eux, les personnages du conte se rencontrent en chemin et vivent ensemble leur galère. Pour trouver le gîte et la nourriture, ils doivent obligatoirement s'allier, unir leurs forces et chasser le mauvais sort. Le récit fait donc image, puisque dans la réalité de leur vie, ces adolescents manifestent le désir de réussir à présenter leur pièce devant les autres. Effectivement, ils se sont tous attelés à aider Farid à surmonter ses difficultés et ils ont montré beaucoup de patience et de complicité avec Bernard. De leur côté, ces derniers ont mis du leur pour collaborer et se faire accepter.

Sous l'impulsion de l'adulte, la construction du spectacle a transformé les relations : la coopération valorise les potentiels de chacun et permet d'obtenir le succès au bénéfice de tous. L'aboutissement de l'activité a produit, par

analogie, son effet sur la mentalité et sur sa structure émotionnelle.

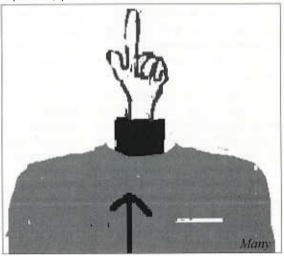
Dans la situation de Xavier, nous avons suggéré d'établir dans les réunions une «règle de valorisation» qui consiste à reconnaître et à accréditer la parole de l'autre, ses propositions, ses initiatives ...

En conclusion, le victimage ne peut s'infléchir que dans la mesure où des prises de conscience vont s'opérer. Il n'y a pas de solution toute faite. Les personnes chargées de diriger doivent être attentives aux clignotants cités précédemment. Dès qu'un souffre-douleur ou un exclu est repérable, dès que les accusations convergent, c'est que le processus pointe son nez et que le moral des troupes est fragilisé. Quelque chose ne va plus dans le groupe en référence à sa loi, son organisation, ses valeurs ... Il suffit d'observer en quoi la personne désignée comme victime est différente, originale, particulière pour être sur la piste. A défaut, le mal être va s'amplifier et / ou se déplacer. Pour chacun, détecter les attaques de victimage permet de se situer soi-même, de désavouer l'orientation du groupe et de refuser d'assumer un rôle pathogène. Quelque soit la position hiérarchique ou subalterne, la prise de conscience est la condition nécessaire à toute modification du jeu relationnel.

Nada ABILLAMA Marc GINOT

Association LE RIDEAU S'OUVRE *

(*) Cette association autonome comprend des formateurs et des étudiants. Son objectif est de favoriser le sens de créativité par la mise en place des actions sociales, culturelles et autres. L'association est domiciliée au 145, Av Parmentier - 75010 Paris.



PARADOXES

la formation experimentale en «voie directe» des travailleuses familiales

Une formation qui intègre les évolutions des environnements et les nouveaux critères de professionnalité qui en découlent, à priori, rien à redire. A y regarder de plus près, pourtant, on s'aperçoit que les changements qu'elle risque d'induire ne resteront pas bien longtemps sans produire une toute autre dynamique.

BREF HISTORIQUE

Le travail social, c'est un lieu commun, se trouve aujourd'hui la proie d'interrogations multiples, de malaises divers, face à des impasses ou à des ouvertures si larges que la question reste posée de savoir s'il s'agit bien toujours du même métier.

Certaines professions du travail social, parce que plus anciennes, chargées d'histoire, se trouvent particulièrement exposées à de nécessaires réajustements.

La profession de travailleuse familiale fait montre d'un parcours aux rebondissements multiples, dont on se demande si elle va pouvoir opérer la mutation qui lui permettrait de reprendre corps.

Né dans les années 20, le «mouvement» des travailleuses familiales s'exprime d'abord par le bénévolat. Ce sont des jeunes filles de bonne famille qui découvrent, au travers de leurs interventions auprès de mères de familles surchargées et sans homme (c'est après la 1ere guerre), leur future position. Elles vivent en foyer, et leur vie privée se déroule sous le regard bienveillant, mais vigilant, d'une directrice, le plus souvent elle aussi «demoiselle».

Cette image d'Epinal de la travailleuse familiale, pour aussi désuète qu'elle aparaisse, a profondément marqué la profession. On trouve encore aujourd'hui des dames qui regrettent ce doux temps des foyers, cette «famille» qu'elles composaient avec leurs compagnes et la directrice (les foyers n'ont été fermés qu'en 69), et ces autres familles, «normales», saines, ni alcooliques ni droguées... où elles intervenaient pour donner un coup de main à la mère et s'occuper des petits.

Bénévoles, puis salariées après la 2eme guerre, jusqu'en 49 elles apprenaient sur le tas, comme on apprend à être mère de famille. On observe, on imite, on fait avec -(le plus souvent une mère, une soeur,...)- Cette pédagogie de l'observation, elles l'ont gardée intacte pour transmettre aux mères défaillantes la capacité et le goût de s'occuper du bébé, du ménage, des repas.

En 1949 la formation devient obligatoire. Les critères de selection exigent une bonne moralité plutôt qu'un bon niveau de culture générale. La formation est centrée sur l'apprentissage ménager et le soin aux enfants.

L'instauration du système de Sécurité Sociale a promu une clientèle moins aisée, ouvrière, parfois paupérisée.

Le recrutement des travailleuses familiales se fait dans les couches populaires, chez ces jeunes femmes qui ont besoin d'un salaire pour vivre.

Elles sont très proches des familles aidées : proximité géographique, mais aussi proximité sociale, langagière, de valeurs...

C'est cette proximité qui va leur permettre d'établir des ponts, des liens, un passage vers la communication (dans le sens étymologique de mise en commun) avec des usagers réputés «impossibles». C'est cette proximité qui va lui valoir de réussir là où l'assistante sociale et l'éducateur échouent; de rester quand la ronde des travailleurs sociaux se fait éjecter; d'être, finalement, une plaque tournante entre ceux-ci et la famille, et d'être utilisée comme telle. Le terme «utilisée» rend compte de l'image que les travailleuses familiales ont d'elles mêmes. Il est prononcé sans trop d'amertume.

LA TRAVAILLEUSE FAMILIALE COMME TRAVAILLEUR SOCIAL

En 1969, la TF est reconnue par circulaire ministérielle comme «en capacité d'intervenir auprès de familles en difficulté, avec un rôle préventif et curatif».

25 ans après, il ne semble pas que l'ensemble de la profession ait totalement intégré les implications de la reconnaissance de ce statut de travailleur social.

Pourtant, la nouvelle définition de la profession est sans ambiguïté :

«Agent titulaire du certificat de travailleuse familiales, la T.F. est un travailleur social.

Placé sous l'autorité d'un responsable hiérarchique, il organise ou réalise à partir du domicile des activités de la vie quotidienne et as-

sure une action socio-éducative concourrant notamment aux objectifs suivants:

- suppléance parentale
- prévention
- éducation
- insertion sociale et lutte contre l'exclusion
- animation».

FORMATION: NOUVELLE DONNE

La formation initiale des travailleuses familiales amorce une mutation profonde. Aujourd'hui, à titre expérimental, 5 centres de formations abordent la formation en voie directe. Elle se caractérise par :

- un recrutement par les centres de formation et non par les futurs employeurs
- un niveau bac requis
- une formation théorique centrée sur une approche psycho-sociologique, plutôt que sur la gestion de la vie quotidienne
- la rédaction d'une monographie en fin de formation

Jusques là embauchées par un organisme (association, CAF, Conseil Général, MSA...) qui rémunère leur formation, leur stage pratique est effectué au sein de l'organisme employeur. Cela ne laisse pas beaucoup de champ pour apprécier la diversité des pratiques institutionnelles!

Le recrutement par «voie directe» est celui classiquement en cours dans les autres professions du social : une sélection par le Centre de formation, un niveau requis, un examen, la possibilité d'obtenir une bourse pour rémunération.

Avantage : une position de décision quant au choix de l'organisme employeur après avoir eu connaissance du terrain, et non pas avant, et en conséquence une moindre dépendance.

Inconvénient : comme pour les autres travailleurs sociaux, son diplôme en poche, il faudra rechercher un emploi. Mais contrairement à ce qui se passe pour les AS et les éducateurs, où l'offre est importante, les travailleuses familiales se voient lancées sur un marché de l'emploi qui se réduit et qui est très fortement concurrencé par les emplois de proximité.

Accéder au statut de chômeur potentiel après une formation qualifiante est dans l'air du temps. On peut se demander, d'ailleurs, si ces nouveaux diplômes ne seront pas utilisés au rabais (emplois familiaux par exemple) en prétextant la pénurie de subventionnement des pouvoirs publics.

L'autonomie s'accompagne d'un sentiment d'insécurité. Quoi de plus normal, dirait-on? Risque et liberté ont toujours fait bon ménage.

LES TERMES DE L'ECHANGE

On a toujours reconnu aux travailleuses familiales un «supplément d'âme».

On leur a, par contre, rarement laissé le loisir d'en parler.

Car c'est bien de celà qu'il s'agit : de l'accès à la parole.

Face aux difficultés grandissantes que rencontrent les associations employeurs pour vendre leurs TF, face à la concurrence des emplois familiaux et de proximité, un «plus» s'avérait nécessaire.

Les responsables de l'action sociale des Départements demandent aujourd'hui aux travailleuses familiales une capacité accrue de conceptualisation, d'analyse, d'élaboration de projets, pour faire face à leurs propres besoins institutionnels d'évaluation des actions.

A supposer que la formation en voie directe permette effectivement cet apprentissage, propre à tout travail qui n'est pas d'éxécution, à supposer aussi que les employeurs donnent (paient) ce temps de réflexion et d'élaboration, nous arrivons à une situation où les travailleuses familiales sont en capacité de soutenir leurs propres visées, leurs propres objectifs, face aux autres travailleurs sociaux, face à leur institution et avec les usagers.

Là où, faute de parole, il existait une situation de dépendance -perceptible dans les réunions de synthèse ou de coordination, et principalement par rapport aux A.S, une situation de soumission par rapport à l'institution, il existait au contraire quelque chose d'un partage au niveau de la parole avec les usagers. J'ai conscience en disant cela de généraliser, et de brosser à trop

larges traits quelque chose qui aurait besoin d'être nuancé. Je souhaite que des retours, à travers ce même canal (PEPS) confirment, infirment ou modifient cette vision des cho-

Pas de parole vers les institutions, parole avec les usagers. En modifiant cet équilibre, il est bien possible que l'on en arrive à un résultat différent de celui escompté.

Certes, les TF prennent déjà plus souvent, plus fermement, avec plus d'aisance la parole dans les réunions pluri-professionnelles. Il arrive aussi que leurs institutions leur demandent de rédiger projets et évaluations d'interventions, et qu'elles aient leur mot à dire sur la pertinence de prise en charge de telle ou telle famille. Pas d'incidences, jusques là, sur les modalités de leur intervention, le rapport qu'elles entretiennent avec les usagers. la parole qu'elles échangent, ou non, avec eux. Mais cette parole institutionnelle nouvelle est encore relativement isolée, timide.

La parole au grand jour, son affirmation et sa reconnaissance entraînent un processus de repositionnement qu'il aura des répercussions probables dans les pratiques avec les usagers.

C'est un paradoxe que ce partage du langage : d'une part, parole institutionnelle recluse et proximité langagière avec les clients. D'autre part, affirmation d'une parole institutionnelle dans le travail social, mais, de façon cohérente, effet de distanciation d'avec un public dont la trop grande proximité gênerait la tentative d'analyse, et de discours sur lui.

Le temps sera bientôt révolu où les travailleurs sociaux, à cause de sa facilité d'intégration au sein de familles disloquées, aimaient à y poster la TF comme garante d'une socialité à venir.

Reste, pour elles, à se définir une nouvelle-de nouvelles?-identité(s). Reste, aussi, à résoudre ce paradoxe encombrant qui fait qu'en atteignant un certain niveau de professionnalité, elles doivent aujourd'hui reconsidérer l'ensemble des paramètres qui constituent cette professionnalité.

Nadia HASSINE

POUR SORTIR

LES FORMATIONS EN TRAVAIL SOCIAL DE L'IMPASSE*

Tout changement peut provoquer de fortes résistances surtout lorsqu'il concerne une pluralité d'acteurs dont les intérêts ou les enjeux sont différents.

Les réformes éducatives n'échappent pas à ce constat. Comment contenter à la fois les enseignants, les élèves ou les étudiants, leurs parents ..., tout en tenant compte des contraintes multiples. Plusieurs ministres de l'Education nationale ces dernières années ont été les victimes de leurs propositions de réforme, à tel point qu'obtenir un portefeuille dans ce ministère est considéré comme une charge à haut risque.

Ce constat est encore plus vrai quand il s'agit de réformer une formation à finalité professionnelle car, au risque de déplaire aux enseignants et aux étudiants, il faut ajouter une troisième catégorie d'acteurs, à savoir les employeurs.

La gageure est de répondre à des questions relevant d'enjeux divers, voire contradictoires, en élaborant un tout cohérent, recevable, porteur de sens et adapté aux évolutions prévisibles.

Ces questions peuvent être résumées de la façon suivante ;

- Quelle sera l'évolution des métiers imposés par le développement des sciences et des techniques, la conjoncture économique, les changements culturels à venir ?
- Existe-t-il des dysfonctionnements au niveau de la ou des professions concernées et des services employeurs? Quelle est leur nature? Y a-t-il un lien entre ces difficultés et, d'une part la formation initiale et d'autre part la formation continue?
- Des changements sont-ils annoncés dans les missions et l'organisation des services qui pourraient être

accompagnés ou facilités par la réforme ?

- Quelles sont les attentes des professionnels en terme de définitions de leurs métiers, profils de carrières ... ? Quelles sont les visées et les contraintes de leurs employeurs, publics ou privés, en terme de rémunération, de niveau hiérarchique et de statut ?
- Les auteurs de la réforme entendent-ils s'adapter aux changements prévisibles ou anticiper ces changements ?

LES ATTENTES DES PROFESSIONNELS

Les nombreuses manifestations des assistants sociaux lors des trois dernières années ont mis à jour un malaise qui peut s'analyser à partir des deux paramètres suivants :

- Le diplôme d'Etat d'assistant social (DEAS) leur paraît injustement homologué au niveau III (Bac+2), alors que sa préparation comprend trois années d'études. Il s'en suit des difficultés pour accéder à un statut de cadre et pour poursuivre des études de 2ème et 3ème cycle dans les universités.
- Les titulaires du DEAS se considèrent dans une impasse. En effet, si au prix de plusieurs années de formation ils arrivent à acquérir un diplôme de niveau maîtrise (type Diplôme Supérieur en Travail Social par exemple) ou 3ème cycle en université, ceux-ci ne permettent pas réellement une reconnaissance statutaire et l'accès à des fonctions de décisions dans l'Action Sociale.

Ces fonctions et les emplois afférents sont occupés par des personnels ayant d'autres formations que celle du travail social (par exemple, celles qui amènent à la haute fonction publique ou encore celles des écoles de commerce et de gestion ...).

Certains assistants sociaux se sentent ainsi cantonnés dans une profession «intermédiaire» sans possibilité de promotion et de carrière. Au moment des choix en matière de politiques sociales, ils déplorent de ne pas être consultés par les décideurs, alors qu'ils estiment avoir une expertise en matière de connaissance des problèmes des populations et de leur accompagnement. Il s'en suit un sentiment de non reconnaissance et d'incompréhension.

LES VISEES DES EMPLOYEURS

Elles sont entre elles très diverses, car pour la seule profession d'assistant social on dénombre plus de dix catégories d'employeurs.

Les compétences attendues d'un assistant social ne sont pas les mêmes s'il exerce dans une mairie, un conseil général, un ministère -tel que celui de l'Education nationale-, une caisse d'allocations familiales, un hôpital, une usine, une banque, une association sanitaire et sociale, une association humanitaire.

Par ailleurs, certains employeurs ont le souci de maintenir des parités entre des diplômes actuellement de même niveau, par exemple : infirmier, assistant social, éducateur spécialisé, conseiller en économie sociale familiale, éducateur de jeunes enfants ...

Permettre l'accès à un niveau supérieur pour l'une de ces professions présenterait pour eux deux risques:

- celui d'être obligés de l'étendre aux professions actuellement de même niveau;
- celui d'une revalorisation de ces professions avec tous les effets induits sur les statuts et les conventions collectives, en terme de niveaux hiérarchiques, de rémunérations et de risque d'inflation des budgets sociaux.

Comment sortir d'une telle impasse, c'est-à-dire éviter les «frustrations»

des professionnels qui sont une entrave pour le bon fonctionnement des services (cf les nombreux postes vacants, les fuites de la profession, les situations de crise), sans tomber dans un nivellement par le haut peu réaliste et qui, à terme, susciterait le recours par les employeurs à des diplômés moins qualifiés : secrétaires, Diplôme Universitaire de Technologie, et pourquoi pas à des personnels sans formation.

PREVOIR DES MOBILITES ASCENDANTES

La seule solution nous paraît être dans la création d'une véritable filière de formation professionnelle du travail social, telle qu'elle existe dans plusieurs pays de l'Union Européenne.

Qu'entend-on par là ?

Aujourd'hui on ne peut échapper à la constitution de différents niveaux de diplômes. Un seul niveau comme actuellement pour les assistants sociaux, mène dans une impasse, comme nous venons de le voir.

Rappelons que la formation aux professions éducatives et sociales est assurée actuellement à partir de deux niveaux de la nomenclature de l'Education nationale:

- -Les niveaux V et V bis sont ceux du recrutement des élèves aides médico-psychologiques, animateurs, moniteurs-éducateurs et travailleuses familiales. Les professionnels sortent des écoles avec un diplôme de niveau IV (baccalauréat).
- Le niveau IV est celui du recrutement des élèves assistants sociaux, éducateurs spécialisés, éducateurs techniques spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, conseillers en économie sociale familiale. Les professionnels sortent des écoles avec un diplôme de niveau III.

Nous avons vu que les diplômes de niveau II acquis par les travailleurs sociaux ne donnent pas souvent accès à des fonctions de décision qui sont occupées par d'autres professionnels ayant reçu d'autres formations. C'est donc le blocage au niveau III qui pose problème.

Il pourrait être levé par la création de diplômes de niveau II et 1 donnant des compétences dans le domaine de l'Action Sociale et des Politiques Sociales, et ouverts aux titulaires de diplômes d'Etat en travail social. Reconnus dans les conventions collectives et la fonction publique, le diplôme de niveau II préparerait à des fonctions d'encadrement et celui de niveau I à des fonctions de décisions d'ingéniérie dans l'Action Sociale. Il est certain que le Ministère des Affaires sociales ne peut tout seul créer ces deux niveaux supérieurs de diplômes. Plutôt que de «bricoler» des cursus dissemblables avec des UFR de Sciences de l'Education, des départements d'AES, ou encore des IUP embryonnaires, il apparaîtrait plus judicieux d'opérer des rapprochements: Ministère des Affaires sociales, centres de formation en travail social et Instituts d'Etudes Politiques.

Ces rapprochements offriraient les avantages suivants :

- En matière de Protection Sociale et de Politiques Sociales, les IEP comportent un vivier d'enseignants très qualifiés.
- Ils dispensent un enseignement pluridisciplinaire en sciences politiques et sociales
- Ils ont une expérience de la formation des fonctionnaires et des cadres de haut niveau et entretiennent des liens de proximité avec les élus qui sont les décideurs de l'Action Sociale

Ces rapprochements nécessiteraient que les IEP reconnaissent les diplômes d'Etat en travail social pour l'accès aux diplômes de niveaux supérieurs à créer. Le plus difficile reste donc à faire!

Cependant, la réforme des études de service social donne l'occasion de prévoir un DEAS rénové répondant aux critères de reconnaissance par les IEP et s'inscrivant comme l'un des maillons d'une réelle filière de formation en travail social permettant le développement d'une «carrière».

Ouvrant la possibilité à des personnes jusqu'alors considérées comme faisant partie des professions «intermédiaires» de prétendre à des fonctions dans la haute fonction publique ou à un statut de cadre supérieur, un tel rapprochement suppose une véritable révolution dans les mentalités. En effet, les

cloisons actuellement hermétiques entre les décideurs de l'Action Sociale et les travailleurs sociaux seraient ainsi ouvertes et l'on permettrait que les deux catégories ne soient plus «séparées à vie, tels sous l'Ancien Régime «les nobles et les roturiers»(1).

Lors des journées de rencontres organisées par la Direction Interministérielle à la Ville, les 8 et 9 novembre 1993 à Paris, alors que plusieurs élus avaient souligné la grande souffrance des travailleurs sociaux, Madame Veil déclarait : «Il faut les associer aux réunions de décision, leur donner un maximum de responsabilité, celle de la reconstruction du lien social, celle de la médiation entre les usagers et les pouvoirs publics, celle du travail avec les associations» (2).

Ces paroles resteront sans effet, si l'on ne permet pas à certains d'entre eux d'accéder par des formations et des diplômes de haut niveau à des fonctions de décision et de responsabilité qui leur permettront d'être reconnus à parité avec d'autres décideurs.

Le «décloisonnement» du travail social qui a été le maître mot des années 80, serait ainsi en partie réalisé. A l'aube du XXIè siècle peut-on encore espérer que les institutions françaises ne sont pas complètement rigidifiées et que le souffle du bicentenaire de la révolution peut encore produire quelques effets!

M-F MARQUES

Sociologue, secrétaire général du Comité National des Ecoles de Service Social.

(*) Les propositions ci-dessous n'ont pas été soumises aux écoles ; elles n'engagent que leur auteur.

Si l'on tente de répondre à ces différentes questions appliquées à la réforme en cours de la formation des assistants sociaux, plusieurs difficultés surgissent. Citons, pour exemple, l'une des contradictions à résoudre du fait des attentes différentes des professionnels et des employeurs,

⁽¹⁾ Nous empruntons cette formule à Michel GODET - L'avenir autrement - Ed. Armand Collin - 1993. Elle figure dans un chapitre très éclairant sur les effets pervers du système éducatif.

⁽²⁾ Lien social - n° 237 - 25 novembre 1993 - p11

TECHNO-SCIENCES... TECHNO-TRANSE

Réalités virtuelles, «télédémocratie», flux monétaires électroniques, images synthétiques, «autoroutes de l'information»... Inéluctablement,

s'accentue au sein des différentes sphères d'activités humaines.
La baisse du coût de l'électronique a entraîné la diffusion d'appareils venant modifier les conditions de la création musicale; dorénavant ils permettent de réaliser des produits d'une qualité qui les rend potentiellement commercialisables. Les échantillonneurs

l'omniprésence de la technologie

numériques (1), les boîtes à rythme électroniques, mais aussi et surtout, les séquenceurs (2), sont les éléments essentiels de la genèse

des «home studio»(3).

Au milieu des années 80, non seulement ces nouveaux outils intègrent les différents courants musicaux, mais, indirectement, ils en créent un nouveau. A Chicago, des D.J. (4) transforment, chez eux, les tubes des pop-stars. Ces créations, rapportées en discothèque sur de simples cassettes audio, se caractérisent par un rythme synthétique «mis en avant» et des mélodies «en boucle». Les paroles ne sont que partiellement gardées, leur sens initial s'en trouve modifié, voire annulé. C'est la naissance de la «house-music» (litté-

ralement «musique faite à la maison») et, simultanément, d'un réseau de production para-commercial, composé de créateurs toujours plus nombreux et de microlabels éphémères. Ce réseau s'étend depuis 1988 à l'Europe, mais il est particulièrement méconnu et peu développé en France. La house a engendré plusieurs courants, dont un, majeur depuis son apparition au début des 90, la «techno». Ce courant est lui-même composite et en englobe d'autres tel que - pour ne citer que les principaux: la «Transe», caractérisée par la présence, parallèlement à un rythme variant de 120 à 160 battements par minute (BPM), de plusieurs longues lignes mélodiques se superposant; la «tribale», présence de percussions diverses et parfois de chants de types africains, BPM variable, de 130 à 180: la «hardcore», lignes mélodiques très courte, rythme plus rapide jusqu'à 200 BPM. La «techno» développe la logique initiale de la House. Les paroles, absentes ou réduites en bribes symboliques, se perdent dans le magma en fusion des basses et des mélodies syn-

thétiques cadencées par microprocesseur.

Le cycle production-diffusion est d'autant plus rapide et authentique qu'il est exempt des lourds et fallacieux mécanismes des «majors» (5), délaissés par le phénomène. Ce qui ne les empêche pas d'en récupérer quelques ingrédients pour concocter au grand public un ersatz médiatisé qui dénature l'esprit des créations originales. Or la majeure partie de la techno est diffusée sur des disques vinyle édités à quelques milliers d'exemplaires. Le support vinyle permet aux d.j. - principaux acheteurs - de «mixer» les disques (de travailler leurs enchaînements) avec leurs platines, et donc de se servir de ces dernières comme d'un instrument de musique. Il est important de rappeler que le disque vinyle est en passe de devenir un support musical marginal, l'immense majorité des productions paraissant uniquement sur disque-laser.

LES RAVES: "UNI-VERS" SANS STARS

La mouvance House a permis à certains - compositeurs, producteurs, et D.J. - de libérer une pulsion créatrice. Elle est pour ceux qui la consomment un palliatif à l'apathie qu'entraîne le pessimisme ambiant et une façon de réagir à l'isolement social produit par les machines, en transformant ces dernières en catalyseurs de plaisir. En effet, la techno favorise, lors de son écoute et pour ses adeptes. l'entrée dans un «état modifié de conscience» (6) se rapprochant de la «transe extatique» (7). On peut considérer quatre principales composantes actives de cette musique. Son aspect particulièrement répétitif et hypnotisant. Son caractère abstrait, sans sens explicite, permet à l'auditeur de participer librement à l'interprétation et ne le renvoie pas obligatoirement à un signifiant - à l'instar d'une peinture abstraite. La troisième composante situe la forme de cette musique dans l'«ultracontemporanéité»: les sons entièrement synthétiques qui la composent n'ont pas de correspondance avec l'expérience sensorielle de l'être humain, l'esprit ne peut les rapprocher d'aucune tradition de production sonore directe ou indirecte (voix, instruments à vent, à cordes, ou percussions). Cette musique est, au sens propre, inouïe. On ne l'a jamais entendue avant que le haut-parleur ne transforme les signaux électriques eux-mêmes antérieurement données informatiques - en ondes sonores

Il était auparavant nécessaire, pour traiter un son ou une image avec des machines, de prendre pour support une réalité sensible (audible, ou observable). Dorénavant les nouvelles technologies permettent la création de sons ou d'images sans aucune source réelle. Seules subsistent les limites de l'imaginationhumaine et de la technologie. Il est donc possible de créer des réalités (sons, images) qui transcendent la contrainte de la matière. En modifiant le rapport entre le conceptuel et le réel, les sons de la techno induisent le détachement de soi, l'impression d'élévation. La machine génère l'extase. «Techno-transe».

La dernière composante est d'ordre contextuel. Les «raves» (appellation des fêtes techno) s'organisent souvent dans des endroits insolites et non prévus à cet effet (à l'intérieur d'un entrepôt, sous un pont, dans un champ, etc.). Elles peuvent réunir plusieurs milliers de personnes. Rayons laser, stroboscopes, fumée artificielle et images fractales diffusées sur écrans géants créent une atmosphère surréaliste dans laquelle la foule ne semble plus former qu'un seul organisme, aux spasmes rythmés par la musique. Pendant ces soirées l'immense majorité des personnes ne connaît pas les D.J. et encore moins les créateurs de la musique.

Ces manifestations collectives associées à la transe rappellent des pratiques ancestrales dans certaines parties du globe, mais n'en

ont-elles pas que la forme? Les rituels de ces autres sociétés ont des fonctions sociales élaborées (initiatiques, thérapeutiques, divinatoires, etc.). Ils s'articulent avec les différents temps de la vie courante et participent du lien social. La place fondamentale de la machine dans la production de la techno, la proximité sans communication des individus dans les «raves», et la recherche de plaisir par le biais d'immatérialités artificielles, toutes ces composantes s'inspirent majoritairement d'une transformation des pratiques et de l'idéologie qui prend son envol à l'aube du troisième millénaire. Ne doit-on pas voir ce phénomène encore marginal comme l'un des signes d'une transformation du rapport au monde et à autrui qui s'organiserait sous la forme d'un «social décomposé»?

Etienne RACINE

- (1) Appareils permettant de «digitaliser» un son et de le modifier à volonté. L'équivalent de la «scanérisation» pour une image.
- (2) Appareil permettant d'enregistrer une partition en données informatiques dans le but de lui faire piloter les périphériques produisant les sons.
- (3) Nom donné aux studios personnels de production musicale installés à l'intérieur d'appartement. Actuellement, 10 mille francs suffisent pour commencer à créer sa musique. Moins de 50 mille francs permettent de réaliser un produit pouvant être directement «pressé» (sur disque vinyle ou C.D.). Lire à ce suiet le magazine «Best» du mois de Mai 94.
- (4) D.J.: diminutif de «disc-jockey», personne responsable de l'enchaînement et du choix des morceaux (titres musicaux) lors de soirées (en discothèque ou autres) dont la musique provient d'un support enregistré.
- (5) Les énormes maisons de disques
- (6) Cf. G. Lapassade, La transe, P.U.F. 1987. «La conscience modifiée est caractérisée par un changement qualitatif de la conscience ordinaire, de la perception de l'espace et du temps, de l'image du corps et de l'identité personnelle»
- (7) Walter Pahnke et William Richards (cités dans l'ouvrage mentionné dans la note 8), citent parmi les éléments essentiels de l'expérience extatique: l'unité indifférenciée du sujet et du monde, la perte du sens habituel de l'espace et du temps, le sens du sacré. l'ineffabilité, un sentiment profond de l'ordre de l'amour, des changements positifs de comportement et d'attitude maintenus après cette expérience.

AU RISQUE DE VOUS PLAIRE SUR GRAND ECRAN

47è FESTIVAL DE CANNES 1994

En mai, fais ce qu'il te plait et tu peux même faire ton propre FESTIVAL DE CANNES pendant que là bas. dans l'ombre de Federico FELLINI et de Jean RENOIR. dans le célèbre bunker, l'agitation est à son comble avec le 47è FESTIVAL, présidé cette année par Monsieur Clint EASTWOOD en personne.



La reine Margot

On fréquente beaucoup les reines sous le climat cannois que ce soit LAREINE MARGOT ou LA REINE DE LA NUIT, le film mexicain d'Arturo RIPSTEIN. On croise aussi ASSIA ET LA POULE AUX OEUFS D'OR (RUSSIE) d'Andréi KONCHALOVSKY et BARNABO DES MONTAGNES (ITALIE) du revenant Mario BRENTA et LES PATRIOTES (FRANCE) du jeune Eric ROCHANT.

La discrétion des films américains se confirme d'année en année. Ce sont les indépendants (des grandes majors) qui ont donc la vedette, à commencer par LE GRAND SAUT (THE HUDSUCKER PROXY) de Joël et Ethan COEN avec Tim ROBBINS, Jennifer JASON LEIGH et Paul NEWMAN. Comédie amère sur la réussite sociale, elle évoque en mineur les films du célèbre Frank CAPRA (VOUS NE L'EMPORTE-REZ PAS AVEC VOUS en 1938, MONSIEUR SMITH AU SENAT en 1939, les deux films avec le candide de service idéal, James STEWART...)

Un jeune pantin naîf et influençable se trouve bombardé directeur d'un empire financier dont les administrateurs veulent temporairement faire chuter les actions. Celui ci va être un objet de dérision de la presse et particulièrement de l'âpre Amy Archer jusqu'au jour où il met au point son obsession, le cercle dont il rêve pour les enfants et qui deviendra le fameux hulahoop qui fera le tour du monde (à retenir la superbe scène où un hula-hoop fou dévale les rues et vient s'encercler autour d'un enfant qui commence à le faire tourner).

Le film construit sur un flash-back, séduit par sa mise en scène mais ses personnages, hélas, ne parviennent pas à exister et manquent de force. LE GRAND SAUT est un film dont le défaut majeur, l'ultra sophistication nous prive d'émotions et d'une adhésion sans réserve.

Les frères COEN dont BARTON FINK, Palme d'Or à Cannes en 1991, annonçait déjà ces mêmes défauts, étaient autrement à l'aise avec MILLER'S CROSSING d'après Dashiell HAMMETT en 1990.

Distribution: PAN EUROPEENNE le 12 mai 1994.

A noter que l'actrice Jennifer JA-SON-LEIGH qui interprète ici la journaliste Amy Archer, se retrouve à l'affiche d'un autre film américain de la compétition cannoise, MRS PARKER AND THE VICIOUS CIRCLE d'Alan RUDOLPH où elle campe la romancière scénariste et poète américaine, Dorothy PARKER (1893/1967). Sortie commerciale prévue à l'automne.

Autre évenement cannois et parisien en même temps : LA REINE MARGOT (FRANCE-ALLEMA-GNE-ITALIE) de Patrice CHE-REAU avec Daniel AUTEUIL en Henri de Navarre, Isabelle ADJANI en Marguerite de Valois, "la reine Margot", Virna LISI en redoutable Catherine de Médicis, Jean Hugues ANGLADE en Charles IX, Vincent PEREZ en La Môle etc.

Tout était à craindre... Mais la surprise est de taille. Notre Histoire, enfin revitalisée par la mise en scène incendiaire et inspirée de Patrice CHEREAU (1) existe à l'écran de façon magnifique.

La Renaissance est là avec son cortège de violence, d'intrigues, de sexe et de sang. L'empoisonneur de la Reine Mère a du travail et doit déployer des talents immenses

La fameuse Saint Barthélémy (1572) est un morceau d'anthologie où la fureur de l'époque a de curieuses résonnances actuelles. LA REINE MARGOT existe surtout par son rythme et par une tension extrème qui ne faiblit pas, de la cérémonie du mariage qui ouvre le film au départ de Margot pour la Navarre, avec dans ses bagages, la tête décapitée de son amant. Enfin la grande fresque historique que le cinéma français était en droit d'attendre!

Distribution: A.M.L.F. le 13 mai 1994.

Autre film français en compétition officielle, GROSSE FATI-GUE de et avec Michel BLANC en compagnie de Carole BOU-QUET ici complètement à contre-emploi en fée bienfaitrice Après MARCHE A L'OMBRE (1984), Michel

BLANC retrouve donc sa caméra de réalisateur pour une cinglante fable sur la notoriété et les dangers du star-système, étonnante entreprise qui rappelle certains films de Woody ALLEN.

De dérapages en dégringolades, nous assistons à un cinéaste qui se retrouve avec les pires difficultés. La police fait irruption chez lui l'accusant de viol (sur la personne de Josiane BALASKO), il serait également l'auteur d'un hold-up et de toute une série d'actes répréhensibles... Il devient fou...

Tout le début de cette GROSSE FATIGUE est passionnant jusqu'à ce que le couple BLANC-BOU-QUET découvre que Michel BLANC est le jouet d'un sosie.

Les histoires de doubles (3) ont été visitées et revisitées au cinéma comme au théâtre et là aussi. on a alors la pénible impression de s'enliser. Le film devient plus convenu et plus dérisoire. La machine s'enraye malgré toute l'anxiété formidable qui court tout au long du film sur la gloire et les attentes d'un certain public, sur le monde du cinéma français qui perd sa place au détriment des Américains, etc. Une demie réussite qui se situe bien évidemment du côté de l'oeuvre de Bertrand BLIER (2) Distribution GAUMONT BUENA VISTA le 18 mai 1994.

Quelques lignes pour l'été à venir si vous voulez faire quelques haltes cinéphiliques. Le Festival de LA ROCHELLE en est à sa 22è édition (du 30 juin au 10 juillet). Parmi ses hommages et rétrospectives, la période muette d'Ernst



Grosse Fatigue

LUBITSCH en Allemagne et aux USA, Dino RISI revisité tout comme le Suisse Daniel SCHMID et le Finlandais Mika KAURISMAKI.

Un autre rendez-vous des cinéphiles a lieu en août à LOCARNO en Suisse et accueillera une rétrospective du cinéaste américain Frank TASHLIN.

Un dernier point : la sortie du dernier film de Liliana CAVANI, SANS POUVOIR LE DIRE (DOVE SIETE, IO SONO QUI, ITALIE) a été complètement sabotée (4). S'il passe près de chez vous, ne le ratez pas.

La cinéaste s'attache à un couple de jeunes sourds qui tentent d'assumer leur différence malgré leurs familles et leur entourage. Le film exprime sans insister les choses essentielles et pointe du doigt les difficultés de l'éducation et celles de l'enseignement et possède une générosité à laquelle il ne faut pas résister.

Guy JOUANNET

- (1) On se souvient des premiers pas cinématographiques de cet homme de théâtre, de LA CHAIR DE L'ORCHIDÉE en 1974 d'après James HADLEY CHASE à L'HOMME BLESSÉ en 1983 d'après un scénario d'Hervé GUIBERT.
- (2) Rappelez vous le duo DEPARDIEU-BLANC dans TENUE DE SOIRÉE qui était à CANNES en 1986.
- (3) La référence obligée est celle de Docteur Jekyll et Mr Hyde mais il s'agit ici de deux Individus différents.
- (4) Le film distribué par GALION FILMS le 27 avril n'est plus programmé que dans une seule salle, LE GRAND PAVOIS dans le 15è à certains horaires.

LIVRES

PARENT EN SOUFFRANCE

PAR : RENE CLEMENT, STOCK-PERNOUD, 1993

Faisant écho à un précédent ouvrage (Enfants en souffrance, 1981), l'auteur qui a travaillé plus de 10 ans à l'A.S.E, s'est intéressé aux parents d'enfants maltraités dont l'intérêt est souvent absent des congrés; trop souvent réduit à n'être désignés que comme mauvais parents, l'impasse est faite sur leur propre souffrance.

René Clement nous invite à mieux connaître ce phénomène de la dysparentalité (c'est à dire la difficulté à être parent) qui permet de problématiser la maltraitance autrement que du point de vue exclusif de ses effets (l'enfant), mais aussi à la lumière de ses causes, à savoir les troubles de la fonction parentale.

L'auteur situe d'abord la place de la clinique de la dysparentalité et sa repreduction transgénérationnelle, pour la confronter à un certain désarroi des intervenants sociaux et à certaines impasses de leurs pratiques. L'histoire de ces pratiques sociales ainsi évoquées permet de prendre la mesure de la complexité des «maltraitances de passée» dont sont historiquement victimes les praticiens.

L'auteur essaie de promouvoir un respect des parents une aide efficace aux familles en souffrance qui prennent en compte les logiques psychiques et symboliques à l'oeuvre dont on ne peut plus faire l'économie d'avoir à les penser.

Il aborde sur le fond, le rôle des fonction parentales et leur incidence dans les processus d'humanisation de l'enfant. Il devient alors possible de penser les pratiques de séparation comme mises au service de l'enfant et des parents, si elle leur permet de se dégager de leur attachement infantile et d'accéder par le travail de deuil, au bénéfice de la symbolisation.

poursuivant sa réflexion, l'auteur traite d'une façon pertinente et éclairante la dimension thérapeutique des interventions des professionnels comme «auxiliaires du grandir» de l'enfant.

Comme partenaire psychique, leur implication relationnelle, loin d'être un frein (comme beaucoup de travailleurs sociaux le pensent) est au contraire une des bases de leurs actions.

Travail d'accompagnement thérapeutique qui peut déboucher vers une orientation en consultation des parents dont le symptôme majeur consiste à ne pas pouvoir dire leur souffrance autrement que sur le mode d'un agir inadapté vis à vis de leur enfants.

L'auteur prône en quelque sorte la réconciliation des pratiques des intervenants sociaux et celles des thérapeutes, qui loin de s'opposer, se complètent. Il interroge le dispositif institutionnel auquel ces professionnels appartiennent et qui, paradoxalement produit par son agencement des dysfonctionnement qui génerent, à bas bruits, des formes de maltraitances professionnelles (insatisfactions repétées, tensions, insécurité, etc.) et qui constituent un obstacle aux changements collectifs et surtout individuels. Surmonter les peurs et les doutes suppose, affirme René Clement, qu'ils soient parlés et reconnus comme résistance pour permettre ainsi de dépasser la «dépression professionnelle attachée aux sentiments d'illégitimité».

Ce livre intéressera tout autant les psychologues que les travailleurs sociaux car, l'auteur a su apporter aux réalités de terrain un éclairage théorique qui fera sens et permettra de repenser sa propre pratique.

On peut regretter une certaine redondance (dictée probablement par un souci pédagogique) qui aurait pu alléger l'ouvrage.

Eric Auger

CINQUANTE ANS DE SERVICE SOCIAL

REVUE FRANÇAISE DE SERVICE SOCIAL, PUBLIEE PAR L'A.N.A.S., N° 173 / 174, 1994.

Faisant le point sur cinquante ans de service social, ce numéro a entre autre traités avec clarté et précision : les Comités de coordination et leur nécessaire modernisation; les structures locales et leur double polarité administrative et politique; les transformations de l'action sociale de 45 à 94, avec un tableau synoptique d'analyseurs (référentiels d'action, contexte économique, modèles organisationnels, modèles idéologiques...); les innovations, et plus spécifiquement celles concernant le travail communautaire.

Pour ceux et celles qui voudraient replonger dans les racines du travail social, comprendre le présent à partir du passé, réfléchir sur les enjeux de leurs pratiques aujourd'hui : un numéro double à emporter sur les plages.

LES DEBUTS DE LA SOCIOLOGIE EMPIRIQUE

PAR : ANTOINE SAVOYE, PARIS, MERIDIENS KLINCKSIECK, 1994

Cet ouvrage présente plusieurs caractères qui devraient le faire bien accueillir par un public large de chercheurs, d'étudiants et de praticiens du champ social.

L'auteur raconte, à travers d'un siècle (1830-1930) d'enquêtes d'études et d'idées, méticuleusement choisies, la construction de la sociologie» baptisée de ce nom par Auguste Comte.

La première intitulée «Cent ans d'enquêtes», est centrée sur les enquêtes et les études les plus marquantes de la genèse de la sociologie. Selon l'auteur deux facteurs ont contribué à l'essor des enquêtes sociologiques : l'accueil favorable des intellectuels et la volonté manifestée chez le pouvoir politique pour une meilleure connaissance des faits et de l'état de l'opinion. Le livre propose une analyse riche et remarquable du contexte et des enjeux de ces recherches en mettant en lumière leur rôle déterminant dans la naissance des théories et des pratiques ainsi que des méthodes sociologiques contemporaines.

La deuxième partie de l'ouvrage montre comment la sociologie se consolide avec ces enquêtes recouvrant les différents aspects de la vie sociale, l'école, le travail des enfants dans les fabriques, la famille, le logement ou l'emploi et elle acquiert une légitimé scientifique. C'est ainsi que la sociologie naissante est reconnue et à la veille du 20° siècle les enseignements sociologiques se multiplient en Amérique comme en Europe.

Pour terminer, l'auteur s'intéresse à l'association des études sociologiques et l'action sociale et l'émergence de profession de sociologue au début de notre siècle. L'ingénierie sociale qui désigne des formes d'intervention ou d'expertise en vue d'un changement social en est un exemple.

Le livre est bien écrit, bien informé et précis. De par la rigueur scientifique, de l'abondance de la documentation, de variété des exemples et de la richesse remarquable des informations fouines, cet ouvrage ne peut qu'interésser les passionnés du champ social (expert ou non) et surtout les étudiants des métiers de l'action sociale.

Saeed Paivandi

LE HOBO : SOCIOLOGIE DU SANS ABRI

PAR NELS ANDERSON, NATHAN, COLLECTION: ESSAIS ET RECHERCHES, 1993, 319 PAGES.

Traduit de The Hobo (1923) par Annie Brigand, postface d'Olivier Schwartz.

"... [On me] montra la rue du doigt en me disant ; Dehors, vous connaissez votre sociologie bien mieux que nous, mais vous ne la connaissez pas ici. Nous avons décidé de parier sur vous ; nous vous accordons votre maîtrise ..."

Les hobos constituent une catégorie d'ouvriers, au début du XXème siècle aux Etats-Unis, à l'époque des grands chantiers de l'Ouest; ce que l'on appelle la (deuxième) "frontière". Sans emploi fixe et d'une

grande mobilité, le hobo est dans une perpétuelle quête d'un "ailleurs".

"La Hobohème" est le "Chicago des miséreux". Baptisée par Anderson, cette micro société est présentée dans ses moindres détails. On nous fait une descritption de la marginalité, en marquant une distinction entre les différents types de sans abri : mendiants, vagabonds, casaniers...

Les règles de "savoir vivre", son organisation sociale, "la débrouille" pour s'habiller, gagner de l'argent, bénéficier d'aides sociales...

Les différents lieux et les différents acteurs qui fréquentent la hobohème : Le sans-abri, les organisations charitatives (communautés religieuses essentiellement), les organismes d'Etat (bureau d'aide sociale), les agences de placement (publiques et privées), les commerces, les lieux de réflexion en hobohème avec "l'université hobo" où des intellectuels hobos, souvent engagés politiquement, viennent s'exprimer et diffusent une littérature révolutionnaire.

Etudier le milieu Hobo était une gageure pour un homme issu de ce même milieu bien qu'il l'ait quitté au moment où il réalise son enquête : "je faisais ma sortie".

Véritable ethnologie urbaine issue de la tradition de l'Ecole de Chicago, Le hobo en s'appuyant sur de nombreux témoignages, extraits de bibliographies, compte-rendus d'entretiens, constitue un ouvrage majeur dans l'étude d'une marginalité.

M. Manniez

DES OUTILS POUR L'INSERTION (GUIDE PRATIQUE) *

PAR DOMINIQUE LALLEMAND, SOUS LA DIRECTION DE HUGUES FELTESSE, ÉDITION SYROS, COLLECTION UNIOPSS, 360 PAGES. Qu'en est-il des dispositifs qui structurent aujourd'hui le monde de l'insertion? Comment les mettre en œuvre? Qu'est-ce que l'accompagnement social? Chaque thème abordé (RMI, logement, emploi, santé) est présenté dans ce guide sous la forme de fiches pratiques, complétées par la description d'initiatives associatives.

TRAVAILLER MOINS POUR TRAVAILLER TOUS

PAR GUY AZNAR, ÉDITION SYROS, COLLECTION POUR DEBATTRE, 268 PAGES. Vingt propositions pour changer le travail.

DES LIVRES

L'ACCUEIL TEMPORAIRE DES PERSONNES AGEES

LE DROIT DES FAMILLES AU REPIT PAR ALAIN VILLEZ ET MARIE-JO GUISSET, ÉDITION SYROS, COLLECTION UNIOPSS, 224 PAGES.

Le soutien de l'entourage familial auprès des personnes âgées vivant à domicile est aujourd'hui une réalité incontestée. Différentes études ont révélé avec force la situation difficile dans laquelle vit l'entourage confronté à l'incapacité physique ou psychique de son parent. Une pause pour être déchargé temporairement sur le plan matériel et psychologique est nécessaire.

L'ouvrage appréhende les réalités diverses des formules d'accueil temporaire, leurs fonctionnements, leurs tarifs.

BENEVOLAT ET SOLIDARITE

PAR DAN FERRAND-BECHMANN, ÉDITION SYROS, 192 PAGES.

Le bénévolat a quitté l'âge de la charité pour entrer dans celui de la dissidence. Citoyens de l'urgence, médiateurs des problèmes criants non résolus, les bénévoles n'ont pas fini de questionner la société sur son sens de la fraternité et de la solidarité.

BANLIEUES EN DIFFICULTES (LA RELEGATION)

PAR JEAN-MARIE DELARUE, ÉDITION SYROS, 224 PAGES.

La détérioration du climat dans les banlieues est un problème politique et social de toute première importance. Suite à une enquête de plusieurs mois, Jean-Marie Delarue analyse les causes de la relégation des banlieues, pose les problèmes politiques généraux comme la définition d'une nouvelle citoyenneté, et explique le fonctionnement des administrations concernées (Etat et collectivités locales).

DU BIDONVILLE AUX HLM

PAR MEHDI LALLAOUI, ÉDITION SYROS, COLLECTION AU NOM DE LA MEMOIRE, 140 PAGES.

Pour comprendre l'histoire du logement social et la banlieue, les auteurs ont sondé ses habitants, sa mémoire, son identité parfois vacillante. Conçu comme un album de famille qui va de l'après-guerre à aujourd'hui, cet ouvrage abondamment illustré de photos en noir et blanc fait le bilan des mutations sociales et urbaines.

PETITE ENFANCE ET POLITIQUE DE LA VILLE

FAS, PREFACE DE JEAN-MARIE DELARUE, ÉDITION SYROS, 267 PAGES.

Myriade d'expériences nées aux quatre coins du territoire national, foisonnement de projets, diversité de réflexions et terrain privilégié d'innovation sociale, tel apparaît le champ de la petite enfance dans les quartiers, au cœur des enjeux majeurs de la ville. Cet ouvrage place l'enfant au centre de la réflexion et de l'action sur le développement social urbain et les dynamiques territoriales.

SOUFFRANCES ET PRECARITES AU TRAVAIL

(PAROLES DE MEDECINS DU TRAVAIL)

PREFACE DE MADELEINE REBERIOUX, ÉDITION SYROS, 357 PAGES.

Les médecins du travail sont aujourd'hui préoccupés par tout ce qui nie la personne humaine au travail : les horaires marginalisant, l'impossibilité d'organiser la vie familiale et sociale, la surcharge de travail, la perte du savoir-faire, la diminution des marges de manœuvre, la disparition des collectifs de travail, l'exclusion de ceux qui ne sont pas les plus performants.

C'est l'absence de citoyenneté sociale qui est en question.

* Syros, 9 bis rue Abel Hovelacque, 75 013 Paris - 44 08 83 80 télécopie : 44 08 83 99

NOTE POUR LES FUTURES REDACTEURS DE PEPS

Sur le plan technique, nous avons adopté une fomule simple :

- les articles doivent être dactylographiés sur l'ordinateur (PC ou macintosh),
- chaque page de la revue comprend 4500 caractères (il est preférable que les articles ne dépassent pas les 3 pages de la revue, c'est-à-dire 13500 caractères),
- sur le plan rédactionnel, chaque article doit comprendre un chapô (petit résumé de l'article ne comprenant que 4 à 5 lignes), un titre court, éventuellement une bibliographie ou une liste des notes précisant les sources d'informations ou des références utilisées.
- pour tous ces aspects, le collectif est à la disposition des travailleurs sociaux si besoin est...

LIEN SOCIAL

Dans le prolongement des «Etats généraux des éducateurs», et après «Educ'acteur»,

organise son prochain FORUM FORMATION ET LUTTE DES PLACES

Aujourd'hui quelle formation, pour quel éducateur et au service de quel projet ?

13 et 14 octobre 1994

A Toulouse

Inscriptions et programmes sur demande à Lien Social

Tarifs: 850 F avant le 10/07/94, 1050 F après

Lien Social- 31031 toulouse cedex-

Tél: 61 80 28 66

LIRE

Le 74° numéro de la revue LIR (Lisaison, Information, Réflexion) consacré à : Quelle citoyenneté vient de paraître.

Ce n° traîte les questions relatives à l'exclusion des populations défavorisées et proposent des approches à l'insertion de ces populations:

Pour tout renseignement: FNARS (fédération Nationale des associations d'Accueil et de Réadaptation Sociale) - 76, rue F. Saint-Denis, 75010 Paris

Tél: 45 23 39 09

SANTE MENTALE

Fédération Nationale des Associations CROIX-MARINE D'AIDE A LA SANTE **MENTALE**

Organise ses 43ème journées nationales de Formation continue à Paris

sur le thème :

SOCIETE ET SOUFFRANCES IN-DIVIDUELLES

Pour tout renseignement: 31, rue de Liège - 75008 Paris

Tél: 43 87 73 44

CESOL

(Centre de Prospectives de Réflexion et de Recherche)

crée en 1981, réunit des chercheurs, des fonctionnaires, des cadres de secteurs de l'économie sociale, des responsables d'entreprises autour de thèmes privilégiés tels que

les mouvements sociaux, l'insertion et l'emploi, la pauvreté, la citoyenneté, le 3ème âge, l'action des asso- 14/16 rue des Lilas 75019 Paris ciations, le bénévolat, et d'une facon générale toutes les formes d'expression des solidarités sociales.

Siège social: 40 Allée Jules Verne 78170 la celle saint Cloud

Tél: 30 82 63 20

L'I. T. S. R. S

de Montrouge organise Les 2èmes journées Francophones Consacrées à

L'APPROCHE SYSTEMIQUE DANS LE SOCIAL

Une méthode pour comprendre, un outil pour agir

Les 13 et 14 octobre 1994

Avec la participation de Edgar Morin, Jean-Claude Lugan, Rolland Colin.

pour obtenir programme et bulletin d'inscription

1, rue du 11 Novembre - 92120 Montrouge

Tél: 40 92 01 02 - Yolande Friszer

EXCLUSION

Collogue sur:

EXCLUSIONS ET EDUCATION Organisé avec le soutien de l'Institut de l'Enfance et de la Famille et l'Université de Paris VIII

Les 22, 23, 24 Septembre 1994 à l'Université de Paris VIII

Pour tout renseignement : 2 rue de la Liberté 93526 Saint-Denis Cédex 02

Tél: 49 40 67 96

ACTEMPLOI

(Association intermédiaire des secteurs artistiques et culturels)

avec le soutien de la ville de paris, la DDTE, et la ligue de l'Enseigne-

met en place un dispositif d'insertion, à destination des porteurs de projets artistiques en difficulté, domicilités à Paris.

En outre, l'association l'ACTE mploi met à la disposition des particuliers, associations entreprises, collectivités et institutions publiques, du personnel principalement issu des secteurs artistiques et culturels, pour des emplois tempotaires se situant ou non dans leur domaine de prédilection.

Pour tout renseignement: 1, rue, janssen, 75019 Paris

Tél: 42 45 14 25 ou 26. Siège social:

INEF

Institut National de l'Enfance et de la Famille - Formation continue

Organise quatre conférences sur le thème

«LA PRISE EN CHARGE PSYCHO-SOMATIQUE DU MALADIE EN-FANT ET ADULTE»

Ces conférences auront lieu les 20 septembre, 18 octobre, 15 novembre et 13 décembre 1994 de 18h à 20h, à Paris.

Programme, renseignements et inscriptions

INEF - 91, rue du Faubourg saint-Martin, 75010 Paris

Tél: 42 45 75 49 - Fax: 42 45 01 05

AVEUGLES

Journée nationale des aveugles et de leurs associations

Les 15 et 16 octobre 1994, les associations reconnues se mobilisent pour lancer un appel à la solidarité de tous. Il s'agit de leur donner les moyens de poursuivre et de développer l'action qu'elles mènent pour l'insertion des aveugles et des malvoyants. Près de 100 000 bénévoles prendront part à cette campagne à travers tout le pays;

Pour tout renseignement : Comité d'Entente des Associations, 21, rue du Faubourg Saint-Antoine 75011 Paris

Tél: 49 28 54 54

RECTIFICATIF

Dans le n° 45 (Les enjeux de la formation), une erreur est intervenue dans l'article d'Armelle Mabon-Fall, intitulé De Vichy à la Libération. - au lieu de : évoguer la répétition de ces comportements illégaux et les risques qu'ils imposaient en terme de désobéissance ou de dissidence semble réducteur(...), nous avons imprimé : évoquer la répétition de ces comportements illégaux ou de dissidence semble réducteur (...). - au lieu de : les assistantes sociales purent se forger une légitimation (...), nous avons imprimé : les assistantes sociales purent se forger une élimination (...).

Le comité de rédaction regrette de ne pas avoir pu donner à première lecture une version satisfaisante.

L'association Paroles et Pratiques Sociales est née en 1982 de la nécessité ressentie par un groupe de travailleurs sociaux de se donner un espace de rencontre et de réflexion, en dehors des réponses des spécialistes qui ne se situent pas directement dans la pratique auotidienne.

Elle est composée aujourd'hui de militants (animateurs, assistants de service social, éducateurs, mais aussi de formateurs et d'universitaires) qui par l'échange, veulent questionner leurs expériences.

Que ce soit dans la revue ou dans des manifestations plus larges (colloques ou journées d'étude), P.E.P.S. entend:

- se faire l'écho de tout ce qui bouge et de tout ce qui change dans le champ du travail social.
- être un lieu d'inscription d'une mémoire sans laquelle il n'y a pas de traces visibles des expériences professionnelles.
- être un outil critique et formateur cherchant à analyser et à théoriser le savoir-faire des travailleurs sociaux.

Convaince que chacun dans sa pratique professionnelle a quelque chose à dire, l'écriture nous apparaît comme un des moyens efficaces pour construire ce lien entre une Parole et une Pratique.

Une écriture respectueuse de la liberté d'expression de ceux qui, témoins privilégiés de l'exclusion et des pauvretés sans cesse grandissantes, peuvent rendre compte d'une certaine pensée sur le «social».

Pour ne pas rester des observateurs silencieux face aux politiques sociales qui placent souvent les travailleurs sociaux dans une impasse, l'association et la revue Paroles et Pratiques Sociales ne peut se développer qu'avec l'adhésion et le soutien de chacun de ses lecteurs, ses sympathisants, et toute personne travaillant directement ou indirectement dans le champ social.

Collectif P.E.P.S.

Dans 3616 ASSOS le mot clé : PEPS

ontif tout savni.



Vous trouverez:

- ☐ La présentation complète de la revue
- Le sommaire du dernier numéro
- ☐ La liste des anciens dossiers
- Les tarifs d'abonnement

Et aussi d'autres services : annuaires d'associations, calendriers d'activité, milliers d'adresses...

ABONNEMENT (4 Nos + 2 Nos GRATUITS)

Etudiant* (130 Frs), Individuel (160 Frs), Institutionnel (250 frs), Soutien (300 Frs)

NUMERO

45 Frs (port payé)

CASSETTE VIDEO

"Banlieue Cent Visages" 150 Frs (+ 20 Frs de port)

*photocopie de la carte d'étudiant

NUMEROS

- 20: TRAVAIL SOCIAL ETTRAVAIL POUR LA PAIX
- 21: LES FORMATIONS INITIALES DES TRAVAILLEURS SOCIAUX
- 22: LE DEVELOPPEMENT SOCIAL EN MILIEU RURAL
- 23: LE CODE DE LA NATIONALITE
- 24: QUE DITES VOUS APRES AVOIR DIT TOXICOMANIE?
- 25: TRAVAIL SOCIAL ET RESEAUX
- 26: LIBERER LES IDEES POUR SORTIR DES PRISONS
- 27: FORUM SUR LE R.M.I.
- 28: BANLIEUE CENT VISAGES
- 29: REUSSITE SCOLAIRE
- 30: TRAVAIL SOCIAL ET BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION
- 35: INSERTION DES HANDICAPES ET TRAVAIL SOCIAL
- 36:LESCULTURES DE LA RUE
- 37 : EPUISEMENT PROFESSIONNEL DANS LE TRAVAIL SOCIAL
- 38: LES TRAVAILLEURS SOCIAUX DOIVENT-ILS DISPARAITRE?
- 39: "IMMIGRATION", DANS QUEL SENS?
- 40: FEMME IMMIGREE, D'UNE RIVE A L'AUTRE
- 41: LES FIGURES DE L'INSERTION
- 42: "SENS DU TRAVAIL SOCIAL ET PROJETS POUR L'AVENIR".
- 43:"ASSISTANTES SOCIALES: UN MOUVEMENT CONCASS"
- 44: LA PLACE DE L'ECRITURE DANS LE TRAVAIL SOCIAL
- 45:LESENJEUX DE LA FORMATION

Nom/Prénom	
Adresse	
Je désire prendre abonnement(s)	Frs
Je commande les numéros suivants :	Frs
Je commande la vidéo Banlieue Cent Visage :	Frs
(chèque à l'ordre de PEPS)	TOTAL: Frs
A retourner à PEPS - 163 rue de Cha	renton - 75012 PARIS

LE COMITE : DES OUTILS ET DES HOMMES

Un dossier animé par les Comités de Liaison et de Coordination des Services Sociaux

Le décret du 7 janvier 1959 marquait la volonté de l'Etat d'harmoniser le travail social à l'échelon du territoire départemental en créant des Comités de Liaison et de Coordination des Services Sociaux.

Peu connus des travailleurs sociaux, ces organismes là où ils sont implantés exercent véritablement une fonction de coordination, d'information et d'animation auprès de l'ensemble des professionnels de l'action sociale.

A une époque où l'action sociale se modifie, où la diversité des dispositifs et des emplois appelle à une meilleurs coordination des informations et des savoirs, il est question d'abroger ce décret n° 59-146.

Dans ce contexte, les professionnels des Comités de Liaison et de Coordination des Services Sociaux, leurs partenaires et le mouvement National pour la Promotion de la Coordination du Travail Social ont décidé d'écrire de l'intérieur :

- écrire pour dire l'histoire démocratique de ces structures uniques où employeurs et professionnels se retrouvent et travaillent ensemble,
 - écrire pour faire connaître leurs pratiques et leurs réseaux,
- écrire pour montrer combien leur existance est légitime face à l'isolement croissant des professionnels du travail social,
- écrire pour participer du changement qui les affecte. Quel devenir pour les comités. Un dossier d'actualité à saisir pour cette rentrée du travail social.